

EDOUARD MARQUIS

L'ŒUVRE HUMAINE

DE LA

FRANCE

EN

COCHINCHINE



SAIGON
IMPRIMERIE DU THÉÂTRE
5-5, PLACE A. FORAY

1956

Bibliothèque Lettres Arts & Sciences Humaines



D

0922209875

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

EDOUARD MARQUIS

L'ŒUVRE HUMAINE

DE LA

FRANCE

EN

COCHINCHINE



Centre de Documentation
sur l'Asie du Sud-Est et le
Monde Indonésien
EPHE VI^e Section

ASC 2061

BIBLIOTHÈQUE

SAIGON
IMPRIMERIE DU THÉÂTRE
5-5, PLACE A. FORAY

1956

JE DÉDIE

Cette étude à Celles qui, loin de leur Ciel natal, accomplissent — au nom d'un Idéal supérieur — la plus écrasante et, souvent, la plus humble des besognes

A Celles qui se penchent avec bonté sur les lits de souffrance

A toutes Celles qui, pendant trente, quarante ans et plus de magnifique apostolat, sans jamais retourner dans leur pays, sèment largement le Bien en vraies FILLES DE FRANCE.

Mon Cher Ami,

Qui connaît exactement l'œuvre sociale de la France en Cochinchine ?

Peu de personnes sans doute dans la Métropole.

Aussi bien, votre ouvrage paraît-il justement à son heure pour montrer que notre pays a partout le même visage : bon, bienveillant et humain et que lorsqu'il faut soulager les misères, il sait allier toutes les ressources du cœur à celles de la charité et la générosité.

Il était bon que le tableau soit dressé de ces mille organisations d'entr'aide sociale dont le fonctionnement est exclusivement assuré par des ressources privées et grâce à l'activité de quelques Français et Annamites dont vous êtes.

Vous pouvez justement être fier de cette œuvre et je vous remercie d'en avoir fixé les traits mouvants d'un pinceau alerte et d'une multiplicité de couleurs qui correspondent exactement à la complexité des œuvres assistées.

Pierre PAGÈS.

Gouverneur de la Cochinchine.

INTRODUCTION



Au pays d'Annam, il n'y a jamais eu d'organisation d'Assistance sociale. Pour le passant infortuné, il y avait, il y a encore dans chaque case, une bolée de riz, une tasse de thé, un coin pour dormir. Mais le vagabond, l'infirme, le vieillard, l'enfant abandonné, l'aveugle, le lépreux étaient de malheureux errants privés des rayons bienfaisants d'un foyer stable.

La France vint. Elle traça le sillon d'une Charité nouvelle. Des religieuses y entrèrent et, au prix d'indicibles sacrifices, ont glané sur le champ de la misère humaine pour sauver les pauvres petits et adoucir le sort de quelques malheureux. D'autres les ont suivies — missionnaires, médecins administrateurs, fonctionnaires ou colons — épris, eux aussi, d'un Idéal de Bonté et de générosité. Ils ont jeté dans le pays une semence qui germe aujourd'hui et qui nous permet d'assister à la floraison d'une multitude d'œuvres de bienfaisance.

Il faut avoir pénétré dans ces crèches, ces orphelinats, ces asiles de vieillards et d'incurables ; il faut avoir eu devant ses yeux le spectacle douloureux de ces déchets d'humanité que des mains françaises recueillent et soignent avec un dévouement admirable, pour comprendre toute la noblesse, toute la beauté d'une action civilisatrice qui fait honneur à la France.

S'il est encore des détracteurs de notre œuvre — je ne parle pas de ceux qui sont de mauvaise foi — c'est qu'ils ne se sont pas donné la peine de s'arrêter un moment dans ces havres de paix où de pauvres créatures sont venues s'abriter et y ont trouvé la nourriture quotidienne et le soulagement à leurs détresses morales ; c'est qu'ils n'ont pas médité devant ces berceaux d'enfants auprès desquels, sauveteurs et sauveteuses, suppléant à la carence familiale, s'efforcent de leur tisser un calme avenir.

Ils sont encore trop nombreux ceux qui ignorent le patient labeur et l'abnégation splendide de tous ces artisans d'une grande œuvre d'entraide sociale construite en Cochinchine. Il ne s'agit pas ici de citer les noms de ceux, français et annamites, qui se sont enrôlés dans la sainte croisade entreprise en faveur de tous les déshérités de la vie. Mais il est indispensable — dans l'intérêt même des œuvres sociales de Cochinchine — de montrer ce que la France a fait dans ce domaine, de promener le lecteur dans ces humbles demeures où s'accomplit le sauvetage de l'Enfance, dans ces Foyers où l'on travaille au relèvement moral des adolescents qui ont glissé sur des pentes mauvaises, dans ces Asiles où les vieillards terminent quietly leur existence et où la pitié vous étreint en face de quelques loques humaines que les sœurs de charité recueillent et soignent.

L'œuvre humaine de la France que nous voulons présenter ici, ce ne sont ni les hôpitaux ni les écoles ni les Instituts Pasteurs ni les formations d'hygiène qui contribuent à la protection et à la valorisation de l'être humain. C'est seulement l'ensemble des organismes où missionnaires, religieux et personnalités laïques s'unissent pour donner aux vaincus de la vie une aide précieuse et nécessaire. Cette œuvre, nous pouvons la contempler avec fierté, parce qu'elle marque la forte empreinte de tous les nôtres qui ont rempli leur mission sociale avec sérénité et confiance. Déjà les populations elles-mêmes nous apportent une collaboration croissante, signe évident d'une compréhension de la tâche qui leur incombe désormais.

On peut espérer qu'en un avenir proche, français et annamites, sauront opposer avec succès un « Front humanitaire » à la souffrance des hommes de ce pays.



ASSISTANCE SOCIALE



Les Œuvres d'Assistance Sociale qui avaient été créées en Cochinchine tant par l'initiative privée que par le Gouvernement sont demeurées longtemps dans un état d'indigence par suite de l'indifférence du public et des capacités restreintes de nos divers budgets.

Sans doute, les religieuses qui se consacraient au sauvetage des enfants abandonnés, avec l'appui de quelques personnes généreuses, réussissaient à poursuivre patiemment leur action sociale ; sans doute encore, à Saigon, à Cholon et ailleurs, des Associations s'étaient formées pour venir en aide aux malheureux. Mais les efforts demeuraient éparpillés, inefficaces et finissaient par circonscrire l'activité des uns et des autres.

C'est au regretté Gouverneur Général Pierre PASQUIER que la Cochinchine doit la formule la plus heureuse et la plus féconde en matière d'Assistance Sociale. Dès 1912, alors jeune Administrateur des Services civils, il avait prévu que « sous la poussée de l'Occident et de l'évolution mondiale la vieille civilisation annamite, sans toutefois renier son passé ni les meilleures de ses traditions, serait amenée à modifier sinon le fond, du moins la forme de ses institutions »

Un peu plus tard, il écrivait : « Tout milieu social a ses problèmes humanitaires, que ceux-ci soient posés par la différence de répartition des richesses, par des ruines imprévues nées de cataclysme, ou qu'ils résultent d'endémies spéciales au milieu ou de faiblesses physiques issues de l'évolution de la race ; l'Indochine n'échappe pas à cette loi. Il était du devoir du Gouvernement de se préoccuper des besoins des moins favorisés, de s'efforcer de porter remède aux misères collectives, de rechercher les moyens de donner aux déshérités, aux vaincus de la vie l'aide nécessaire ».

Par arrêté du 14 Octobre 1929 a été créé le Service d'Assistance Sociale.

Et c'est ainsi que vers la fin de 1931, le Gouverneur KRAUTHIMER — appelé, à juste titre, le Père de l'Assistance Sociale en Cochinchine — organisa à Saigon-Cholon et dans chaque province une Association d'Aide Mutuelle et d'Assistance Sociale (A.M.A.S.) groupant dans un même élan de générosité les personnalités les plus diverses, sans distinction d'origine ou d'opinion, pour apporter à tous les déshérités de la vie l'appui de leur protection morale et matérielle.

Le Comité Central se prolonge dans tout le pays par des ramifications ou AMAS provinciales — dont la plus importante, l'AMAS de Saigon-Cholon — qui ont chacune leurs attributions bien définies et leurs propres ressources.

Toutefois, en 1935, par suite de certaines confusions qui s'étaient créées dans quelques esprits touchant le Comité central et l'AMAS de Saigon-Cholon, le Gouverneur PAGÈS, a apporté, par son arrêté du 1er Juillet 1935, des réformes très profondes qui constituent la Charte nouvelle de l'Assistance sociale en Cochinchine

Le Comité central, organisme d'impulsion et de contrôle des œuvres d'assistance assure la liaison permanente entre ces groupements et les pouvoirs publics. Il a pour objet de :

1° Venir en aide aux associations provinciales et régionales dans la poursuite de leurs buts.

2° Pourvoir à l'organisation des Œuvres d'intérêt général.

3° Coordonner les efforts mutualistes et en intensifier la propagande.

4° Recueillir le maximum de ressources nécessaires et en assurer la répartition,

5° Centraliser la documentation concernant les Œuvres sociales, étudier les problèmes et en proposer les solutions, éta-

blir les programmes d'ensemble à soumettre à l'approbation de l'Autorité administrative compétente et en poursuivre la réalisation,

6° Stimuler et encourager les dévouements aux Œuvres sociales,

7° Le cas échéant, gérer administrativement et financièrement les établissements d'assistance qui ne sont pas d'intérêt strictement provincial ou régional.

Le Comité Central comprend un délégué élu de chacune des vingt deux associations provinciales et régionales qui lui sont obligatoirement affiliées et un nombre égal de délégués du Gouverneur.

Il est administré par un Conseil d'Administration composé de neuf membres.

Ses ressources sont utilisées aux fins suivantes :

1° Subventions accordées, après enquête, à des œuvres viables, momentanément en difficulté ainsi qu'aux associations provinciales ou régionales s'il y a lieu. Aucune œuvre ou association non affiliée à une association d'aide mutuelle et d'assistance sociale provinciale ou régionale ne peut prétendre à un appui financier quelconque du Comité central :

2° Participation aux frais de premier établissement d'œuvres nouvelles, les dépenses ultérieures de fonctionnement et d'entretien de ces établissements devant, en principe, incomber à l'association provinciale ou régionale du lieu où ils sont situés.

3° Constitution, mise en route et frais d'entretien d'œuvres de caractère général (dispensaire, préventorium, sanatorium, etc...), des règles spéciales pouvant être adoptées par le Comité central, avec l'approbation du Chef d'Administration locale et après consultation des AMAS intéressées pour tels ou tels établissements déterminés.

4° Secours en cas de sinistre ou de calamités publiques,

5° Toutes dépenses jugées nécessaires par le Comité en vue de soulager une forme de misère quelconque.

6° Eventuellement, subventions accordées aux groupements à forme mutualiste de l'article 2 de l'arrêté du 1er Juillet 1935.

7° Frais courants d'administration et de fonctionnement du Comité central.



Les AMAS provinciales ont pour rôle d'enbrigader dans une vaste croisade d'assistance et d'aide mutuelle toutes les bonnes volontés, de travailler au soulagement de la misère sous toutes ses formes, de venir en aide aux œuvres existantes, de créer et de développer, partout où besoin s'impose, des organisations de bienfaisance et d'entr'aide sociales.

Les attributions du Comité central et des AMAS provinciales sont donc nettement définies par l'arrêté du 1^{er} juillet 1935. Il n'est pas de confusion possible. Le Comité central est à la fois organisme de contrôle et de répartition des fonds provenant de la générosité publique et des subventions des divers budgets de la Colonie.

Il a le rôle délicat, à la fois de développer les œuvres sociales et de freiner toutes dépenses qui risquent d'être des gaspillages. Il prélève le quart des recettes des AMAS provinciales pour mieux répartir les ressources en donnant aux provinces pauvres les œuvres de bien qui leur manquent et que leur seules ressources ne permettraient pas de créer,

Grâce à une telle organisation, il a été possible d'élargir le champ de l'action sociale et de réunir, sous l'égide de l'Administration et avec son appui, le faisceau des bonnes volontés agissantes.



LES ASSOCIATIONS PROVINCIALES D'AIDE MUTUELLE ET D'ASSISTANCE SOCIALE

L'AMAS de Saigon-Cholon



Le Comité central, comme nous l'avons vu, étend son action sur toutes les provinces de Cochinchine par l'intermédiaire des AMAS provinciales. Pour la région Saigon-Cholon l'AMAS a les mêmes attributions que celles des provinces, à savoir :

- a) — réaliser progressivement les oeuvres d'Assistance sociale,
- b) — Venir en aide aux oeuvres qui poursuivent des buts identiques,
- c) — Favoriser par une aide morale et matérielle le mieux-être des masses laborieuses indigènes,

L'AMAS de Saigon-Cholon est affiliée au Comité central auquel elle verse le quart de ses ressources. La moitié de ses recettes est réservée aux oeuvres d'intérêt régional et le dernier quart aux dépenses d'administration et aux oeuvres d'intérêt général.

L'AMAS de Saigon-Cholon gère administrativement et financièrement toutes les oeuvres qu'elle a créées ou celles dont elle a accepté la gestion.

L'association est composée de membres sociétaires, de membres d'honneur et de membres bienfaiteurs.

Ses ressources sont alimentées par le produit des cotisations, des dons, des fêtes qu'elle organise, des subventions qui pourront lui être accordées et des revenus des fonds sociaux et biens de toute nature.

L'activité de l'AMAS de Saigon-Cholon s'est manifestée dans deux domaines.

1° — dans la création et la gestion des œuvres sociales.

2° — dans l'organisation annuelle de la Kermesse du Timbre antituberculeux.

a) — *Création et gestion des oeuvres sociales.*

L'AMAS gère le Dispensaire Jean Krautheimer, Centre important de dépistage de la Tuberculose. Nous donnons quelques détails plus loin sur son fonctionnement.

L'AMAS a pu intensifier la lutte antituberculeuse à domicile par la création d'un corps d'infirmières visiteuses, d'un service social au Dispensaire même ; ce qui a nécessité le recrutement d'un second médecin ; par l'achat d'une voiture d'ambulance. C'est aux efforts conjugués de L'AMAS de Saigon-Cholon et de l'AMAS de Thudaumot que l'on doit encore l'agrandissement du Sanatorium de cette ville qui reçoit actuellement 150 malades.

Son activité dans le domaine de la lutte antituberculeuse est considérable et va chaque jour s'intensifiant.

D'autres fléaux sociaux ont également retenu l'attention de l'AMAS. C'est ainsi que la construction d'un Asile de nuit avec soupe populaire, le soir, a été décidée et sera terminée cette année. D'autre part, la réorganisation totale de la Maison de Caudinh est en cours. Cette maison reçoit les enfants du sexe masculin qui sont confiés à l'AMAS par les tribunaux et qui sont moralement et matériellement abandonnés : oeuvre profondément humaine à laquelle le Conseil d'Administration de l'AMAS apporte tous ses soins.

b) — *Organisation annuelle de la kermesse du Timbre antituberculeux.*

C'est encore là que s'est manifestée l'activité sans cesse croissante des membres de l'AMAS. Ralliant autour d'eux quelques personnalités, ils ont réussi à recueillir des fonds impor-

tants qui permettent à l'AMAS d'assurer les charges, de plus en plus lourdes, occasionnées par les oeuvres antituberculeuses.

Le programme d'action de l'AMAS Saigon-Cholon, est à peine commencé ; mais il permet tous les espoirs. Lorsqu'il aura été réalisé entièrement les malheureux pourront en rendre grâce aux hommes de bonne volonté qui se succédant dans le Comité auront travaillé avec patience et ténacité.



LA PROTECTION DE L'ENFANCE EN COCHINCHINE



Dès le début de la colonisation française, la mortalité infantile a préoccupé les Pouvoirs publics. Les infections épidémiques comme la variole, les pratiques néfastes génératrices du tétanos et de la gastro-entérite, les lourdes et inexorables hérédités de la syphilis étaient à ce point tueuses d'enfants que le pourcentage de 70% de mortalité pendant la première année de la vie a été établi d'une façon concordante par beaucoup de Médecins. A ce moment le peuplement à faible densité de la Cochinchine ne pouvait se maintenir qu'avec peine, malgré les caractères prolifiques de la race. La protéger s'imposait en premier lieu. C'était une oeuvre d'urgence économique et de plus une oeuvre de générosité dans la ligne du génie de notre Patrie.

Pour vaincre les menaces de déchéance et de disparition, il fallait, avant tout, protéger les enfants dès leur naissance, au moment de leur venue au monde et, ensuite, dans les premières années de leur vie.

Les Quatre grands dangers qui menacent l'Enfance en Cochinchine

Au cours du 1^{er} congrès de l'Enfance qui a été organisé à Saigon les 1^{er} et 2 Juillet 1934, M. le Docteur FABRY, Médecin chef de l'Hôpital Lalung-Bonnaire a exposé comme suit les dangers qui, en ce pays, menacent l'Enfance à chacune des trois étapes de sa vie :

Dès qu'il vit, l'enfant est très vieux. Fruit d'une longue lignée, il recueille, d'une façon directe ou alternative, les hérédités raciales, familiales ou individuelles dont les combinaisons fixeront la personnalité morale et physique. Constatation en gros,

banale, mais jamais assez redite et où la médecine et la morale une fois de plus se rejoignent et s'unissent. Constatation très vieille car l'Écriture dit déjà "Les parents ont mangé des raisins verts et les dents de leurs enfants en ont été agacés."

Une hérédité ici domine toutes les autres : l'hérédité syphilitique, redoutable à la fois et par son extrême diffusion et parce qu'elle tue l'enfant ou en fait irrémédiablement un être diminué. En 1901, à Cholon, on la rencontre 253 fois pour 1458 accouchements, en 1902 293 fois pour 1428 accouchements soit un pourcentage approximatif de 16% et de 20 %. Mais les méthodes modernes de séro-réactions qui nous permettent de déceler la maladie inapparente font monter le pourcentage à sa valeur réelle de 56%. En 1928 à Cholon sur 2644 parturientes 1428 séro-actions ont été trouvées positives et la mortalité infantile atteint de ce fait dans les dix premiers jours de la vie 14, 3 %. On peut estimer à 40 % le pourcentage de cette infection chez les primipares et à 60 % chez les multipares. Ces chiffres mesurent la grandeur du danger.

L'enfant dont la vie intra-utérine n'aura pas été interrompue par cette terrible hérédité devra traverser ensuite l'épreuve courte et redoutable de sa mise au monde. En effet, l'ignorance des matrones conduit à coup sûr tout accouchement difficile aux complications graves : ruptures utérines, infections puerpérales, hémorragies profuses tuant la mère et l'enfant. L'accouchement normal lui-même est en réalité contrarié par leurs manœuvres externes. Les mains compriment le ventre, refoulent le fœtus et changent fréquemment sa position. Fort heureusement, dans la majorité des cas la nature reste la plus forte et supplée à l'insuffisance technique. Elle réussit à imposer la magnifique ordonnance d'un acte qu'elle a réglé dans ses moindres détails.

L'enfant voit quand même le jour, mais il n'est pas encore sauvé. La matrone, ramassant à même le sol un fragment de porcelaine ou un morceau de verre, coupe le cordon et en même temps, souvent, inocule, de ce fait, une terrible infection : le tétanos. Cette pratique néfaste fait des ravages incroyables. Dans la seule ville de Cholon, le pourcentage des décès par tétanos chez les nouveaux-nés était de 42% en 1900 et de 43% en 1901.

Plus tard, dans les premiers jours de sa vie, l'enfant trouvera sur sa route un autre écueil, et l'ignorance, une fois de plus, contrarie ici la nature. Ces mères annamites, qu'aucune coquetterie coupable n'éloigne de l'allaitement, multiplient et prolongent les tétées, de jour et de nuit, contrariant le cycle digestif et créant un état chronique d'embarras gastrique. Heureusement que l'enfant nourri au sein peut se permettre sans grand danger bien des écarts, tant est parfaite l'adaptation du lait maternel à l'organisme du nourrisson. Mais il n'en est plus de même lorsque, dès le 20^e jour, comme il est de pratique courante, les mères donnent à l'enfant une nourriture composée de riz et de poisson. Alors peut éclater le feu brutal de l'infection latente, tuant parfois en 48 heures. Dans la majorité des cas, cette alimentation mal réglée dans son choix, sa quantité et sa répartition conduit l'enfant aux vomissements en séries, à la diarrhée chronique et par suite à l'hypotrophie, à la cachexie et à la mort.

Contre ces 4 fléaux : la syphilis, les manœuvres nocives de l'accouchement, le tétanos, la gastro-entérite de nourrisson dont l'importance réunie dépasse de beaucoup toutes les autres causes de mortalité infantile qu'avons-nous fait jusqu'ici et quels sont les résultats obtenus ?

Les moyens de lutte mis en œuvre

Les résultats obtenus

Protection prénatale

La lutte contre la syphilis a été, la première, entreprise avec vigueur. A cet effet des consultations prénatales ont été instituées où les examens cliniques et sérologiques sont systématiquement pratiqués. Les débuts en ont été difficiles et lents. Par insouciance, les malades permettaient rarement la poursuite de la cure jusqu'au blanchiment complet. Mais peu à peu le succès est venu. Des jeunes mères, ayant pu, pour la première fois, mener à bien une grossesse et avoir un enfant bien portant après de nombreux avortements et de nombreuses morts nous ont fait la meilleure propagande ; car cette race tient à avoir des enfants. Actuellement la majorité des consultantes se soumet avec foi à la totalité du traitement.



Entr'aide Maternelle
Garderie de TANDINH : Vue extérieure



Consultation de nourrissons. D^r Henriette BUI



Œuvre de la Goutte de Lait de Soja
(Au centre : M. Giraud-GILLET)

En 1927, un Institut Prophylactique construit à Saigon près du grand marché central est venu parfaire le travail entrepris dans les Hôpitaux et les Maternités. Nous verrons plus loin les résultats obtenus par cet Institut.

A la Maternité de Cholon:

950 consultations prénatales ont été données en 1925		
5560	id.	1931
12653	id.	1933

A la Clinique-Maternité de Binh Đông et à la Maternité de Phu-Dinh (Cholon) il a été enregistré :

39.915 consultations...	} en 1933-1934.
10.201 consultantes	
44 986 consultations....	} en 1934-1935
10 858 consultantes ...	

Ainsi a été franchi le premier pas.

Protection du nouveau-né et du nourrisson

Pour soustraire l'enfant aux dangers des manœuvres nocives de l'accouchement, on a donné obligatoirement aux matrones une instruction pratique et rudimentaire. Une Maternité-Ecole a été créée à Cholon, dès Octobre 1901, pour la formation des matrones municipales. Elles touchaient une indemnité mensuelle payée par la Ville. Les produits antiseptiques, les bandages, pincettes et ciseaux, étaient mis gratuitement à leur disposition.

Dans l'intérieur, elles venaient faire un stage dans les formations sanitaires du Chef-lieu. On s'appliquait à leur faire contracter des habitudes de propreté, à leur apprendre à sectionner et à bander le cordon ombilical et à donner aux accouchées des soins antiseptiques. En échange de ces stages, des avantages leur étaient accordés : construction d'une petite maison, don du matériel et des objets de pansement nécessaires à leur profession ; gratification proportionnelle au nombre d'enfants mis au monde et vivants.

Ceci fait, on passe au 2^e stade de l'œuvre : créer un corps de véritables sages-femmes indigènes. 550 ont été ainsi formées.

en 1910. Les élèves provenant des différentes provinces de la Cochinchine subissent un concours pour leur admission à l'Ecole. La durée des études est de deux ans, avec examens de passage et de sortie. Depuis 1929, les candidates doivent savoir lire et écrire le français. Après obtention de leur diplôme, les sages-femmes sont affectées aux provinces dont elles sont originaires.

L'œuvre s'est élargie encore depuis 1926 par l'instruction d'élèves chinoises libres qui, après l'Ecole, sont autorisées à ouvrir des petites maternités privées, sous le contrôle du Médecin de la Municipalité ou de la province.

En Cochinchine, l'effectif des sages-femmes indochinoises fonctionnaires est actuellement de 237.

En 1933, 41.160 accouchements ont été pratiqués par ces sages femmes soit une moyenne de 173 accouchements par sage-femmes et par an. Sur ces 41.160 accouchements 28.120 reviennent aux formations isolées ou aux postes mobiles, c'est-à-dire ont été faits en dehors des formations sanitaires des chefs-lieux indiquant à quel point a été pénétré le milieu rural.

Les chiffres pour la Maternité de Cholon dépassent 2800 par an, soit un accouchement toutes les 3 heures.

Enfin, 3145 accouchements ont été pratiqués par les sages-femmes libres diplômées.

En 1933, sur 152.000 naissances en Cochinchine nous en avons donc contrôlé 45.500 soit 33% et ce pourcentage monte à 40% pour la Région Saigon-Cholon.

Résultat qui, par son ampleur, a dépassé les espérances du début, mais qui doit aussi nous satisfaire par sa qualité.

Le tétanos a complètement disparu. Cette maladie qui tuait, — rappelons-le — jusqu'à 40 % des nouveau-nés, ne mérite plus d'être citée que pour mémoire.

Les sages-femmes, de plus, préservent le nouveau-né de l'ophtalmie purulente qui a été longtemps un facteur important de cécité et vaccinent systématiquement l'enfant contre la variole. En Cochinchine, la variole est vaincue et la fourniture immédiate du vaccin jennérien frais est une préoccupation impor-

tante de la Direction de la Santé et de l'Institut Pasteur, auquel nous devons ce service, entre tant d'autres services éminents.

Enfin, l'action contre la gastro-entérite a été menée énergiquement. Des conseils sont donnés aux mères durant leur séjour dans nos maternités, et, dans toutes les formations sanitaires non spécialisées, ont été créées des consultations de nourrissons. Les bébés y sont examinés et pesés. On fait corriger par les mères les erreurs si fréquentes qu'elles commettent dans l'alimentation de leurs enfants. Des distributions gratuites de lait aux femmes nécessiteuses permettent de donner, le cas échéant, une alimentation rationnelle.

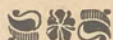
Ces consultations jouissent d'une faveur croissante. A la Maternité de Cholon, le chiffre est passé progressivement de 2.108 en 1925 à 16 914 en 1933.

Un nouveau service de Consultations pré et post-natales vient d'être créé à la Maternité de Cholon. Il a été confié à la Doctoresse Henriette Bui, la première Doctoresse annamite.



CRECHES-GARDERIES

DISPENSAIRES POUR ENFANTS ET GOUTTES DE LAIT



Il existe dans presque toute la Cochinchine des Crèches où sont recueillis de malheureux enfants que la criminalité de certains parents ou l'indigence absolue de quelques mères ou encore la terreur des filles-mères auraient voués à la plus triste des morts sans le dévouement des religieuses, françaises et annamites. Nous citerons les crèches de Cholon, Govap, Cangiôc, Phumy, Thuduc, Thuthiêm, Baria, Bêtré, Bienhoa, Longxuyên, Mytho, Rachgia, Sadec, Soctrang, Travinh. Visitons-en quelques unes et nous comprendrons les difficultés que rencontre le sauvetage de l'Enfance et les espoirs qu'il nous est permis de fonder cependant sur l'œuvre poursuivie.

Chez les « Sauveuses d'enfants » de Cholon

C'est une rue tranquille. La rue de Triêu châu. Une Eglise .. à côté, une petite porte qui nous pousse pour pénétrer dans deux séries de bâtiments modestes reliés par des passages couverts. D'un côté, le logement des sœurs; de l'autre, la crèche.

La Crèche ? Des petits lits blancs très propres où achèvent de mourir de pauvres bébés. Le silence pèse. On ne voudrait pas troubler cette lutte inégale entre la Camarde puissante et le faible petit être. Parfois des visages apparaissent, reposants, et sur lesquels la vie s'insuffle lentement.

Nous parcourons la double rangée de berceaux, le cœur étreint d'une infinie pitié. A peine sommes-nous hors de cette salle que la vue de quelques petits, rieurs et joufflus, nous surprend.

— Des rescapés ? Plus forts que la Mort ?

— Oui, 15 à 17 %. Nous faisons l'impossible pour les sauver. Mais ils arrivent presque tous trop tard. On nous en apporte complètement empoisonnés. Ils sont forts. Ils sont bien. Et, quelques heures après, le poison a fait son œuvre.

— C'est monstrueux : Vous recherchez les coupables ?

— Inutile. Les mères qui ont voulu se débarrasser de leurs petits disparaissent, happées par la grande cité, par la vie.

Ce sont des cas assez rares, heureusement. Mais la plupart de ceux qui nous sont apportés trahissent l'impuissance des mères à les sauver. Elles ont mal soigné leurs petits. Elles pensent que nous sauverons les moribonds. Cela arrive, comme vous le voyez. "

En effet, sous nos yeux, la preuve vivante du dévouement des religieuses est là. Après avoir tiré ces enfants de la mort, elles les élèvent et s'occupent d'eux, même au delà de l'adolescence.

Un médecin Indochinois donne des soins aux enfants de la Crèche.

Les «sauveuses d'enfants» de la rue Triêu-Châu travaillent depuis 1870. Elles ont recueilli plus de 3800 enfants à ce jour. Elles ont connu des années pénibles par suite de l'insuffisance des moyens financiers. Songez donc : Le lait, les berceaux, les layettes, l'entretien de la «Maison», tout cela exige de l'argent.

C'est pour venir en aide à toutes ces œuvres de l'Enfance qu'a été organisée, pour la première fois en 1934, la Semaine de l'Enfance dont le double succès financier et moral ouvre l'horizon à tous les espoirs.

Désormais, sous l'égide du Chef de la Colonie et du Comité central d'Aide Mutuelle et d'Assistance sociale, les collectivités elles-mêmes iront au secours de tous ces petits abandonnés en donnant à leurs «sauveuses» le moyen de poursuivre leur mission sublime dans de bien meilleures conditions.

A Govap, chez les religieuses de la Sainte-Croix

La Crèche date de 1892. Elle a été fondée par Mgr COLOMBERT et le père Ernest Hay. Elle est aujourd'hui placée sous la direction des Sœurs annamites de l'ordre des Amantes de la

Croix de Cholon. Au début, celles-ci visitaient les enfants malades du village et leur apportaient quelques douceurs. L'écho de leurs bienfaits se répandit bien vite et, de partout, les mères elles-mêmes leur apportèrent leurs pauvres petits, pour la plupart, dans un état physique lamentable. Bientôt l'humble pailote qui les logeait devint trop étroite. Un bâtiment modeste fut élevé, à gauche de la petite église et c'est là, pendant près de 40 ans, que 6219 enfants furent recueillis.

Comme chez les « Sauveuses de Cholon », comme dans toutes les autres crèches, la mortalité infantile fut effroyable. Les pauvres petits y venaient, y viennent encore pour mourir.

— On en a trouvé un, au pied d'un arbre, les yeux complètement dévorés par des fourmis. Les sœurs l'ont sauvé. C'est à présent un bébé de 3 ans, en bonne santé.

— Mais alors, faut-il nous borner à enregistrer ces résultats désastreux puisque des parents sans conscience consentent à se débarrasser de leurs petits *in extrémis* ?

— Ne leur lançons pas la pierre à ces pauvres gens. L'ignorance, la misère, les préjugés dont ils sont eux-mêmes les victimes sont cause de ce dénouement fatal touchant la vie de leurs enfants.

Mais il est des chiffres qui indiquent, depuis cinq ans, c'est à-dire depuis que l'Assistance sociale, toute préoccupation confessionnelle mise à part, vient en aide aux œuvres de l'Enfance, qu'il faut continuer avec courage la tâche commencée :

1930	—	124	enfants reçus	105	décès	19	vivants
1931	—	129	»	108	»	21	»
1932	—	164	»	141	»	23	»
1933	—	246	»	210	»	36	»
1934	—	204	»	163	»	39	»
1935	—	320	»	287	»	50	»

Effroyable encore est la mortalité infantile. Pourtant un médecin civil : Le Docteur Pham-van-Thuân vient régulièrement soigner les enfants de la Crèche à titre bénévole. La nourriture, comme ailleurs, est, soit le lait des mères ou des nourrices, soit le lait condensé Nestlé.



Crèche de GOVAP



Université Côte d'Azur. Bibliothèques
Groupe d'Enfants de la Crèche de GOVAP



Croix-Rouge Française :- Consultation de nourrissons
Vue extérieure



Consultation d'Enfants au Dispensaire de la Croix Rouge

Il nous est agréable de souligner ici le précieux appui que la Société Nestlé a toujours accordé aux Œuvres de la première enfance. Dans les Crèches et les Garderies ses dons fréquents d'un lait de vache condensé, d'une pureté absolue, ont permis à défaut du lait de la mère, à des milliers d'enfants ainsi nourris d'échapper à la gastro-entérite meurtrière. Les Sœurs dirigeantes, comme les dames de la Croix Rouge, de l'Entr'aide Maternelle et des Amis de l'Enfance ont recours à cet allaitement artificiel pour sauver des petits qu'une nourriture prématurée et les pratiques dont nous parlons plus haut avaient condamnés à des graves affections gastro-intestinales. Elles ont trouvé auprès de cette société le généreux appui qui leur a permis d'accomplir plus facilement leur tâche.

A souligner, d'autre part, que depuis 1935, deux sœurs de la Crèche de Govap font un stage au Dispensaire de la Croix Rouge où elles reçoivent un excellent enseignement d'infirmière. Ainsi elles peuvent soigner les enfants de la crèche avec toute la compétence voulue.

— Il faut noter également que le nombre des décès en 1936 a encore diminué. Il est à souhaiter que toutes les Crèches et Garderies soient confiées à des personnes ayant fait au moins deux ans de stage à l'Ecole des Infirmières de la Croix Rouge.



Le nombre des enfants à la Crèche de Govap atteint aujourd'hui 74... il sera bientôt d'une centaine. Ce développement rapide, de l'aveu même de la Sœur supérieure, provient de ce que l'Assistance sociale et les notabilités françaises et annamites connaissent l'œuvre et s'y intéressent de près.

La Semaine de l'Enfance, en 1934 et en 1936, a déterminé un courant d'opinions favorable à toutes ces œuvres et aussitôt un sauvetage de plus grande envergure a été entrepris. Les moyens financiers dont celles-ci disposent, un peu plus importants, les stimulent dans leur action.

La Crèche de Govap, récemment agrandie, le sera encore sous peu. Car il faut de la place aux enfants de 4 à 5 ans qui reçoivent un petit enseignement avant d'aller à l'école paroissiale. Il en faut également aux filles qui font de la couture.

L'avenir de tous ces petits ? Les Garçons sont envoyés dans les imprimeries, librairies, comme ouvriers ; les filles sont initiées à un enseignement ménager, à des travaux de couture, en attendant d'être mariées ou placées dans les familles qui ont besoin d'ouvrières.

BETHLEEM

autre refuge de l'enfance abandonnée

Au village de Linh-chieu-Dông (Thuduc) se trouve un modeste établissement appelé BETHLEEM donnant asile aux femmes qui doivent faire leurs couches et aux enfants abandonnés.

Fondée en 1912, par le R. P. BOURGEOIS, missionnaire de l'endroit et, depuis, entretenue par lui, plus tard, par son successeur le R.P. CRANSAC qui vient de mourir, cette maison est dirigée par la sage-femme annamite Le-thi-Huong, diplômée sortie de l'Ecole de Cholon avec le N° 1. Cette brave femme est aidée dans sa tâche, toute de dévouement et de charité, par trois de ses sœurs.

La fondation a pour but :

- 1° — de diminuer la mortalité infantile,
- 2° — de recueillir les enfants abandonnés,
- 3° — les élever dans de bons principes et
- 4° — le moment venu, les établir.

Le premier but est atteint grâce aux conseils et soins donnés par la sage-femme aux futures et nouvelles mères. Les consultations à domicile ou à l'établissement, l'hygiène de la mère et de l'enfant à la Maternité et, surtout, une régression très sérieuse des avortements provoqués par des mères indignes lesquelles ont, depuis, renoncé à ces pratiques criminelles sachant que leur enfant est discrètement recueilli à la Crèche, sont autant d'éléments qui permettent de lutter contre ces hécatombes d'enfants jadis importantes.

Le nombre des accouchements s'élève en moyenne à 200 par an.

Les enfants abandonnés sont, comme ailleurs :

- a) les tout jeunes orphelins,
- b) les nouveaux-nés affligés de tares repoussantes, véritables monstres que les parents ne veulent plus garder avec eux,
- c) les bébés que des parents trop pauvres ne peuvent élever eux-mêmes,
- d) tous les pauvres petits qu'on dépose clandestinement au seuil de « BETHLEEM »,
- e) enfin les enfants que des parents superstitieux abandonnent pour obéir aux injonctions des devins et des sorciers.

Les Médecins de l'Assistance visitent souvent l'établissement. Mais ici, comme en bien des crèches, ils sont souvent impuissants à sauver les pauvres petits êtres en complet état de déficience

Ceux qui échappent à la mort deviennent les enfants de la Maison. Les grandes filles s'occupent des tout petits. Elles apprennent tout ce qu'il est nécessaire de savoir pour être, plus tard, de bonnes mères de famille. Il y a déjà des filles de cette œuvre qui sont mariées à de braves cultivateurs. Des garçons ont été placés dans une ferme-école de la Mission. Des jeunes vont à l'école paroissiale.

Tout un petit monde, sauvé de la tourmente qui s'appropriait à l'emporter, vit à présent, dans un foyer, à l'abri de la faim et de l'abandon.

Les ressources de l'œuvre ? — Dons des personnes généreuses, produits de culture, aide de la Sainte Enfance. Depuis 1934, une petite part est réservée à « BETHLEEM » dans les bénéfices nets de la Semaine de l'Enfance.

Crèche de Bienhoa

Les Sœurs de Saint Paul de Chartres et celles de la Providence de Portieux ont fondé dans presque toutes nos provinces des Crèches qui poursuivent les mêmes résultats.

Nous parlerons de la Crèche de Biênhoa pour montrer que certaines de ces œuvres ont besoin d'être réorganisées en vue de mieux assurer la protection de l'Enfance.

Cette Crèche comprend deux pavillons, dont un a été reconstruit en 1934. Elle est vaste et peut recevoir quatre vingts enfants. L'aménagement du nouveau pavillon réunit d'excellentes conditions d'hygiène: bon carrelage, grandes fenêtres, large véranda, éclairage électrique, ombrage autour. Le pavillon, qui est à rez-de-chaussée comprend une salle commune que prolonge un couloir central, des chambres d'isolement qui s'ouvrent sur le couloir, une salle de préparation des biberons et une chambre de garde.

Un orphelinat permet d'élever les enfants qui proviennent de la Crèche ; il se trouve à cent mètres de celui-ci.

Orphelinat et Crèche relèvent de l'autorité de la Sœur supérieure, directrice de la Sainte Enfance.

Fondation { Crèche en 1872.
Orphelinat en 1896.

Crèche. — Elle reçoit tous les ans une moyenne de 50 enfants de 0 à 4 ans. Ils y sont admis seuls, sans leur mère ou nourrice. Les formalités, pour entrer, se réduisent à la simple production d'un extrait d'acte de naissance.

Les enfants sont élevés au lait de vache condensé et sucré.

Quatre sœurs font l'office d'infirmières et de garde-malades.

Tous les matins, elles portent les malades à la consultation de l'Hôpital provincial tout proche, où soins et médicaments sont donnés gratuitement. Pour les cas graves et en temps d'épidémie, le Médecin de la province passe la visite à la crèche ou indique les mesures prophylactiques appropriées.

Les enfants reçus à la Crèche sont ou abandonnés ou confiés aux sœurs. Qu'ils relèvent de l'une ou de l'autre catégorie, ils sont, la plupart du temps, très malades. Aussi la mortalité est-elle considérable, malgré le dévouement digne d'éloge des Sœurs.

Les enfants qui ont dépassé quatre ans d'âge sont mis à l'Orphelinat.

Orphelinat.— Presque toutes les orphelines sont élevées depuis leur tendre enfance. Elles apprennent à lire, écrire et surtout coudre. Elles peuvent quitter l'établissement quand elles trouvent une place ou un mari.

La Crèche et l'Orphelinat tirent leurs ressources d'une subvention annuelle de 1.2000\$00 du Budget provincial, de dons de particuliers et du produit du travail des orphelines.

Dans le courant de 1935, la Crèche a reçu 60 enfants et l'Orphelinat a élevé 46 jeunes filles.

Comme nous l'avons dit précédemment, la Congrégation des Sœurs ne reçoit à la Crèche que les enfants et non les mères. De ce fait, les petits sont allaités artificiellement. Si l'on se rappelle, d'autre part, qu'ils sont presque toujours athrepsiques, on comprend les difficultés que doivent rencontrer les Sœurs pour abaisser la mortalité infantile.

Aussi serait-il intéressant pour la province d'avoir une Crèche où les mamans seraient admises en même temps que les enfants et qui disposerait de quelques nourrices pour suppléer aux mères qui n'auraient pas suffisamment de lait.

Evidemment, la science et le dévouement ne pourraient rien sur des organismes irrémédiablement déçus. Mais on pourrait espérer en sauver un certain nombre grâce à une bonne surveillance médicale et surtout un allaitement naturel bien dirigé.

La crèche pourrait ainsi devenir un centre d'éducation maternelle.

Cette Crèche devrait comprendre deux bâtiments : l'un pour enfants sains, avec leurs mères ou leurs nourrices, l'autre pour enfants malades.

Pour réaliser assez facilement une telle réforme, il suffirait que l'AMAS provinciale intensifiât son activité, s'attachant surtout à créer dans la région un mouvement en faveur de l'Enfance. Nous savons qu'il n'est pas aisé de secouer des égoïsmes et des indifférences fortement enracinés. Mais l'œuvre est assez belle pour que chacun de nous s'y mette rapidement.

Refuge pour les enfants abandonnés de Xom-Chiêu

A Xom-chieu, banlieue de Saigon, il existe, depuis 1920, un refuge pour enfants abandonnés. Cet établissement ne peut-être assimilé à une Crèche ou à une pouponnière. C'est un refuge pour enfants au-dessous de trois ans et que les parents abandonnent le plus souvent dans un état désespéré afin de s'éviter les frais d'une sépulture convenable.

Sur une moyenne annuelle de 30 enfants, on en sauve à peine six.

Ces rescapés sont répartis dans deux pièces : l'une pour les malingres et les moribonds et l'autre pour les enfants sains. En cas d'encombrement les nourrissons sont dirigés sur la Crèche de Govap.

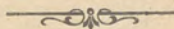
Les enfants, dès l'âge de deux ans, sont envoyés à l'école paroissiale de Xom-chieu. Arrivés à l'adolescence, ils sont placés dans des orphelinats ou dans les familles qui les réclament.

C'est un prêtre indigène qui dirige l'Etablissement.

La Municipalité de Saigon accorde une subvention à cette œuvre.



ENTR'AIDE MATERNELLE



Fondée par l'initiative de quelques Françaises, à la fin de 1929, l'Entr'aide Maternelle est une œuvre qui rend d'appréciables services à la classe ouvrière de Saïgon. Son but est de protéger la première enfance et d'aider les mères nécessiteuses à élever leurs petits dans les conditions d'hygiène les meilleures.

C'est en 1931 que cette Association a ouvert sa première garderie à Tandinh, 6 Rue Jean Mazet. Son succès s'est vite confirmé. Aussi les dames ont-elles fondé, dès l'année suivante une deuxième garderie dans le quartier populaire de Khanh-hoi.

Visiter l'une, c'est visiter l'autre. Même organisation. Même effectif en progression constante dénotant la confiance de plus en plus grande des mères annamites en ces maisons où leurs petits sont nourris, veillés, amusés pendant qu'elles sont au travail ou absorbées par les soins quotidiens du ménage.

Garderie de Khanh-hoi.— Ce sont des cris joyeux qui nous accueillent. Une cinquantaine de bambins se précipitent vers nous, nous prennent les mains et manifestent bruyamment leur joie de cette visite. Une dame française et deux religieuses annamites dirigent tout ce petit monde.

Partout, dans les salles, à la cuisine, sur le mobilier, règne une méticuleuse propreté.

— Les enfants, âgés de quelques semaines à cinq ans, sont reçus dans l'établissement, de 6 heures à 19 heures. A leur arrivée, ils sont baignés et habillés avec des combinaisons fournies par l'œuvre. Les vêtements qu'ils portent sont lavés, lessivés deux fois par semaine, et il les reprennent à la sortie.

Ils sont nourris selon les règles de la Puériculture. Le contrôle des biberons est rigoureusement assuré.

— Ils doivent avoir bon appétit? demandons-nous.

— Regardez et appréciez. « Ce sont, en effet, de beaux gosses dont les visages reflètent la santé et la bonne humeur.

— Combien sont-ils chaque jour ?

— Entre 40 et 50. L'effectif est passé d'une moyenne de 15 à 50, depuis l'an dernier indiquant une courbe ascensionnelle rapide en 1935-1936. Nous ne refusons que les malades, les contagieux. Ce chiffre doit correspondre sans doute à la moyenne des enfants de cet âge dans la population de Khanh-hoi.

— Plutôt parce que votre œuvre est mieux appréciée.

Avez-vous un service médical ?

— Non. La polyclinique municipale qui est en face nous suffit.

— Après cinq ans ? que deviennent ils ?

— Problème angoissant qui me préoccupe » me dit Mme BEZIAT, la Présidente de l'Œuvre, femme de grand cœur qui a fait beaucoup de bien dans ce pays. « Que font les parents, de tous ces petits que nous élevons avec tant de soins? Je ne saurais vous le dire.

Il faudrait créer une école maternelle annamite dans chaque quartier pour permettre à la même organisation de prolonger son œuvre, en apportant l'instruction et l'éducation à ces enfants. Aujourd'hui nous nous demandons si beaucoup d'entre eux ne restent pas dans la case familiale livrés aux mille dangers extérieurs.

Heureusement que pour certains quartiers (Tan-dinh, Chodui), M. PAGÈS, dans son nouveau programme de groupes scolaires, a prévu des annexes : Section maternelle avec jardins d'enfants.

— En somme, pour continuer l'œuvre admirable des garderies, il faut de l'argent ?



Croix Rouge Française -- Consultation de nourrissons
La Pharmacie



Entr'aide Maternelle -- Garderie de KHANH-HOI
Vue extérieure



Entraide Maternelle -- Garderie de TANDINH

Les Enfants

— Oui. Nos garderies elles-mêmes, en raison du développement qu'elles ont pris, gagneraient à être placées dans un immeuble plus vaste, à rez-de-chaussée, et entouré d'un grand jardin. »

Certes, ce serait intéressant. En attendant, la garderie de Khanh-hoi, comme celle de Tandinh, recueille bien des enfants qui, sans elles, auraient été les proies de multiples dangers.

Les Amis de l'Enfance

Les dames annamites ont suivi l'exemple de leurs sœurs françaises. Au début, quelques unes d'entre elles faisaient partie du même groupement. Prise d'une noble émulation, elles se sont réunies, elles aussi, pour fonder le 28 Novembre 1932 la « Crèche de Cau Rach-Ban » à Caukho, autre banlieue très dense de Saigon-Cholon. Un peu plus tard, elles ont ouvert une deuxième garderie à la rue d'Ayot, puis ont transporté celle-ci à la rue Frères Louis.

Garderie de Caukho.— Le choix du local a été très heureux. Une villa à rez-de-chaussée, sur soubassement en béton armé, vaste, bien aérée avec un grand jardin entouré de haies vives.

— Tirer les petits enfants de leurs taudis entouré de mares puantes, où ils respirent un air malsain, pour les amener là, leur donner comme habitation cette jolie maison en briques, couvertes de tuiles, construites selon les principes d'hygiène moderne, c'est réellement donner le paradis à ces pauvres enfants qui ont vécu jusqu'ici « en enfer » écrit une journaliste annamite.

A Caukho comme à Tandinh, à Khanh-hoi, à la rue Frères Louis, l'Enfant vit, en effet une existence bien meilleure que celle qu'il a dans la case familiale.

Une nourriture saine assurée, des jeux sous la surveillance des grandes personnes, des vêtements propres, des soins médicaux (deux médecins indochinois assurent bénévolement le service de ces garderies, des jouets et des gâteaux les jours

de fêtes ; que faut-il de plus au petit être dont le bonheur est fait de si peu !

La dévouée présidente, Mme THU, est la femme d'un ancien haut fonctionnaire annamite décédé : le Doc-phu THU. Elle dirige l'œuvre au prix de bien des peines et de sacrifices pécuniaires personnels.

Toutefois, un écueil attend l'œuvre extrêmement intéressante des Amis de l'Enfance. Notre devoir est de le signaler.

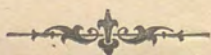
Les membres de l'Association ont cessé de payer leurs cotisations. L'œuvre vit de dons des personnes charitables, des subventions de l'Assistance sociale, de la Semaine de l'Enfance et du Gouvernement.

Aucune œuvre sociale ne peut s'étendre et prospérer si ne règne l'esprit de mutualité. Il faut tant s'unir et élargir le cercle de la solidarité si l'on veut atteindre le plus grand nombre de souffrances et de misères.

L'Enfant de ce pays — comme de partout ailleurs, du reste — ne peut être efficacement protégé que s'il trouve, groupés derrière lui, des milliers de bonnes volontés. La Protection qu'il attend dépend pas seulement des ressources financières des œuvres qui ont été créées à son intention, mais encore et surtout de l'action des Femmes et autres personnalités qui doivent se dévouer à lui.

Il faut l'arracher au froid, au vice, à la misère, à l'ignorance ; il faut le préserver de la faim, des accidents, des inhumanités de certains entourages. Et cela exige une vaste association avec des militantes ne perdant pas de vue le programme à réaliser.

Le nombre des Garderies à Saigon est encore insuffisant. Si les associations féminines qui ont eu la noble, la sainte pensée d'en créer ne groupent pas un plus grand nombre d'adhérentes, payant régulièrement leurs cotisations, le mouvement commencé ne sera qu'un feu de paille devant lequel bien des enfants pourraient pleurer.



GARDERIES MUNICIPALES



Cholon est un centre d'activité où les femmes — à part celles qui sont aidées — fournissent la plus écrasante des besognes. Leurs bébés suspendus au dos, elles travaillent sans s'en inquiéter, comme si elles avaient sur elles un colis solidement attaché, faisant partie de leur propre organisme. La têtée à certaines heures .. puis le colis reprend sa place.

Il est des femmes qui enferment chez elles leurs enfants pendant leurs heures de travail. D'autres à l'atelier même, trouvent un coin, un local, où leur progéniture mêlée à celles de leurs autres compagnes forme un groupe dont les unes et les autres ne s'occupent qu'exceptionnellement lorsqu'un drame attire leur attention. Se rend-on compte de ce que serait le sort de ces enfants si un incendie éclatait ? De même les poussières des balles de paddy et autres produits des usines constituent de graves dangers pour ces pauvres petits.



Fort heureusement, M. MAZET Président de la Commision municipale de Cholon, depuis quelques années Président de L'AMAS de Saïgon-Cholon, résolut de venir en aide à cette catégorie d'Enfants abandonnés en créant trois garderies. L'une à Binhthay, une autre à Binhdong et une troisième à Xom Cui.

De toutes les garderies, c'est celles-là qui réunissent les conditions idéales pour la protection des enfants de la classe ouvrière. Grand jardin avec jeux; préaux couverts mais spacieux et ouverts des deux côtés permettant aux enfants d'y rester les jours de pluie, salles aérées où des petits lits blancs abritent les bébés ; réfectoire très propre ; nourriture minutieusement surveillée — Vêtements également propres et qui sont changés tous les jours.

Les Garderies de Cholon répondent parfaitement aux besoins de l'Enfant du premier âge de la classe ouvrière et, rapidement, les mères en connaissent le chemin et y apportent leurs petits.

Point n'est besoin de propagande. Les femmes asiatiques savent que les Français ont ouvert des établissements où leurs enfants seront nourris et élevés jusqu'à cinq ans. Elles n'ont plus d'inquiétudes à avoir pendant qu'elles travaillent.

Ici le problème financier ne se pose pas ; la Municipalité de Cholon assumant toute la charge de ces Garderies.

La cité commerciale et industrielle de Cholon, grâce aux excellentes initiatives de sa Commision municipale, possède donc trois établissements modèles suffisants pour recueillir tous les enfants dont les parents de la classe ouvrière ne peuvent assurer la garde au cours de la journée et qui sans cela seraient exposés à de continuels et graves dangers.



DISPENSARE DE LA CROIX-ROUGE

A l'angle des rues Verdun et Chasseloup-Laubat, sur un des pavillons de l'ancien Institut de Puériculture, flotte le drapeau de la Croix Rouge.

Ce bâtiment qui avait été construit du temps du Gouverneur Cognacq pour servir à la fois de Crèche et d'hôpital d'enfants avait été désaffecté. C'est que, pendant quelques années, les tentatives faites en faveur de l'Enfance manquaient de liaison. Elles ne donnèrent pas tout le fruit qu'on était en droit d'escompter. Or voici que de nouveau, la même bâtisse donne asile, chaque matin, à près de 300 enfants que les mamans apportent à des dames françaises qui, aidées de médecins et de sœurs infirmières, les soignent avec un dévouement remarquable.

Il a suffi que des Françaises enrôlées sous l'étendard de la Croix Rouge, des femmes qui ont un foyer, consentent cependant à détacher quelques-unes de leurs heures précieuses pour soigner l'enfance souffreteuse des classes pauvres, pour qu'immédiatement, de partout, une multitude d'enfants défilent au Dispensaire. Ceci montre qu'il ne suffit pas de créer des œuvres. Il faut surtout trouver des dévouements. Il faut que l'effort se renouvelle sans cesse.

Les Dames de la Croix-Rouge, par leur excellente organisation, par la délicatesse qu'elles savent apporter dans les soins qu'elles prodiguent aux enfants, exécutant les prescriptions de deux médecins indochinois, les docteurs THIEU et THONG, font une œuvre dont on ne saurait assez souligner la portée sociale. La confiance des mères à leur égard se traduit par l'abondance de la progression dans les consultations.

en 1935 87 821 consultations 49.673 injections

Pour les premiers mois

de 1936. 41.910 » 20 517 »

Là ne se borne pas l'activité de ce dispensaire. Il forme encore des Infirmières. Depuis son ouverture 53 élèves ont obtenu leur diplôme et 18 élèves annamites leur certificat d'auxiliaire.

Le dispensaire a créé également une nouvelle formation de gardes annamites à domicile et des infirmières — visiteuses pour le centre de dépistage de la Tuberculose ou Dispensaire Jean KRAUTHEIMER.

Ces infirmières, comme nous le verrons plus loin, se rendent à domicile pour les soins à donner gratuitement aux malades. Depuis le 1^{er} Janvier 1936, 2.000 malades ont ainsi reçu leurs visites et leurs soins.



LES GOUTTES DE LAIT



Une organisation solide de protection maternelle et infantile doit s'appuyer sur les principes suivants :

1° — L'enfant ne doit pas être séparé de sa mère, sauf dans des cas particuliers, tels que risque de contagion tuberculeuse ou autre ;

2° — La mère doit nourrir son enfant.

3° — A défaut du lait maternel, l'enfant doit être nourri avec un lait pur sévèrement contrôlé.

4° — La mère et l'enfant doivent être surveillés médicalement.

Or les crèches viennent en aide particulièrement aux orphelins et aux enfants abandonnés. Quelques mères très pauvres, déposent leurs enfants à la Crèche et viennent les allaiter. Cas très rares. Les Garderies distribuent un lait sérieusement contrôlé aux enfants dont les parents sont retenus hors de chez eux par leur travail.

Il reste encore des quantités d'enfants qui vivent avec leurs mères mais qui sont insuffisamment nourris. Pour eux, la Croix Rouge a fondé à Saïgon un Centre de protection qui comprend une Consultation de nourrissons (Dispensaire) et une Œuvre de « La Goutte de lait » qui s'appuient sur une collaboration des infirmières-visiteuses.



Sur l'initiative de la Sœur SEMPE, et, grâce à une première subvention accordée par le Comité central d'Aide mutuelle et d'Assistance sociale, il a été décidé que tous les enfants conduits au Dispensaire, chaque matin, recevraient après leurs soins médicaux, un biberon qui serait renouvelé plusieurs fois dans la journée, aux intervalles prévus par les règles de la puériculture.

Certaines mères ayant allégué leur éloignement du Dispensaire et l'impossibilité pour elles de ramener leurs bébés trois, quatre ou cinq fois par jour, des doses de lait leur sont données, et renouvelées tous les deux jours. Les infirmières-visiteuses suivent de près les enfants qui bénéficient de la « Goutte de lait ». Tous les quinze jours, elles procèdent à leur pesée et les résultats enregistrés montrent l'excellence de cette méthode.

Quelques autres tentatives ont été et sont faites dans les Provinces pour étendre l'œuvre des « Gouttes de lait ».

Goutte de lait de Soja. — On doit à l'Administrateur Giraud-Gillet d'avoir songé à utiliser le lait de soja en faveur de l'enfance cochinchinoise. En raison de la valeur énergétique de cette légumineuse qui pousse facilement dans le pays, M. Giraud-Gillet a fondé à Bentré une « Goutte de lait de Soja »

« Considérons l'œuvre de la goutte de lait de soja comme un apostolat » écrit-il. « Si vous saviez quelle satisfaction on éprouve à voir les petits enfants venir en foule boire le bol de lait qui leur a été préparé. On suit sur leur face amaigrie, sur la balance où on les pèse, l'action de cet aliment merveilleux, et l'on est fier, d'une fierté de bon aloi, de constater que, grâce à cette œuvre si belle à laquelle on participe, les creux des joues se remplissent, les petits muscles se gonflent et que sur les figures enfantines où se voyait déjà le rictus de la souffrance, les sourires de satisfaction, de reconnaissance et de bonheur s'épanouissent enfin ».

A Tanan, des essais de même nature ont été également satisfaisants.

A Cantho, province qu'il dirige actuellement, M. Giraud-Gillet ouvre une nouvelle Goutte de lait de Soja et va en créer d'autres dans la région.

A Hâ-tien, l'Administrateur Milliès-Lacroix vient d'en fonder une au Chef-lieu.

Il serait indispensable que chaque village ait sa « Goutte de lait » Malheureusement le gros obstacle rencontré dans la réalisation d'une telle œuvre provient des mères annamites elles-

mêmes, lesquelles n'aiment pas quitter leurs occupations habituelles pour se présenter au siège de la « Goutte de lait » souvent très distant de leurs demeures.

D'autre part, remettre à toutes les mamans des boîtes de lait pour deux ou trois jours, laisse la porte ouverte à bien des abus, souvent au détriment de l'Enfant.

On ne dispose pas, non plus, d'une armée d'infirmières-visiteuses pour les envoyer dans toutes les cases indigènes.

Ce qu'il faut, c'est l'éducation des mères annamites afin qu'elles comprennent que dans la Protection de l'enfance, leur rôle, leur « conscience de mère », est d'importance capitale. Si leur lait est insuffisant, le lait condensé d'une pureté absolue sauvera leur enfant ou bien le lait de soja proprement préparé. Il faut qu'elles aillent vers les « Gouttes de lait » et autres œuvres sociales existantes.

Il faut aussi que les notabilités des villages, surtout les femmes, créent ces œuvres et s'en occupent activement.

C'est là, une action de longue haleine.

Crèches, Garderies, Consultations pour enfants et Gouttes de lait telles qu'elles fonctionnent actuellement — avec celles qui se formeront demain — peuvent et doivent étendre et intensifier leur action bienfaisante. Cela ne peut s'obtenir que par des mesures éducatives : tracts, affiches, brochures, conférences, T.S.F. cinémas, enseignement de puériculture à tout l'élément féminin des écoles.

Pour sauver l'Enfant, formons des Mères.



PROTECTION DE LA SECONDE ENFANCE



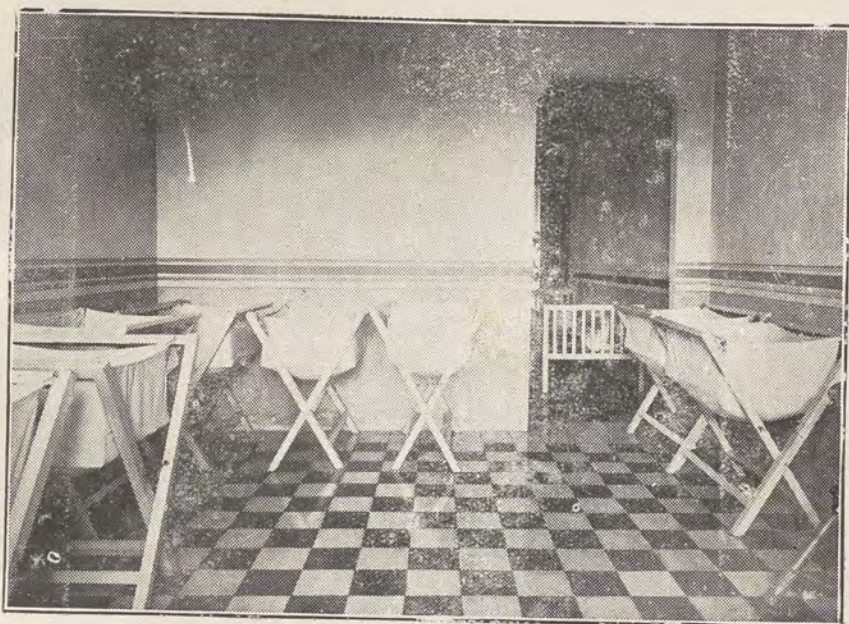
C'est à l'école que nous assurons cette protection.

Le développement physiologique de l'enfant est suivi et contrôlé par le personnel médical et enseignant. Une fiche scolaire est établie qui mentionne à intervalles réguliers son poids, sa taille et les caractéristiques de sa constitution physique. Cette fiche suit le jeune écolier partout où il va. Elle le protège. La vie scolaire de l'enfant, de plus, est guidée par un souci constant d'hygiène: hygiène de l'alimentation, de l'aération, de l'éclairage, de l'orientation. L'éducation physique enfin est méthodiquement poursuivie. Le corps enseignant lui a accordé une grande place, et a très judicieusement réglé son programme en évitant le double danger de la monotonie et de la compétition hâtive ou excessive. Le dosage de cette éducation physique est établi personnellement pour chaque élève, car en milieu indigène, les considérations d'âge ou de poids semblent ne pas jouer comme en France, et l'exercice physique plus qu'ailleurs doit rester dirigé par certains facteurs individuels.

Les admissions et les réadmissions dans les écoles sont subordonnées à un examen médical qui permet d'éloigner les porteurs d'affections contagieuses. Les consultations médicales journalières font dépister et traiter le trachome, les végétations adénoïdes et les hypertrophies amygdaliennes, le paludisme et la tuberculose surtout si redoutable par sa puissance d'imprégnation en milieu infantile et par les formes rapidement évolutives et mortelles qu'elle y revêt.

Pour les petits orphelins provenant des Crèches ou ceux qui sont recueillis directement à la mort des parents il existe, à Saigon et dans les centres, des Orphelinats, des Patronages, une Maison de Relèvement des Jeunes filles

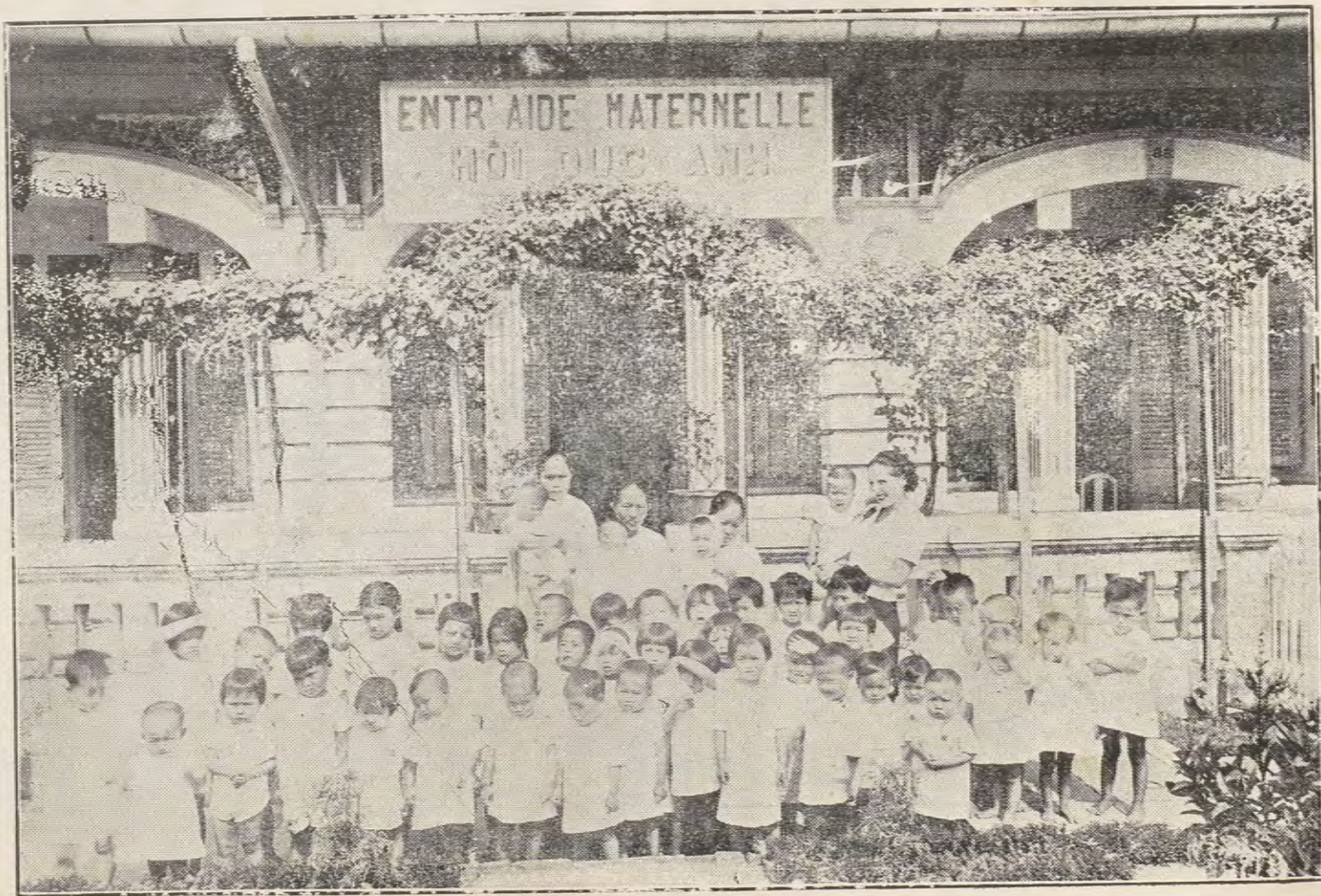
Allons à la Sainte Enfance pour visiter le plus ancien des orphelinats de Saigon.



Garderie de CAUKHO : les berceaux



Réfectoire de l'Orphelinat de SOCTRANG



Entr'aide Maternelle -- Garderie de KHANH-HOI
Les Enfants

Sainte Enfance de Saigon

Sur l'ombrageux et très ancien boulevard Luro, elle dresse sa solide façade du temps des Amiraux. Les sœurs de Saint Paul de Chartres vivent là depuis le 16 Juillet 1864, se consacrant uniquement à recueillir et assister les enfants annamites, du sexe féminin, orphelines ou abandonnées, à les instruire en vue d'un établissement honorable.

La sœur supérieure nous accueille et nous fait visiter le réfectoire, l'ouvroir, le dortoir, les salles de classe. A l'Enseignement primaire franco-indigène que l'on distribue aux enfants s'ajoute celui, pratique, de la couture et de la broderie.

Une question, toujours la même, vient à nos lèvres.

— Qu'en faites-vous après ?

— Nous les marions ou bien nous les plaçons chez les familles qui désirent avoir des couturières, des bonnes d'enfants, des cuisinières. Nous les élevons de telle sorte qu'elles se débrouillent dans la vie.

— C'est l'essentiel. Pourriez-vous, ma sœur, nous parler des différentes créations de votre Ordre ?

C'est facile. Le 28 Avril 1860 arrivait à Saigon le premier convoi de quatre de nos sœurs. Elles s'installèrent dans la basse-ville, dans une pauvre case annamite.

1860 ! Je revois en pensée ces quatre filles de France dans l'humble case ! ... et, en quelques secondes, le film de leur obscur héroïsme, défile sous mes yeux.

« Dès leur arrivée, elles recueillirent les orphelins et les enfants abandonnés par leurs parents.

— En 1861 le Gouvernement nous céda l'emplacement que nous occupons actuellement.

Le 18 Juillet 1864, nous fondons Crèche et Orphelinat ; mais en 1900 la crèche a été supprimée puisque celle de Thi-nghe, non loin d'ici, recueillait également les pauvres petits. Nous avons conservé l'Orphelinat. »

Et la sœur supérieure nous ouvre les registres où nous relevons :

1862. — Ouverture d'un hôpital à Baria ; quelques mois plus tard on y recueillit les premiers orphelins,

1864. — S'ouvrait à Mytho une crèche, puis un orphelinat. En 1935 il y avait à la crèche et en nourrice 154 enfants.

1870. — Une crèche et un orphelinat sont ouverts à Cholon. A la crèche, chaque année, plus de 1000 enfants sont soignés. En 1903, l'orphelinat fut séparé de la crèche ; mais existe toujours à la Sainte enfance, Boulevard Lacaze ; 246 enfants y étaient présents en 1935.

1871. — Crèche et Orphelinat à Vinhlong. En 1935 orphelines 76 et à la Crèche 47 enfants.

1876. — A Bienhoa crèche et orphelinat. Moyenne des présences de 50 à 60 orphelines et de 15 à 20 bébés à la crèche.

1876. — Ouverture de l'hôpital de Thi-Nghè qui a toujours de 200 à 300 malades. A la crèche, une moyenne de 20 enfants.

1877. — A Tandin ouverture d'un orphelinat et d'une crèche. La Crèche a été supprimée en 1925, l'orphelinat subsiste avec une moyenne de 90 à 100 enfants.

1891. — Ouverture à Gocong d'un hôpital, d'un orphelinat et d'une Crèche. L'hôpital fut détruit par le typhon de 1904 ; actuellement, à l'orphelinat, 39 filles et à la crèche une moyenne de 20 bébés.

1893. — A Travinh un hospice (fermé plus tard) puis un orphelinat et une crèche. En 1935 : Orphelines 63, Orphelins 27, à la Crèche et en nourrice 102 enfants.

En 1894. — A Tayninh, un orphelinat ; il est fermé en 1903.

En 1905. — A Thudaumot Crèche et Œuvre de sourds-muets, appartenant à la Mission, dirigé par les Sœurs. De 30 à 40 sourds-muets Crèche de 15 à 20.

1935. — Ouverture d'une crèche à Dalat.

1935. — Construction d'un orphelinat à Bentré pour recevoir les enfants placés en nourrice par les Sœurs. Actuellement à l'orphelinat 33 enfants et en nourrice 70 bébés.

Statistiques de 1930 à 1935

ANNÉES	ORPHELINES	ORPHELINS	BÉBÉ REÇUS DANS LES CRÈCHES
1931	488	69	3.175
1932	535	59	2 512
1933	607	54	2 636
1934	606	54	2.127
1935	667	48	2.150

En 1935. — Enfants présents dans les crèches 503
Enfants dans les Orphelinats 715

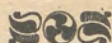
De 1880 à 1935. — Enfants soignés dans les crèches et orphelinats: 140.165.

— Ces chiffres sont éloquentes.

— Nous faisons pour le mieux. Nous demandons seulement aux personnes généreuses de nous seconder dans notre action.



L'ENFANCE METISSE



Problème délicat entre tous. Bien des esprits se sont efforcés de le résoudre sans y avoir trouvé cependant une solution vraiment satisfaisante. Ils ont, au moins, le mérite de l'avoir traité humainement. C'est que leur première pensée était de recueillir tous les enfants issus des deux races et qui se trouvaient dans l'abandon, par suite du décès ou du départ d'un des parents, principalement le père. Donner un asile, une nourriture quotidienne, une instruction primaire qui était suivie, pour les meilleurs d'entre eux, d'un enseignement secondaire, voire même supérieur : telle a été la ligne de conduite adoptée en leur faveur pendant près de 50 ans.

Or la question est plus épineuse. L'enfant métis, plus que tout autre, apporte en naissant une complexité de structure mentale qu'il ne faut ni exagérer ni minimiser. S'il est facile, grâce à une excellente éducation familiale — du père français ou de la mère annamite lorsqu'elle appartient à une classe sociale élevée — de modifier la manière de penser et d'agir d'un enfant métis, il est extrêmement difficile d'arrêter les effroyables ravages que cause chez lui la carence familiale ou l'absence d'une tutelle sérieuse.

Que l'on nous comprenne bien. Nous ne disons pas que le métis porte en lui une tare originelle difficile à corriger. Il subit les mêmes lois d'hérédité que tous les autres enfants. Mais, en général, le métis abandonné est celui dont l'ascendance, souvent, laisse quelque peu à désirer.

A cette hérédité qui joue un rôle primordial dans sa vie viennent se mêler des éléments psychiques propres à la mentalité de chacune des races qui ont contribué à sa formation et dont il faut tenir compte lorsqu'on s'inquiète du sauvetage de cette catégorie d'Enfants.

Il ne faut pas généraliser. La colonie possède parmi les métis de brillants sujets, des hommes et des femmes, riches de cœur et d'intelligence et qui n'ont rien à envier à la mentalité des autres représentants ethniques. Tout dépend et de l'hérédité et du milieu social où ces petits êtres ont vécu ; de l'influence exercée par la mère et des directives d'un père intelligent résolu à rectifier, dès le jeune âge, les défauts de ses enfants.



Une œuvre philanthropique, que dirige actuellement le Commandant Malandain, existe en faveur de ces enfants. C'est la Société de Protection de l'Enfance. Elle a rendu et rend d'immenses services. Elle est appelée à en rendre davantage encore et à régler définitivement cette question de l'Enfance métisse.

C'est à l'initiative privée que nous devons les premières tentatives ayant pour but la constitution de groupements particuliers acceptant de venir en aide aux enfants nés de pères français de la Colonie, et abandonnés, volontairement ou non, par leur auteur, souvent au gré des exigences ou des aléas d'un séjour colonial temporaire.

Le mérite de la création de cette première société d'assistance aux métis abandonnés revient donc à des enfants du pays, eux-même « Français d'Indochine, comme on les appelle aujourd'hui, fiers de leur origine et soucieux de s'organiser pour recueillir, en somme, l'héritage du sang français, laissés sans protection, exposés à tous les risques, témoins redoutables d'une lâcheté, d'une désertion dont il importait d'effacer le souvenir, non seulement dans l'esprit de ces petits êtres, mais au regard même des contemporains de leur auteur ».

La Société des Métis Français abandonnés date de 1894. Parmi les premiers fondateurs on relève les noms de Nicolas, Ternisien, Michel, Reucklin, Vigerie, Roncoules, Dussol, Rouzet, Bacon, Mouret, Brecard, De Cappe, Commençais, Darles, Cazeau, Escoubet, Berteaux et autres. En 1906, MM Dürrowell, Président de la Cour d'Appel de l'Indochine, Paris, Président

de la Chambre d'Agriculture, avec l'aide de M. Krautheimer, à l'époque maire de Cholon, aujourd'hui Gouverneur général honoraire de l'Indochine, ont remanié l'organisme qui existait et lui ont donné le nom de *Société de Protection de l'Enfance*.

Les cotisations, les dons et legs, les subventions du Gouvernement local et des Municipalités de Saigon et de Cholon permettent d'entretenir l'Orphelinat, sis à Cholon, au Boulevard Frédéric Drouhet.

En 1935, 312 enfants bénéficiaient de cette organisation.

222 enfants à l'Orphelinat, 24 dans les établissements d'enseignement secondaire ; 21 à l'école pratique des Mécaniciens ; 20 à l'école d'Agriculture de Bencat ; 20 au Foyer de la Jeune fille et 5 au Foyer des garçons.

Une école primaire française est installée dans les bâtiments de l'Orphelinat de Cholon. Les enfants recueillis, de préférence, dès le premier âge, suivent le cycle normal d'études qui les conduits au certificat d'études primaires.

A la sortie, ils sont dirigés, suivant leurs aptitudes, soit vers les établissements d'enseignement secondaire, soit vers les écoles pratiques d'industrie et d'Agriculture (Ecole des Mécaniciens, Ecole de Bencat). Ceux qui ne manifestent aucun goût pour la poursuite de leurs études sont mis en apprentissage surveillé chez les particuliers = couture, mode, salon de Coiffure, maison de commerce.

Pour ces enfants confiés trop tard à l'Orphelinat et pour ceux qui suivent difficilement le cycle normal, un cours spécial de récupération et de perfectionnement a été récemment créé par la Société. Il sera prochainement doublé d'un enseignement commercial avec cours de sténographie et dactylographie. Par ailleurs, la Société étudie actuellement l'envoi en France des meilleurs élèves.

Au Lycée Chasseloup-Laubat, à l'Ecole primaire Supérieure des Filles, à l'Ecole de Bencat et à l'Ecole des Mécaniciens, ne réussissent que quelques bons éléments de la Société ; les autres, rejetés dans la vie à leur majorité, vont, quelques-uns du moins, grossir le contingent des chômeurs ; d'autres se débrouillent dans de modestes situations.

Actuellement la Société de Protection de l'Enfance, à l'activité et au dévouement de laquelle on ne saurait assez rendre hommage, s'efforce de mener le bon combat en faveur de cette enfance malheureuse en essayant, par son cours de récupération pour les enfants attardés, de secourir non seulement les meilleurs d'entre eux mais encore tous ceux qu'une tendresse maternelle mal comprise ou qu'un intérêt criminel a laissés loin de l'école, tous ceux qui n'ont été entre les mains de leurs mamans que des objets d'exploitation, tous ceux qui ont été totalement négligés durant leurs premières années.

Nous verrons plus loin le Programme d'action que propose un des membres dirigeants de la Protection de l'Enfance. Il apparaît clairement aujourd'hui qu'il ne suffit pas de donner à ces Enfants nourriture et instruction, surtout une instruction mal dirigée qui risque d'en faire des ratés. Il faut avant tout s'atteler à une grande tâche de compréhension humaine. Là est le salut de l'enfance métisse.



LES COLONIES DE VACANCES



Il faut à l'Enfant du soleil, de l'espace, de l'air pur. Son activité débordante est sa condition d'être. On comprend alors ce qu'il y a d'émouvant à voir l'enfant s'étioler dans de sombres et étroits logis. L'écolier surtout. Après plusieurs mois de labeur dans les classes, il lui faut le mouvement, la liberté, les horizons nouveaux. Les vacances, pour lui, c'est le complet épanouissement de son corps ; c'est l'air et le soleil qui refont sa santé, c'est le renouveau des choses où son esprit baigne pour en sortir plus vivifié, plus éveillé.

Pour l'enfant des classes pauvres, les colonies de vacances représentent, en plus, une nourriture meilleure.

En Cochinchine, des milliers d'enfants ignorent les joies des vacances hors de chez eux. Replongés dans le cadre familial, ils ne connaissent que les mêmes horizons des plates rizières et la même nourriture, souvent parcimonieuse, toujours sans variété.

Les enfants des classes pauvres ont, peut-être chez eux, le soleil et l'air pur. Mais ils sont privés des griseries des belles vacances dans un paysage tout nouveau ; du spectacle d'une vie de bien-être où ne transpire rien de ce souci matériel qu'ils lisent sur les visages de leurs parents.

J'ai vu des petites filles des orphelinats sagement assises, à leurs bancs, devant un ouvrage, pendant que leurs compagnes étaient en vacances ; j'ai vu des garçonnets se promener dans le petit jardin du Patronage alors que tant d'autres, plus favorisés, étaient au Cap Saint-Jacques ou à Dalat et une amertume profonde est entrée au tréfonds de mon être tandis que je me disais :

*— Pourquoi ceux-là ? . . . Qu'ont-ils fait ?... pour être privés des saines joies de tous les autres enfants de leur âge... Pourquoi le Destin s'est-il attaqué à ces frêles enfants et, les privant de sou-
tiens ou de moyens, leur donne-t-il de tristes vacances ?*



Crèche de GOVAP (autre vue)



Orphelines en récréation (SOCTRANG)



La Sainte-Enfance de VINHLONG

... Pourquoi l'Enfance malheureuse ? Pourquoi la vie douce et clément aux uns, apporte-t-elle aux autres, dès la prime jeunesse, le suc mauvais de ses iniquités, de ses malheurs ?



Actuellement, il n'existe que deux groupements qui organisent des colonies de vacances : la société de Protection de l'Enfance et le Patronage laïque.

a) *Société de Protection de l'Enfance*. — Chaque année, les pupilles de cette Association sont envoyés à Nhatrang. Ils y trouvent des distractions variées : cinémas, promenades, excursions et des gâteries qui leur font du bien tant physiquement que moralement.

b) *Patronage laïque*. — Ce groupement envoie Cent cinquante enfants environ au Cap Saint Jacques.

Il compte organiser pour les vacances scolaires de 1937 une colonie de vacances pour les fillettes de 9 à 13 ans.

Il faut souhaiter qu'une organisation solide envisage la constitution de plusieurs colonies de vacances parmi les enfants des écoles. Le moyen financier ne sera pas difficile à trouver. L'essentiel c'est une étude de la question afin de réduire au minimum les frais d'organisation de ces colonies de vacances.

La formule du scoutisme pourrait être envisagée.

Au Cap Saint Jacques, à Longhai, à Phuoc-hai, à Phan-thiét, à Nha-Trang, à Hatiên, à Kep, à Dalat, au Bockor, dans tout le Sud indochinois, en un mot, il serait facile de placer des groupes d'enfants pendant 4 ou 5 semaines. L'essentiel est d'étudier un programme dans ses moindres détails, puis d'en confier l'exécution à des personnes de bonne volonté aimant l'Enfance et lui consentant un peu de leur temps et de leur affection.

La méthode des Auberges de la Jeunesse est à retenir; elle est réalisable en ce pays.

Les auberges de la jeunesse

«Les voyages forment la Jeunesse». Il est bon de s'en souvenir dans ce pays surtout où bon nombre de jeunes ne connaissent que leur petit coin de terre natale, leur province ou la grande ville avoisinante. Cette Indochine, si pleine d'attraits et d'enseignements, gagnerait à être mieux connue de ses propres enfants et c'est pourquoi, il y aurait intérêt à créer ici, comme en France et en Europe, les Auberges de la Jeunesse.



C'est Bierville, avec son Epi d'or, qui ouvrit la voie chez nous, en 1929. L'année suivante Marc Sangnier lançait un appel pour la fondation d'une Ligue française des auberges de la jeunesse qui a créé une cinquantaine d'auberges ou de gîtes d'étapes. Deux ans plus tard naissait un Centre laïque des auberges de la jeunesse soutenu notamment par les syndicats confédérés de l'enseignement. Enfin un groupement dénommé « le Monde nouveau » vient de constituer également un centre laïque des auberges de la jeunesse. En dehors de ces trois associations françaises, il existe une Fédération internationale des auberges de la jeunesse qui surveille le fonctionnement des 4.000 auberges installées aujourd'hui en Europe.

Grâce à ces initiatives généreuses, il est maintenant possible de partir, sac au dos, à pied ou à bicyclette, et de parcourir les régions les plus intéressantes. A chaque étape, le voyageur ou la voyageuse trouve, pour deux ou trois francs, un bon lit dans un dortoir, et, pour une somme aussi modique, des provisions de route, des repas ou la possibilité de faire cuire viande ou légumes. Comme la création de chaque auberge est due à la générosité de quelques particuliers ou de quelques associations, parfois de la municipalité de l'endroit, les haltes sont très diverses : le touriste tombe à l'improviste soit dans une maisonnette rustique, soit dans une école désaffectée tantôt dans une coquette maison, tantôt dans un manoir magnifique (comme le château de Grammont, près de Tours).

Faisons remarquer que si la Ligue fondée par Marc Sanguier est neutre, le Centre, recommandé par les Syndicats d'enseignement est laïque.



Dans le dessein d'organiser les vacances des employés et des ouvriers, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et loisirs a procédé au recensement des auberges de la jeunesse. Le centre laïque de la rue de l'Ave-Maria a fait connaître qu'il tient ouvertes 180 auberges, réparties dans tous les départements de la France, sans parler des refuges des Vosges et des « relais de vacances » (Morvan, Jura etc....)

D'autre part, une instruction de caractère pratique vient d'être rédigée à l'intention de ceux qui désirent créer une auberge de jeunesse. Nous y relevons les indications suivantes :

1° — réunir quelques sympathisants : instituteurs, professeurs, coopérateurs, amateurs de voyages, touristes etc....

2° — rechercher un local favorable à l'installation de l'auberge ; faire appel aux municipalités, coopératives, maisons du peuple, colonies de vacances, œuvres sociales, etc..... Utiliser des batiments désaffectés, les locaux inoccupés : granges, hangars, péniches mêmes ;

3° — faire un aménagement simple et pratique : le dortoir est de règle (3, 4 ou 5 lits) ; en réserver un pour les jeunes filles ; lits de fer ; salle commune avec table, chaises, livres, journaux, phonographe. T.S.F.

4° — moyens financiers : il est établi qu'avec une somme de 3.000 francs on peut installer une auberge, payer la location du local, l'aménagement, les lits, les quelques meubles, la vaisselle. Il est d'ailleurs possible de compter sur quelques dons particuliers, sur des subventions accordées par les mairies, les groupements universitaires, sportifs ou sociaux, les conseils

généraux, sur le produit de fêtes de la jeunesse etc... « Quel est le département français où un tel effort ne peut être fait ? » dit le centre laïque des auberges de la jeunesse.



En Cochinchine, la Fédération des Eclaireurs pourrait s'inspirer de cette organisation pour créer dans toute l'Indochine des auberges de la Jeunesse qui feront grand bien aux adolescents de ce pays.



LE SCOUTISME EN COCHINCHINE



Parmi les œuvres de protection de la seconde Enfance, celle des Eclaireurs apparaît pleine de promesses d'avenir. En ce pays comme en d'autres, il est indispensable de se préoccuper de la culture de la personnalité intégrale de l'Enfant; en ce pays surtout, qui est un véritable creuset des races et d'où sortent souvent d'innombrables individualités mal armées contre la vie. C'est au scoutisme qu'il faut demander de former des « caractères » si l'on ne veut pas que la Société de demain soit troublée par la quantité par trop considérable d'éléments amorphes et indisciplinés.

Il faut aussi songer que la lumière de la civilisation occidentale en des esprits issus et imprégnés d'une autre civilisation a, souvent, de ses effets aveuglants qu'on ne peut tamiser que par une méthode d'éducation naturelle capable d'apporter à l'Enfant une discipline intérieure et une morale nécessaires. Car le scoutisme oriente vers le Bien

Le premier essai fut tenté au Tonkin par M. Tran-van-Khac en Septembre 1930, parmi les Gymnastes de l'Ecole d'Education physique de Hanoi. En très peu de temps le mouvement scout s'étendit à Haiphong, Langson, Tuyenquang, Bacninh, Namdinh, Thaibinh. Chacune de ces villes a aujourd'hui sa section.

Appelé à servir à Saigon dans les Services agricoles, M. Tran-van-Khac a fondé une section des Eclaireurs qui a groupé immédiatement trois groupes et deux meutes.

Devant l'ampleur et la rapidité du mouvement, il fut créé une « Fédération des Eclaireurs de Cochinchine » dont la présidence fut confiée à M. Tran-van-Kha, Conseiller colonial.

La Fédération de Cochinchine est affiliée à la Fédération des Eclaireurs de France qui est dirigée, comme on le sait, par un *Comité Directeur* dont les personnalités qui le composent font autorité dans les divers milieux sociaux qu'elles représentent.

En Août 1933, fut formé un second groupe local composé exclusivement de troupes scolaires. Puis Baria, Vinhlóng, Sadec, Baclieu, Mytho et d'autres villes ont vu se constituer rapidement des sections qui sont aujourd'hui en plein essor. Le recrutement se fait parmi les élèves, instituteurs, fonctionnaires de tous services, employés de commerce, propriétaires ; les novices devant faire un stage dans une troupe déjà constituée, avant leur admission définitive.

Dans les localités où il n'existe pas de troupe constituée les novices sont confiés à un instructeur envoyé par la Fédération de Saïgon.

L'activité de la Fédération s'est manifestée en plusieurs circonstances. Elle a reçu M. Léfèvre, Commissaire général des Eclaireurs de France, campé à Dalat, a organisé en Décembre 1935 un petit jamborée qui a permis aux Eclaireurs du Tonkin de Hué, du Cambodge, aux éclaireurs chinois, Français, Indiens et Cochinchinois de fraterniser pendant quelques jours. Par les sorties, par leurs campements et leurs jeux, par des conférences et des démonstrations dans les milieux scolaires, par une revue, les scouts font eux-mêmes leur propagande.

Il existe un autre groupement que dirige le R. P. SEMINEL celui des Scouts de France. Ceux-ci prirent pied en Cochinchine quelques temps après les Eclaireurs.

La première troupe ne s'adressait qu'aux citoyens français ; puis, par la suite, le mouvement scout prenant plus d'ampleur le scoutisme catholique s'étendait lui aussi aux troupes annamites.

Actuellement la grande majorité des troupes est annamite. Deux troupes seulement pour la Cochinchine sont ouvertes aux Français. Après être demeuré stationnaire pendant assez longtemps, le nombre des troupes s'est accru assez rapidement et l'on compte actuellement 7 troupes, 4 meutes et un élan routier français.

Animés d'un idéal commun, les chefs scouts de France cherchent avec les chefs éclaireurs de Cochinchine à nouer des relations de plus en plus fraternelles entre leurs scouts et les deux mouvements sympathisent de plus en plus sur la route commune.

Ces *troupes* ou *meutes* sont composées de jeunes garçons répartis en patrouilles ou dizaines et appelés *Louveteaux*, *Scouts* ou *Routiers* selon leur âge.

La Fédération des Eclaireurs de France constitue un ensemble fortement organisé dans lequel la capacité de chacun, adulte ou enfant, trouve sa place et son activité propre.

La section cochinchinoise des Scouts de France fait montre également d'une grande activité. Celle-ci se manifeste par des sorties, des excursions, des instructions, des feux de camp. Elle fraternise avec la Fédération des Eclaireurs de Cochinchine.



Au cours du 2ème Congrès de la Semaine de l'Enfance, l'un des apôtres du scoutisme à la colonie, M. SERENE, a formulé les conclusions et vœux suivants :

« J'ai tenté de vous dire que les principales de ces attitudes sont :

Caractère, droiture, sincérité, simplicité.

Santé.

Valeur professionnelle.

Dévouement.

« Cette semaine veut faire entendre un cri le cri des enfants qui veulent jouer, le cri des enfants qui veulent vivre, qui, par le jeu, veulent apprendre à vivre, qui par le jeu veulent répéter leur vie.

« Comme un acteur de théâtre avant d'affronter le public répète devant ses camarades, au milieu de ses camarades.

« Comme les soldats qui se préparent au métier des armes en s'efforçant d'acquérir l'habileté dans la gesticulation et dans la danse pour, au jour du combat, recueillir le fruit de leurs jeux.

« Par le jeu, le garçon joue à l'homme et par conséquent il l'est un peu.

Le scoutisme est une occasion donnée au garçon de jouer à la vie

“Et j'espère que si je vous dis maintenant, que le scoutisme est un jeu. vous comprenez combien le jeu pour un garçon est loin d'être un divertissement, une distraction, mais au contraire est la vie même.

Permettre de jouer à des enfants c'est leur permettre de vivre.

Je vous demande :

1° — Que soit propagé les méthodes scoutes dans les établissements d'assistance à l'enfance et que des troupes y soient fondées.

2° — Que soit aidé le Camp de formation des Chefs de Dalat pour qu'on puisse y accueillir tous ceux qui aspirent à devenir Chefs. On ne s'improvise pas Chef Scout.

3° — Que, sous la direction de chefs scouts, soient organisées des colonies de vacances pour les enfants abandonnés et, vu la rareté de ces chefs, que l'on sollicite de l'autorité militaire qu'elle mette à la disposition des œuvres les chefs scouts français actuellement appelés sous les drapeaux en Indochine”.



L'avenir du Scoutisme en Cochichine dépendra uniquement de la formation des chefs éclaireurs; car ils sont les chevilles ouvrières de tout le mouvement « scout ». C'est sur leurs épaules que repose la lourde responsabilité de la préparation des hommes de demain. Voilà pourquoi les vœux formulés par M. SERENE méritent d'être pris en considération.



LES JARDINS D'ENFANTS



C'est au Gouverneur PAGÈS que Saigon doit son premier Jardin d'Enfants. Il est situé en pleine rue Catinat et forme un cadre riant où, matin et soir, de nombreux enfants prennent leurs ébats sous le regard de leurs mamans ou de leurs bonnes.

D'autres jardins sont encore créés sur son initiative — l'un à l'école de Tan-dinh, l'autre au groupe scolaire de Chodui. L'Assistance sociale a prévu, à cet effet, le crédit nécessaire pour 1936.

Il est heureux qu'une pensée bienfaisante soit venue apporter à tous les petits qui s'étiolent dans nos grands centres des coins paisibles qui pourront les abriter contre les dangers de la circulation. Il faut souhaiter que ces Jardins se multiplient partout dans le pays afin que les Enfants puissent trouver le cadre riant et la compagnie qui leur conviennent.



POUR LE RELÈVEMENT DE L'ENFANCE DÉGRADÉE



L'Enfance dégradée s'en va dans le flot bourbeux des cités avec son âme avide de tout voir et de tout connaître. On la trouve qui rôde aux alentours des marchés, devant les étalages des magasins, partout où la foule est dense, chapardant par ici, mendiant par là, se vautrant dans la crasse et le vice, pour venir, de chute en chute, s'échouer sur les bancs de la Correctionnelle. On la voit quelquefois, le front bas et le regard fourbe, aux assises de la Cour criminelle.

L'enfance dégradée de Cochinchine, comme de partout ailleurs, est une victime — victime de parents odieux, victime d'aigrefins qui l'ont repérée, victime de circonstances désastreuses et aussi d'une indifférence générale contre laquelle elle est impuissante à lutter.

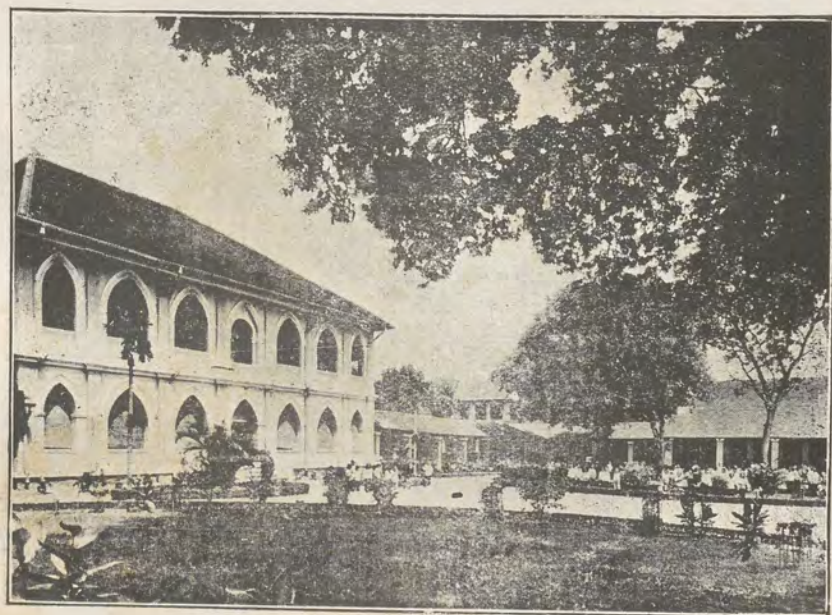
L'Assistance aux enfants anormaux n'a pas manqué de préoccuper depuis quelques années les pouvoirs publics et les particuliers. Si on l'a laissée pendant longtemps au second plan, c'est qu'on était sollicité par une action plus immédiate — le sauvetage des éléments sains de la population enfantine. Il y avait surtout à recueillir dans les crèches et les orphelinats des milliers de petits êtres sans se préoccuper ni de leurs tares ni du degré de leur déchéance.

Mais il apparut, au cours même de ce sauvetage, qu'il y avait un grave danger de mêler ces enfants. La nécessité s'est imposée également pour les Pouvoirs Publics de modifier l'organisation d'Ong-Yêm qu'ils avaient créée pour les petits délinquants anormaux.

A son tour, l'Assistance sociale (l'AMAS de Saigon-Cholon en la personne d'un de ses présidents M. Maurice WEIL) a pensé qu'il était temps, d'entreprendre une lutte contre la délinquance



Enfants de la Sainte-Enfance de VINHLONG



Orphelinat des Sœurs de Saint Paul de Chartres de TANDINH



Orphelinat de TANDINH : La salle de classe



Orphelinat de TANDINH : L'Ouvroir

et la criminalité enfantines. Ainsi fut créé, en 1933, le Patronage des Enfants abandonnés de Cau-dinh. Un peu plus tard, M. KRAUTHEIMER fera ouvrir la Maison de relèvement de la Jeune Fille.



Un de nos psychiatres, le Docteur DOROLLE, évaluant à 4 à 5000 le chiffre de tous ces enfants dégradés de Cochinchine et rendant hommage aux deux établissements qui existent actuellement pour la Protection des enfants errants et moralement abandonnés, écrit :

« Les mineurs délinquants, les enfants errants et moralement abandonnés sont dirigés, soit comme condamnés, soit comme pupilles, vers la maison d'éducation surveillée d'Ong-Yêm ou le Patronage de Cau-dinh. Là, avec une bonne volonté et un dévouement auquel il est impossible de ne pas rendre hommage, on s'efforce de les relever par le travail et par une discipline ferme sans sévérité. Les établissements pour enfants délinquants en Cochinchine ne méritent aucun des reproches qui ont pu être faits à certains de leurs similaires en France — l'esprit qui y règne n'est pas celui des établissements pénitentiaires et aucune brutalité, aucune sévérité superflue ne peut leur être reprochée »

Nous verrons plus loin l'organisation des trois établissements — deux pour garçons et un pour filles — qui existent pour le Relèvement de l'Enfance dégradée. Nous tenons auparavant à reproduire la plus grande partie du magistral exposé fait par le Docteur DOROLLE au 2^{me} Congrès de l'Enfance à Saïgon (29 Juin 1936) qui a permis à l'Assistance sociale d'envisager en complet accord avec les Pouvoirs Publics une réforme en cours en faveur des enfants anormaux :

« Rien n'est fait pour le dépistage et le traitement des anomalies mentales. Il est cependant vraisemblable qu'ici comme ailleurs, la majorité des mineurs délinquants est formée d'anormaux, la Cochinchine ne doit pas faire exception à la règle universelle.

« Je ne mets dans ce que j'énonce aucune intention de critique envers quiconque, autorités administratives et magistrats du Tribunal pour enfants, qui ont tant fait déjà pour l'amélioration du sort des jeunes délinquants. Mais il faut bien constater que dans un service où passent pratiquement toutes les expertises psychiâtriques de Cochinchine, aucun mineur délinquant n'a été examiné en deux ans. Nous devons donc admettre que, selon toute vraisemblance, bien de enfants anormaux sont envoyés à la maison d'éducation surveillée sans examen mental.

« Il existerait cependant un moyen simple d'y remédier sans multiplier les expertises et les frais.

« Grâce à l'initiative du Docteur LALUNG BONNAIRE, alors Directeur local de la Santé, un psychiatre fait partie depuis 1934, du Conseil de perfectionnement de la maison d'éducation surveillée d'Ong-Yêm. Ce psychiatre, ému de l'absence totale de documentation sur l'état mental des détenus et des pupilles de de cette maison, a proposé, depuis un an, que les enfants, condamnés ou acquittés, ne quittent la prison centrale de Saigon pour Ong-Yêm qu'après avoir subi une période d'observation à l'hôpital de Choquan qui est à la fois un hôpital de prisonniers et un centre psychiatre, solution qui n'entraînerait aucun frais, aucune complication. Au cours de l'observation, une fiche serait établie et le psychiatre, membre du Conseil de perfectionnement pourrait se rendre périodiquement à Ong-Yêm pour y suivre les enfants reconnus anormaux et y diriger leur traitement. Cette proposition, accueillie avec faveur par les hautes personnalités administratives, les magistrats et les médecins qui font partie du Conseil, n'a pu malheureusement recevoir encore le moindre commencement d'exécution. Il n'est pas mauvais de rappeler que les plus simples d'entre elles ne sont pas toujours les plus faciles à mettre sur pied, malgré la bonne volonté unanime. Et puis, si nous voulons améliorer la situation existante, il ne faut pas craindre d'en avouer les lacunes.

« Nous pouvons donc dire, qu'il n'existe rien pour les délinquants anormaux et les insociables. En fait, quand un mineur d'Ong-yêm ou de Caudinh se rend insupportable ou quand un enfant atteint de troubles mentaux évidents est arrêté

sur la voie publique il ne peut être traité que comme un aliéné adulte ; après une observation à Choquan, il est, s'il y a lieu, interné à Bienhoà.

« Ni à Choquan, ni à Bienhoà, il n'existe de locaux spéciaux pour les enfants.

« Notre assistance psychiatrique est encore en pleine période d'organisation ; d'autres problèmes plus urgents devaient retenir d'abord l'attention des Autorités administratives et du Service de Santé ; pour les aliénés adultes, la Cochinchine ne dispose d'un Asile que depuis 18 ans, le Tonkin que depuis deux ans. En Cochinchine le service d'observation fonctionne depuis plusieurs années, mais dans des conditions matérielles défectueuses, il attend encore son installation définitive. En cette matière comme en bien d'autres, il a fallu sérier les réalisations en fonctions des ressources disponibles : on ne saurait s'indigner qu'il n'existe rien encore pour les enfants anormaux.

« L'heure est venue de voir ce qu'il conviendrait de réaliser.

« Nous ne saurions prétendre assister tout de suite tous les enfants anormaux, instables, pervers, amoraux, pas plus que nous ne pouvons soigner tous les tuberculeux, recueillir tous les infirmes. Aucun budget n'y suffirait. Pour le moment nos efforts doivent se borner à deux buts principaux :

— venir en aide aux familles qui désirent faire soigner des enfants anormaux difficiles,

— dépister les anomalies psychiques chez les mineurs délinquants et leur assurer les soins nécessaires.

« Beaucoup de familles annamites, surtout dans les milieux aisés, affligées d'enfants pervers, instables, arriérés, ont recours à nos conseils ; nous ne pouvons, faute d'organisation, ni suivre les enfants, ni assurer leur hospitalisation quand elle est nécessaire. L'internement, dans les conditions actuelles, n'est qu'un pis-aller auquel mon éminent confrère, le Dr SONN, et moi-même ne nous résolvons que lorsqu'il s'agit d'enfants constituant un véritable danger social.

Au premier degré, il faudrait donc prévoir une consultation pour enfants anormaux, annexée au service de consultation psychiatrique à créer à l'Hôpital de Choquan. Cette consultation, bien distincte de la consultation des adultes, devrait disposer d'un personnel spécialisé, limité, mais indispensable, comprenant une assistante rompue à la pratique des tests d'intelligence et une infirmière visiteuse sociale. Ces emplois pourraient parfaitement, dans un proche avenir, être confiés à des jeunes femmes annamites ayant reçu une instruction secondaire.

« Les mises en observation reconnues nécessaires seraient assurées dans un petit pavillon pour enfants, annexé au service de neuro-psychiatrie dont la construction est envisagée à Choquan. Tout à fait isolés des adultes, les enfants seraient confiés spécialement au personnel de la consultation de psychiatrie infantile, qui continuerait à les suivre.

« Cette organisation servirait également à l'examen préalable de tous les mineurs confiés par le Tribunal aux œuvres d'Assistance ou à la Maison d'Education surveillée. La proximité du service des prisonniers supprimerait toute difficulté pour l'hospitalisation des mineurs détenus.

« Nous aurions ainsi l'amorce d'un service de neuro-psychiatrie infantile, très modeste et très limité au début, qui pourrait cependant remplir un double rôle. D'abord un rôle documentaire et expérimental : tout est à faire en matière d'étude du développement mental chez l'enfant annamite ; il faudrait adapter à sa mentalité sociale des tests d'intelligence utilisés en Europe et en Amérique, établir les profils mentaux types. Tout cela ne peut se faire qu'empiriquement par des examens en série : il faut du temps, un personnel exercé, et ces conditions ne sont remplies que dans un service organisé. Les bases du développement normal étant connues, on pourra alors étudier les anomalies mentales, le rôle de l'hérédité syphilitique ou toxique, des maladies de l'enfance, des conditions défectueuses de vie... Tout en recueillant cette documentation, le service aurait une activité pratique, recevrait les enfants

que les familles désirent faire examiner ou traiter, et servirait surtout au dépistage des anomalies mentales chez les enfants délinquants ou abandonnés.

Dans l'état actuel des choses, il faut le répéter, pour ces malheureux enfants dirigés sur la maison d'éducation surveillée ou le patronage, aucun examen psychique n'est pratiqué, aucune recherche de syphilis, ou d'épilepsie plus ou moins larvée. Le médecin de la province de Thudaumot ne voit à Ong-Yêm ou à Caudinh que les cas aigus, les autres lui échappent complètement. Les seuls pupilles qui soient soumis à un examen mental sont les grands pervers ou les agités, insupportables dans leur milieu, et qui finissent par échouer à l'Asile.

Au contraire, dans le système dont nous venons de jeter les bases, tout enfant serait examiné préalablement à son envoi dans la colonie de relèvement. Ceux qui auraient besoin de soins seraient conservés au service d'observation pendant le temps nécessaire. Les petits anormaux seraient munis d'une fiche, signalés à l'attention du Directeur, du Médecin et de l'instituteur de la Colonie agricole; des visites périodiques de l'Infirmière visiteuse et du psychiatre permettraient de faire le point, de noter les progrès, de modifier les directives. Les quelques grands anormaux incorrigibles et inadaptables seraient dirigés directement sur l'Asile où il faudrait prévoir, sous la direction du médecin-aliéniste de Bienhoa, un pavillon spécial pour enfants, qui constituerait le service d'internement et de traitement prolongé.

Enfin, l'idéal serait de compléter le système par une classe d'arriérés, installée dans une Ecole de Saigon-Cholon en liaison avec la consultation de neuro-psychiatrie infantile. Cette classe, à laquelle je faisais allusion tout à l'heure serait confiée à un maître exercé aux méthodes modernes de rééducation. Elle aurait un effectif très limité et pourrait même ne comporter au début que quelques heures par semaine. Son but principal serait d'expérimenter les méthodes, de fixer les techniques et de préparer l'avenir, tout en rendant service à quelques familles.

On aura certainement remarqué que l'organisation que nous venons de proposer est rattachée à l'organisation déjà existante ou projetée de l'assistance psychiatrique aux adultes.

Placer des enfants arriérés ou anormaux au voisinage des aliénés pourra paraître choquant. Mais il faut rester sur le terrain pratique et envisager les économies de personnel et d'installations que cette solution peut permettre.

C'est d'ailleurs dans ce sens que s'oriente actuellement la Métropole. La Société Alfred Binet a entendu récemment un rapport où MM. RAYNIER & MARTIMOR concluent que l'Assistance aux enfants anormaux ne pourra être pratiquement réalisée que dans le cadre des Maisons de Santé départementales.

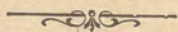
Pour le moment cherchons à utiliser le peu qui existe, et, nous bornant aux seuls mineurs déferés au Tribunal pour enfants, obtenons qu'aucun deux ne quitte la prison sans avoir été soumis à un examen mental et physique complet, permettant d'appliquer à ceux qui en ont besoin les traitements médicaux et les directives pédagogiques réalisables dans l'état actuel de la maison d'éducation surveillée.

Et le Docteur DOROLLE a formulé les vœux suivants :

1° — L'Assistance aux enfants anormaux en Cochinchine pourrait se développer, dans le cadre de l'Assistance psychiatrique, par la création d'une consultation de neuro-psychiatrie infantile avec pavillon d'observation annexé au service de neuro-psychiatrie de Choquan, permettant l'examen systématique des mineurs délinquants et abandonnés et des enfants anormaux confiés par leurs familles. Un pavillon spécial pour enfants inadaptables serait à prévoir à l'Asile des Aliénés.

2° — Dès maintenant, il serait désirable qu'aucun enfant ne fût confié à la maison d'éducation d'Ong-Yêm ou à la Colonie de Cau-dinh sans avoir été soumis à un examen mental, réalisable dans le cadre des organisations existantes.

3° — La récupération systématique des arriérés ne peut être envisagée dans un avenir même lointain, mais une classe d'arriérés, à effectif réduit, aurait un intérêt documentaire et expérimental considérable.



MAISON D'ÉDUCATION

SURVEILLÉE D'ONG-YÈM



C'est dans un vaste domaine, sur la route Bencat-Honquan que se trouve la Maison qui abrite quelques-uns de ces enfants anormaux qu'on a voulu préserver de la prison et de la promiscuité des délinquants adultes. Dans ce cadre paisible qu'ombragent les grands hévéas rien ne vient rappeler aux petits dévoyés la vie aventureuse qu'ils ont connue dans les bas-fonds des cités. Ici, pas de fenêtres grillagées ; pas de miliciens armés pas de gardiens sévères ; tout au plus l'un, à l'entrée, avec une badine à la main ; sans la vue des uniformes kaki, avec de gros numéros matricules peints à l'encre noire et la tête rasée, rien ne distinguerait ces jeunes gens d'ouvriers ordinaires.

Il suffit de les voir pour se faire une idée de la manière dont ils sont traités = bonne mine, quelques-uns sont souriants, regards calmes ; ils circulent librement. Ni menottes, ni chaînes, ni cellules, ni coups de trique. On les voit se livrer tranquillement à leur besogne quotidienne = quelques-uns dans la plantation, d'autres dans la rizière, d'autres à des travaux dans le domaine même = menuisiers, charpentiers, maçons, électriciens, ils font de tout. On leur apprend à se servir utilement de leurs dix doigts. Ils en profiteront à leur sortie.

Ils sont une centaine d'enfants dégradés parmi lesquels quatre ou cinq assassins, quelques fortes têtes. Le travail régénère ces petits qui ne sont tombés dans la déchéance que parce qu'ils ont été abandonnés ou que leurs parents n'ont pas su les élever. Rares sont les tarés sur lesquels aucune éducation n'a eu prise et qui ont glissé sur une pente fatale.

La rééducation par le travail, telle est la formule. Elle réussit d'autant mieux, que l'Enfant, sa tâche quotidienne achevée, trouve un état de bien-être relatif = nourriture saine et abondante : du riz, une soupe, un peu de légume et de viande, des fruits ; des heures de récréation.

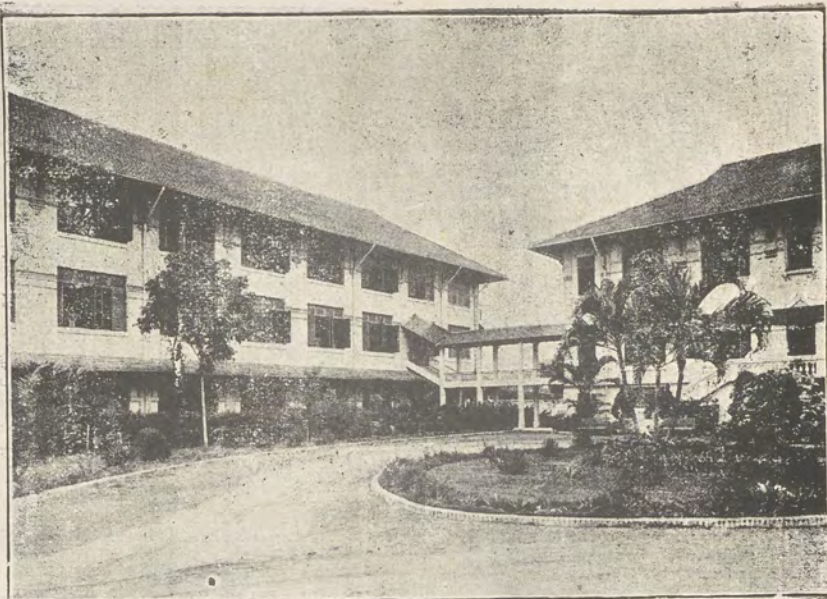
Ong-Yem possède des installations d'hygiène moderne : vastes dortoirs très aérés, douches, cabinets d'aisance.

Les résultats qu'on obtient de cette Maison d'éducation surveillée sont satisfaisants puisque rares sont les punitions et les évasions. Ces pauvres petits se sentent bien là. Ils oublient peu à peu leur passé, leurs misères.

Cependant les Pouvoirs publics et l'Assistance sociale envisagent une organisation qui fusionnerait Ong-Yem et le Patronage de Caudinh (autre œuvre de régénération morale dont nous parlons plus loin) de manière à assurer l'avenir de ceux qu'on aura ainsi sauvés du désastre moral.

Le Comité de l'AMAS de Saigon-Cholon et les dirigeants d'ONG-YEM pensent avec raison qu'il ne suffit pas de retenir l'Enfance dégradée, pendant quelques années, dans un milieu sain pour la sauver définitivement du vice et du crime. La réforme à l'étude vise, comme objectif principal, l'avenir assuré de tous ces malheureux qui à la sortie des patronages voient s'ouvrir devant eux, les portes de la vie.





Orphelinat de CHOLON
Une vue des bâtiments

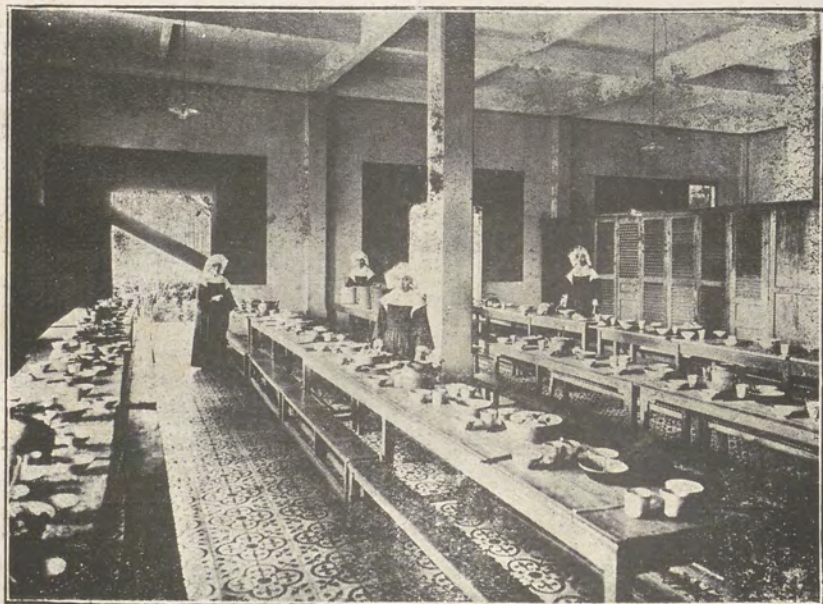


Orphelinat des Sœurs de Saint Paul de CHOLON

L'ouvrage



Orphelinat de CHOLON
Le Dortoir



Orphelinat de CHOLON
Le réfectoire

PATRONAGE DES ENFANTS ABANDONNÉS DE CAUDINH (THUDAUMOT)



ONG-YEM recevait les enfants envoyés par les tribunaux. Mais il y avait encore dans la fange des villes tous ces petits vagabonds qui mendiaient et chapardaient ; ils s'enfuyaient dès que la Police apparaissait. Ils travaillaient souvent pour le compte d'autrui et constituaient une véritable plaie sociale. C'est encore à l'AMAS de Saigon-Cholon et à son Président, le Conseiller à la Cour, Maurice Weil, que l'on doit la création, en 1933, du Patronage de Caudinh. Secondée par les Administrateurs BONNEMAIN et ERARD, l'AMAS a pu donner à cette œuvre une extension rapide et préserver ainsi du vagabondage et de la prison près d'une centaine d'enfants.

A Caudinh se trouve une grande plantation d'hévéas appartenant à la Province de Thudaumot. C'est là que sont envoyés tous ces pauvres gosses provenant des rafles policières et ceux qui sont accusés de petits délits. Ils y reçoivent une bonne nourriture, sont logés dans un local vaste et bien aéré et se livrent à un travail régulier, modéré, proportionné à leur aptitude physique. Le surveillant qui a la charge de tout ce petit monde leur donne une petite instruction. Quelques-uns sont placés, par les soins de l'Administration, et de l'AMAS de Saigon-Cholon dans des ateliers ou chez des particuliers.

L'état d'esprit de ces enfants est excellent. Rares on été les tentatives d'évasion ; pourtant ils vivent en plein air et pourraient sortir de leur camp librement. Ils sont prévenus qu'en cas de récidives ce serait la prison. Ils préfèrent alors le Patronage où le régime ne leur déplaît pas.

Le Patronage de Caudinh a même reçu des Jeunes gens d'Ong-Yêm bien notés et qui étaient à la veille d'une libération. L'un d'entre eux, sorti de Caudinh à 21 ans a trouvé une place de cantonnier de la province de Thudaumot. Ce jeune homme ne manque pas de venir au Patronage de temps à autre.

D'accord avec les dirigeants de l'Assistance Sociale, le Gouverneur Pagès envisage une réorganisation de ce Patronage en vue de l'avenir de tous ces enfants.



MAISON DE RELÈVEMENT DE LA JEUNE FILLE



Sur l'initiative du Président du Comité central et de M. BERLAND, Administrateur de Giadinh, approuvée par M. J. KRAUTHEIMER alors Gouverneur de la Cochinchine, une « Maison de Relèvement de la jeune fille » a été construite en Octobre 1934.

Cette institution, que dirige la Sœur supérieure de la Maison de Charité de Thuduc, est placée sous la surveillance d'une Commission composée du Président du Comité Central, d'un représentant de l'AMAS de Saigon Cholon, d'un représentant de l'AMAS de Giadinh et du Délégué administratif de la circonscription de Thuduc. Elle reçoit les Jeunes Filles mineures remises par les Tribunaux, celles que les AMAS provinciales désireraient soustraire aux influences néfastes de leur milieu et les petites dévoyées que les parents eux-mêmes désiraient confier à un patronage plutôt que les envoyer dans une maison de correction proprement dite.

La vie de ces fillettes est bien réglée = levée, toilette, ménage, déjeuner, cours de morale, politesse, formation de l'avenir, travail dans les Ateliers, enseignement ménager, dîner, récréation, ateliers, souper, classe annamite et coucher.

Aux Ateliers, elles se livrent, sous la direction d'une sœur française à des travaux qui leur permettront plus tard de gagner leur vie = reliure, cartonnage, cannage, fabrication de nattes, tissage, couture etc. .

Le produit de la vente des objets fabriqués par les enfants leur est réservé. Elles pourront demander l'autorisation d'en dépenser une partie pour leur compte personnel ou pour l'envoyer à leurs parents. Le reliquat leur est remis à leur sortie.

Une fois par mois, les enfants vont au Parloir où elles reçoivent les visites des parents et connaissances.

Cette Maison de relèvement, aux locaux vastes et bien aérés, peut recevoir une cinquantaine de pensionnaires. Il en existe actuellement une vingtaine qui, dans le calme d'une existence bien réglée, reprennent la voie normale. La plupart d'entre elles ne veulent pas retourner vers le milieu d'où elles viennent.



MAISON DE CHARITÉ



L'œuvre de redressement moral de la petite annamite dévoyée s'abrite derrière une Maison plus imposante, à laquelle elle est annexée, et qui, par le rayonnement d'une charité qui s'étend sur toute une Jeunesse mérite bien le nom de « Maison de Charité » qui lui a été donné. Elle fait partie elle-même de tout un ensemble de bâtiments constituant une Cité paisible où petites ou grandes misères humaines trouvent un refuge bienfaisant — vieillards qui peuvent dans la quiétude terminer une longue vie de rude labeur, souvent semée de soucis et de peines ; jeunes filles qui se préparent à affronter la vie après avoir puisé dans un milieu sain une éducation morale solide ; petites abandonnées, orphelines, toutes celles, en un mot, que le tourbillon du hasard et de l'infortune risquent d'entraîner et de briser.

Commencée en Janvier 1933, la Maison de Charité et l'Asile des Vieillards étaient achevés six mois après. L'année suivante, ce fut la Maison de Relèvement de la Jeune Fille. Leur construction fait honneur aux hommes de bonne volonté qui en ont pris l'initiative.

La direction de l'Etablissement est confiée aux Sœurs de Saint-Vincent de PAUL, ces « Servantes des Pauvres ».



La Maison de Charité de Thuduc abrite actuellement plus d'une soixantaine d'enfants pauvres qui exécutent des travaux de couture et de broderie. Ici comme dans toutes les maisons dirigées par les religieuses françaises, l'emploi du temps est le même ; le souci de l'hygiène également ; l'éducation morale est la pensée dominante.

Faire de ces enfants de bonnes épouses et des Femmes capables de se débrouiller par le Travail quand sonnera pour elles l'heure de gagner leur bolée de riz !

La Maison de Charité est une œuvre qui répond avec satisfaction aux besoins de l'âme enfantine. Car les Sœurs de Saint Vincent de Paul se penchent sur les enfants qu'elles recueillent avec une tendresse maternelle. Cela a son importance. Qu'on nous permette de nous étendre ici sur ce sujet.

Créer des Patronages, des Orphelinats, des Foyers c'est assez facile. Mais donner aux âmes d'enfants quelques miettes de tendresse maternelle quand ils en sont privés ; savoir les comprendre avant de les éduquer ; cela est plus délicat. Il n'est pas donné à tout le monde de s'atteler à une telle tâche qui exige une psychologie de l'âme enfantine et un dévouement de chaque instant.

Ces enfants abandonnés, ces orphelins ou ces petits que des parents ignares ou inhumains laissent errer, se trouvent subitement placés devant la douloureuse énigme du monde et ils cherchent une affection où ils peuvent se blottir. Qui donc peut leur donner asile en son cœur, sachant que ces enfants sont des étrangers, si ce ne sont ces femmes admirables, qu'elles soient les « petites servantes des pauvres » ou autres, toutes celle qui se consacrent aux œuvres de l'enfance ; toutes celles qu'un souffle de bonté maternelle anime et qui leur donne le courage d'entreprendre une tâche pénible.

Or le Patronage ou l'Orphelinat est une institution difficile, délicate à diriger. Les enfants qui y sont recueillis arrivent de l'Inconnu ; il faut savoir les étudier et les comprendre. Comme la plante qui s'étiole attend la rosée, leurs petites âmes attendent un peu d'affection et beaucoup d'indulgence. Il ne s'agit pas ici de faiblesse ; mais de cette indulgence compréhensive, seule capable de préserver l'enfant d'une sécheresse de cœur et d'une sourde irritation contre le monde qui l'entoure.

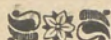
Pour ces pauvres petits esseulés, nous ne voyons dans l'état actuel des choses, qu'un seul refuge = celui de la tendresse maternelle que les Sœurs savent leur donner et sans laquelle ils sortiraient des orphelinats et des patronages plus aigris et révoltés que jamais.

Quelle que soit l'opinion religieuse ou politique de ceux qui dirigent les Institutions de Charité créées dans ce pays, il importe de penser avant tout qu'il faut élever les enfants abandonnés de la même façon que ceux qui ont le bonheur d'avoir une Famille qui les aime et les comprenne. Il faut faire en sorte que l'enfant garde toujours en lui un doux souvenir de la Maison de Charité où s'est écoulée la première étape de sa vie.

La Maison de Charité de Thuduc sera certainement pour les enfants qui grandissent aujourd'hui sous son toit, une Maison de Charité, de Bonté et d'Affection .



CANTINES SCOLAIRES



Si vous passez parfois, entre 10 heures 30 et 11 heures, devant une école où des élèves se disposent à ouvrir de petits paquets dont l'enveloppe est généralement un fragment de feuilles de bananier, approchez-vous.

Le petit paquet contient, pour chaque élève, le repas de midi. En se déroulant, le fragment de feuille de bananier laisse voir, le plus souvent, une boule de riz, un morceau de poisson sec, un fruit.

Michelet, enfant, se rendant au lycée, n'emportait-il pas, pour tout repas, un pain d'épices, payé de quelques pauvres sous, tout ce que ses parents pouvaient lui donner ?

Notre petit écolier annamite ne soupçonne pas qu'il est logé à l'enseignement où le fut un très illustre devancier.

Il mange bien gentiment son repas :

Repas modeste ! repas froid !



Une pensée nous vient :

« Ne peut-on rien faire pour que ces enfants aient un repas meilleur ? un plat chaud ? »

Des personnes qui aiment l'enfance y ont pensé déjà : dans nombre de provinces, des cantines scolaires se sont créées, qui donnent aux élèves habitant loin de leur école, un repas de midi convenable.

Elles fonctionnent, soit en régie, soit par les soins d'un adjudicataire soumis au contrôle de la Direction des Ecoles.

Elles donnent le repas gratuitement aux enfants des familles très pauvres, pour quelques cents à ceux qui peuvent payer.

Le déficit qui résulte de cette gratuité ou de ce bon marché est couvert par les cotisations des membres d'une association, les dons des particuliers, les subventions de la Province ou des villages, les participations aux produits de réunions, de fêtes.

Les personnes qui veulent faire du bien autour d'elles ne sauraient exercer leur philanthropie mieux qu'au profit des cantines scolaires.

Rendre l'enfance heureuse. !

Préparer la génération de demain !

N'est-ce pas là ambition noble entre toutes ?



Cantine scolaire de Soctrang. — La 1^{re} cantine fut installée au chef-lieu en Mai 1935. Cette création précéda de quelques mois celle de la Caisse des Ecoles appelée à alimenter huit autres cantines scolaires qui ont suivi la première = Bai-xau, Long-phu, Phu-nô, Xuân-hoà, Bô-thao, Lich-hoi-thuong, Kê-sach et Dai-ngai.

Ces 9 cantines distribuent, chaque jour le repas du midi à 200 élèves.

Cette œuvre en fournissant un repas substantiel à des enfants qui habitent, pour la plupart, à 2 ou 4 km. de l'école et ne peuvent rentrer chez eux, les préserve des accidents et des influences pernicieuses de la rue pendant les intervalles de classe. Chose surtout appréciable = la cantine scolaire empêche les inconvénients de la sous-alimentation et ses conséquences.

La caisse des Ecoles de Soctrang comprend 340 membres adhérents. Elle possède plus de 6000\$ de réserve. Cette encaisse importante permettra dans un avenir très proche, l'acquisition d'un appareil cinématographique, de fournir quelques vêtements aux élèves très pauvres qui ne viennent pas souvent à l'école avec une tenue décente, de doter enfin les écoles les plus importantes de la province d'un matériel complet pour l'enseignement de l'éducation physique.



Orphelinat de SOCTRANG

Centre de Documentation
sur l'Asie du Sud-Est et le
Monde Indonésien
EPHE VI^e Section



Un autre groupe d'Enfants
d'un Orphelinat des Sœurs



Fédération des Eclaireurs de Cochinchine



Une Cantine scolaire

Une piscine scolaire récemment construite permet aux élèves leur entraînement méthodique à la natation.

L'exemple de Soctrang montre ce qu'on peut encore faire dans le problème des cantines scolaires. Les résultats sont très appréciables pour le développement de l'Enfant.

Avant tout — grouper, dans chaque cantine scolaire, le nombre le plus élevé d'adhérents; faire en sorte que les familles aisées, par leurs cotisations et leurs dons, alimentent les caisses des cantines scolaires. Et s'il en est, parmi celles-ci, qui ne peuvent se développer — et alors seulement — se tourner vers l'Assistance sociale pour la subvention nécessaire.

Cantines scolaires de Tan-an. — La caisse des écoles a fait dans la province un gros effort pour le développement des cantines scolaires qui, en 1935 - 1936, (année scolaire) ont distribué 43.953 repas. Ce nombre sera porté à plus de 55.000 pour l'année scolaire 1936 - 1937 en raison de la réouverture de trois cantines scolaires qui avaient dû être fermées en 1934, et de l'ouverture d'une nouvelle cantine à Môc-hoa.

Une subvention a été accordée sur les bénéfices de la Semaine de l'Enfance de 1934.

Cantine de Cholon. — L'école municipale de Cholon vient d'ouvrir également sa cantine. Un Comité ayant à sa tête MM. MAZET, REYBOUBET et autres personnalités s'occupe activement de cette organisation. Le principe est partout le même = donner à l'enfant pauvre un repas substantiel. Quand on songe que longtemps la sous-alimentation a agi défavorablement sur le physique de l'adolescent annamite, on peut mesurer toute l'importance de la question des Cantines scolaires pour la revalorisation physique de l'Enfant annamite,

La Cantine scolaire de Cholon vient ainsi en aide à une centaine d'enfants.



Il existe encore des organisations similaires dans les provinces de Baria, Thudaumot, Giadinh, Vinhlong, Longxuyen, Chaudoc.

Il est des centres, comme Mytho, qui ont enregistré des échecs. Nous lisons dans un rapport de 1930 - 1931 :

« La Caisse des écoles qui, dès sa fondation, était alimentée par les dons de riches propriétaires, s'est asséchée petit à petit jusqu'à disparaître, les donateurs trop souvent sollicités, ouvrant depuis quelques temps difficilement leur bourse.

« En ce qui concerne les cantines scolaires, la première, ouverte à Cailay, n'a vécu que quelques semaines, malgré les soins apportés à son organisation et à son fonctionnement. On eût dit que les élèves étaient honteux ou souffraient dans leur amour-propre, de s'asseoir à ces tables pourtant accueillantes mais auprès desquelles ils croyaient prendre figures de mendiants. Petit à petit, cette cantine qui avait compté près de 40 inscrits, fut désertée et les enfants qui la fréquentaient, préférèrent continuer à se nourrir de riz gluant qu'ils apportent de chez eux et d'un peu de « chao » que leur distribuent les bonzes »

Nous ne partageons pas cet avis. Il n'est pas possible que l'œuvre des cantines scolaires si bien accueillie dans les autres provinces se heurté dans quelques-unes à un échec lamentable, définitif.

Cela dépend, avant tout, de l'ardeur, de la sympathie et des efforts de persuasion des maîtres. Il faut souhaiter que les membres de l'Enseignement de Mytho soient plus heureux en 1936 - 1937 que ceux de 1930 - 1931.



CULAO-GIENG

OASIS DE PAIX DES VAINCUS DE LA VIE



Dans l'île de Culao-Gieng, sur les rives du Mékong, se dressent de vastes bâtiments esquissant une sorte d'H dont la chapelle forme la barre centrale : c'est là que les Sœurs de la Province abritent tout un peuple de malheureux : vieillards, infirmes, orphelins et enfants abandonnées, tous soustraits à la mort ou à la misère,

Les bâtiments ont été conçus avec un grand souci d'ordre et d'hygiène, laissant pénétrer à profusion l'air et la lumière qui apportent la santé et la gaieté à ces déshérités. Monseigneur HERGOTT, évêque de Phnompenh, qui a dressé les plans et a construit la plupart de ces bâtiments, alors qu'il était Supérieur du Séminaire de Culaogieng, a fait preuve de puissantes qualités d'architecte et d'entrepreneur. Les locaux sont spacieux, bien compris et bien aménagés. Treize sœurs françaises et 114 sœurs indigènes, sous la direction de la Sœur Supérieure Rosalie BONVIN, dispensent leurs soins à près de huit cents malheureux.



Ces œuvres comprennent :

- 1° — une crèche
- 2° — un hospice
- 3° — une maternité
- 4° — un orphelinat.

1° — *Crèche*. — Près de la chapelle au rez-de-chaussée a été aménagée une vaste pièce bien aérée et bien éclairée pour servir aux enfants de la crèche. Des sœurs et des femmes de l'hospice ou des convalescentes que la tendresse maternelle

attire vers ces tout petits leur prodiguent les soins nécessaires. Souvent une femme de l'hospice s'attache à un de ces nourrissons et le garde tout le jour pour le bercer et le caresser.

Malheureusement, les enfants qui arrivent à la crèche sont habituellement si malades ou si rachitiques que beaucoup d'entre eux meurent rapidement. L'indigène, en effet, n'abandonne ses enfants que lorsqu'il n'a plus l'espoir de les sauver, et les sœurs, malgré leurs efforts, n'arrivent point toujours à arracher à la mort ces petits êtres souffreteux et, si l'on peut dire, condamnés. Les enfants biens portants ou les malades qui ont pu être sauvés sont confiés à des nourrices; la mise en nourrice offre plus de chances de les sauver.

En 1933, sur 844 enfants reçus, 351 ont été envoyés en nourrice; il en reste 172 en vie. Chaque nourrice vient tous les mois à la crèche présenter son bébé et toucher sa rétribution (2\$50). La sœur paie la somme convenue, donne les médicaments que nécessitent l'état de l'enfant et celui de la mère adoptive. Si l'enfant semble dépérir, faute de soins, il est immédiatement repris, soigné à la crèche et confié à une nouvelle nourrice plus consciencieuse. Grâce à ces mesures la crèche sauve bon nombre d'enfants qui iront par la suite peupler l'orphelinat.

C'est de Septembre à Janvier que la mortalité est la plus forte.

Du 1 ^{er} Juillet 1935 au 30 Juin 1936	{	1011 entrées
il a été enregistré		et 819 décès.

Du 1 ^{er} Janvier 1936 au 30 Juin 1936,	{	514 entrées
il y a eu		et 415 décès.

La proportion des rescapés de Juillet 1933 à Juillet 1934 (153) est de 18%; celle du 1^{er} Janvier 1934 au 30 Juin 1934 (72) est de 20%. Le nombre des enfants en nourrice s'élève à plus de deux cents.

Chaque enfant a son berceau fabriqué chez les sœurs par des forgerons et des menuisiers. Ce berceau est formé d'une

cage métallique, surmontée de deux arceaux pour la moustiquaire ; sur la cage repose un moïse en rotin tressé avec un matelas sur lequel le bébé est déposé.

Tout le mobilier est fabriqué à Culaogiêng dans les ateliers de la communauté. La salle, les meubles, la literie sont dans le plus grand état de propreté et c'est merveille que de voir à quel point les sœurs ont réussi à obtenir de tous une propreté méticuleuse.

Dès la sortie de nourrice, vers l'âge de trois ans, les garçons sont envoyés à l'orphelinat de Châudôc et les filles entrent à l'orphelinat de Culaogiêng.

2° — *Hospice*. — L'hospice est formé de plusieurs pavillons à rez-de-chaussée avec de vastes salles que des cloisons d'environ 2^m de haut compartimentent en petites cellules où l'on trouve deux ou trois lits de malades ou de vieillards. L'hospice est tenu par des sœurs indigènes sous la direction de plusieurs sœurs françaises dont deux sont spécialement chargées de la Pharmacie et des consultations. La salle de consultations et l'hospice sont ouverts à tous les malades et à tous les infirmes sans distinction de race de religion ni de sexe. Un groupe de bâtiments est réservé aux hommes et les salles de femmes sont dans les bâtiments voisins, contigus à l'église. Un long couloir central permet une aération exceptionnelle ; chaque compartiment ouvre sur le jardin ou sur la cour par de larges fenêtres. La propreté du mobilier, de la literie et du carrelage est irréprochable. Dans l'ancienne maternité devenue trop petite et désaffectée, sont isolés les malades graves et ceux qui, trop faibles, seraient incommodés dans la grande salle par le va-et-vient des infirmières ou des convalescents.

La pharmacie fort bien approvisionnée est tenue avec un soin tout particulier par deux sœurs françaises secondées par des sœurs indigènes. Les poisons sont conservés dans une armoire spéciale fermant à clef.

Un registre est ouvert pour chaque catégorie d'assistés : hommes, femmes, enfants, vieillards. Le nom, l'âge, le village d'origine du malade, la nature de la maladie, la date d'entrée

et de sortie y sont mentionnés. Après la consultation les plus atteints sont gardés à l'hospice, les autres qui, d'ordinaire, habitent les hameaux voisins, sont invités à revenir à jours fixes suivre le traitement et prendre les médicaments que nécessite leur état.

Un lazaret en paillotes pour les contagieux ou les personnes atteintes de maladies épidémiques a été édifié à une centaine de mètres de l'hospice.

Le chiffre des hospitalisés atteint 300 environ, celui des consultants varie entre 22 et 23.000 par an.



3° — *Maternité*. — Dans un vaste bâtiment à rez-de-chaussée la maternité se compose de deux salles communes, l'une réservée aux femmes sur le point d'accoucher, l'autre aux femmes en couches ; le nouveau-né est placé dans un coquet petit berceau aux côtés de sa mère. La salle d'opération et le logement de deux sages-femmes diplômées qui opèrent sous le contrôle et la surveillance du Médecin de l'Assistance sont dans l'enceinte de la maternité.

Du 1^{er} Juillet 1935 au 1^{er} Juillet 1936, 637 naissances ont été enregistrées ; il y a eu 332 naissances au cours du premier semestre 1936.



4° — *Orphelinat*. — C'est l'œuvre capitale de l'institution.

De 3 à 18 ans, les garçons sont envoyés à l'orphelinat de Châudôc tenu, lui aussi, par des sœurs de la Providence. Les filles restent à Culaogiêng où les petites des établissements secondaires épars dans l'ouest de la Cochinchine et au Cambodge viendront grossir leur nombre, à l'âge de douze ans.

L'orphelinat comporte trois sections : la section des petites avec son école maternelle, la section des moyennes avec une école primaire, la section des grandes qui comporte un atelier.

A) — L'Ecole maternelle garde les enfants de 3 à 6 ans. Elle comporte actuellement 77 élèves à qui l'on apprend à lire et à compter en les amusant. Elles étudient une demi-heure le matin et une demi-heure le soir. La vaste salle de classe et le préau sont leurs lieux de séjour.

C'est plutôt une garderie qu'une école. Une sœur française s'occupe des enfants avec soin, maternellement secondée par des sœurs indigènes. Le jour de notre arrivée, ces petites, en combinaison bleue d'une propreté impeccable, avaient la physionomie ouverte et respiraient la joie et la santé. Elles apprenaient une chanson et y mettaient tout leur cœur. La classe n'a pas de table. Elle ne comprend que des bancs. Les enfants y font connaissance avec la discipline, et l'ordre. Leur réfectoire est propre. La table et les bancs ont été fabriqués très bas pour que les petits soient à leur aise et aient le maximum de confort. Au premier étage, une salle constitue dortoir où de petits lits s'alignent, munis de moustiquaires ; sur les lits, les enfants placent pendant la journée les casiers contenant leur linge et leur affaires personnelles ;

B) — La section des moyennes où 185 enfants suivent l'école primaire comporte deux cours :

a) — le cours préparatoire pour les petites de 6 à 8 ans ; il comprend lui-même deux divisions : les élèves y apprennent à lire, à écrire, à compter, à faire des additions et des soustractions. Elles font aussi des copies en quôc-ngu. Le matériel scolaire (bancs, pupitres etc. . .) est en parfait état. Sous chaque pupitre est aménagé un casier où les élèves rangent leurs cahiers et leurs livres. Des sœurs pourvues du certificat d'études primaires franco-indigènes leur font la classe. Elles sont satisfaites des progrès de leurs élèves.

b) — le cours élémentaire comporte également deux divisions ; il est doté du même matériel scolaire. Les enfants y complètent leur instruction : lecture, écriture, dictées, problèmes sur quatre règles, histoire et géographie, leçons de choses. Ces études sont sanctionnées par un petit examen de la force du certificat d'études que le R. P. CHOUFFOT, directeur du séminaire, et ses collaborateurs font subir aux élèves. Faute

d'état civil, les parties ne peuvent passer les examens prévus dans les centres provinciaux. Chaque cours a son préau et, son réfectoire, au premier étage, avec ses tables, ses bancs, ses armoires où les enfants rangent leurs bols, leurs baguettes et tout ce qui leur sert. Au second étage se trouve le dortoir. Les élèves serrent leurs affaires dans de grandes boîtes.

Le cycle des études proprement dites se termine, pour les orphelines, au cours élémentaire. Elles entrent ensuite à l'atelier, à la section des grandes.

Atelier. — Dans un vaste bâtiment faisant face à celui de l'école, et comme lui, à deux étages, se trouve la section des grandes, des enfants de 12 à 18 ans. Les salles de classe destinées aux cours d'entretien et de répétition afin que les enfants n'oublient pas ce qu'elles ont appris et les réfectoires organisés comme ceux de l'école, sont au rez-de-chaussée. Au premier étage, se trouve l'atelier, au deuxième, un vaste dortoir clair et propre. Les enfants de 12 à 18 ans ont, pour ranger leurs affaires, de petites mallettes. 158 orphelines forment en ce moment la section des grandes. Les études finies, c'est vers la vie pratique de bonne ménagère que l'on va orienter les petites orphelines ; car le point essentiel du programme est d'en faire de bonne ménagères et de bonnes mères de famille. Aussi l'atelier ne sera pas exclusif ; ce ne sont pas des ouvrières spécialisées que les sœurs veulent faire. Leur but est, tout en leur donnant une occupation et une tâche quotidienne, de faire faire tous les jours, à chacune d'entre elles, un travail terre à terre mais utile (cuisine, réfectoire, jardin, ferme, buanderie, boulangerie, etc...)

L'enseignement ménager est dirigé par une sœur française secondée par 12 sœurs indigènes.

De 12 à 13 ans, soit pendant toute une année, les filles venant de la section primaire apprennent à tenir l'aiguille, à coudre, à confectionner des vêtements et à les raccomoder. Les sœurs tiennent essentiellement à ce que leurs pupilles sachent manier habilement l'aiguille : cette qualité leur sera précieuse pour l'avenir. De 13 à 18 ans, elles vont à l'atelier.

De 13 à 18 ans, les orphelines passent, chaque jour, cinq heures à l'atelier : deux heures et demie le matin, de 9 à 11h 1/2, et autant, l'après-midi, de 2 à 4h 1/2. Quelques-unes y dévident la soie et le coton, d'autres tissent la soie à dessins divers, d'autres encore le crépon. Celles-ci tricotent chandail, bas et chaussettes ; celles-là brodent des ornements d'église, des fichus, des écharpes. Une cordonnerie et un atelier de reliure fournissent aux établissements de Culaogiêng tout ce dont ils ont besoin. Les enfants apprennent ainsi un métier qui leur permettra, plus tard, de se tirer d'affaire dans la vie, mais cet apprentissage n'est pas exclusif ; car les sœurs ne veulent pas en faire des ouvrières. Elles leur donnent simplement une occupation et le moyen de se constituer un petit pécule. Le travail est dirigé par des sœurs indigènes remarquablement formées à leur tâche.

Une sœur française, à la tête de la section, surveille tout, dirige tout, organise tout. Il existe, à l'atelier, 28 métiers à tisser du type Jacquart, 5 tricoteuses, des métiers à dentelle et à broder. Les ateliers se trouvent dans deux vastes salles des mieux aérées et éclairées. Les petites prennent rapidement goût à leur travail et les produits qui sortent de cet ouvrage sont des plus estimés. Malgré la crise qui a restreint la vente, les sœurs continuent à donner du travail aux enfants. L'œuvre n'a jamais voulu s'équiper pour la concurrence industrielle, encore que des propositions lui aient été faites dans ce sens ; mais elle veille à ne pas délaisser le travail malgré le resserrement des débouchés.

Les orphelines sont rétribuées de façon à se constituer un pécule plus que suffisant pour se procurer tout ce qu'elles désirent en vêtements, livres et menus objets divers. L'enfant s'habitue aussi à l'économie, à soigner ses affaires. Les dons de la supérieure pour les grandes fêtes de l'année permettent aux plus économes d'arrondir leur pécule et de se constituer une réserve pour le jour de leur mariage.

Mais l'atelier n'est pas le but essentiel de l'éducation des enfants. Le ménage est fait par toutes, après le déjeuner du matin. Chacune a sa place et son travail. Et il faut recon-

naître que la propreté est absolue. A tour de rôle, les enfants passent une semaine à la cuisine, au service des réfectoires, à la buanderie, au repassage, à la couture, à la préparation du riz. Les sœurs n'ont point voulu créer de décortiquerie mécanique où le travail eût été industrialisé. Désirant que les jeunes filles, lorsqu'elles seront placées, apportent leurs concours à la besogne quotidienne, elles tiennent à ce que le riz soit décortiqué, pilé, criblé avec les instruments habituellement utilisés par les campagnards et de la même manière. Aussi bien, le riz obtenu est de moins bel aspect peut-être que le riz usiné, mais il ne présente aucun danger de béribéri, mal qui serait redoutable dans une agglomération d'une telle importance.

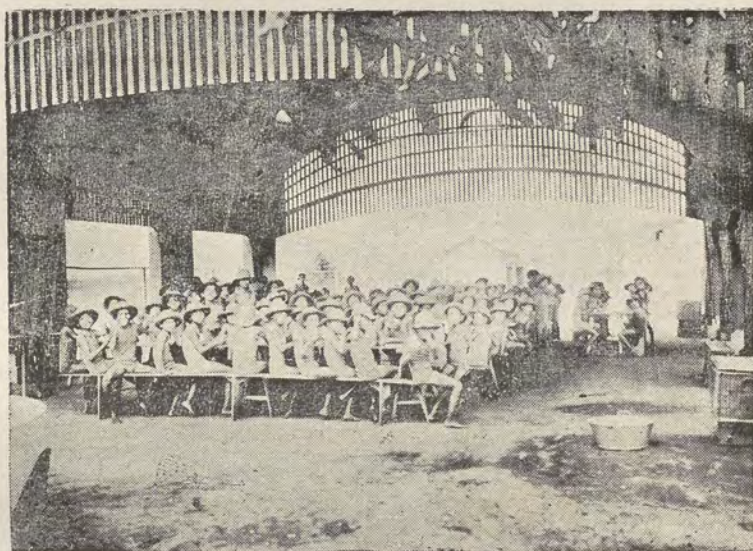
Lorsque les orphelines sont arrivées au terme de leur éducation, les sœurs cherchent à les établir par le mariage. Elles sont placées dans les établissements secondaires des sœurs et elles y sont vite connues et demandées en mariage. La jeune orpheline quitte alors les établissements des religieuses emportant une malle bien garnie, un don en argent de la Supérieure et ses économies.



Les cuisines sont vastes et spacieuses, bien aménagées propres et commodés. De vastes greniers à riz ont été construits pour emmagasiner les quantités énormes que l'on fait venir de Rachgia. Pour nourrir une moyenne de 800 bouches, il faut environ 28 gias de riz par jour. Des fours, d'un genre pratique, brûlant de la balle de paddy, ont été récemment construits pour faire la cuisine. Des viviers conservent le poisson qui constitue de puissantes réserves pour alimenter la fabrication du poisson salé (mâm) et de la saumure (nuoc mâm) que les sœurs font dans leurs établissements. Le jardin est vaste, les petites peuvent prendre goût à la culture, soit au jardin des fleurs où les plantes les plus variées se rencontrent, soit au potager où poussent toutes sortes de légumes. La ferme, modèle du genre, donne le lait, les fruits et le bétail ou la volaille



Patronage laïque de Cochinchine
Colonie de vacances



Colonie de vacances : Enfants au réfectoire



Colonie de vacances de la Société de Protection de l'Enfance



Colonie de vacances : Enfants sur la plage

nécessaires à la nourriture des jeunes pensionnaires (boeuf, porc, mouton, lapin, poule, oie, dindes, pigeons, etc..).



CULAOGIÈNG est une œuvre en tous points remarquable. Les résultats magnifiques obtenus dans ces établissements font le plus grand honneur à leur créateur et aux sœurs qui s'y dévouent.



SEMAINE DE L'ENFANCE



Nous gardons presque tous au tréfonds de notre être le souvenir des soirées familiales autour des chers parents. Les causeries à bâtons rompus, les rires égrenés en cascades, les discussions joyeuses, puis la voix grave du père et celle plus douce de la Maman aimée ; tout cela composait une ambiance dont les effluves ne se sont pas dissipés. La Mort a pu emporter dans son domaine mystérieux quelques-uns des nôtres, le Temps cruel a, peut-être, dispersé de par le monde quelques autres ; la vieille demeure n'est parfois que ruine et souvenir, mais toujours demeure la flamme sacrée que nos parents ont allumée en nous : ce sentiment de la Famille grâce auquel nous comprenons la profonde détresse de ceux qui n'en ont pas.

Lorsque s'estompe la vision de ceux qui ont bercé et enchanté notre enfance, que vers nous montent les voix fraîches et claires de nos enfants et que leurs rires joyeux fusent à chaque instant, nous chassons nos tristesses et nos ennuis pour qu'ils connaissent, eux, la joie de vivre dans toute sa plénitude. Nous prenons conscience de notre devoir. Notre sourire éclôt à chacun de leurs rires.

Afin que ce rire longtemps résonne dans notre existence et que nos Enfants ne connaissent ni gêne, ni tristesse, ni déception, nous luttons et peinons. Nous faisons volontiers le sacrifice de nos commodités personnelles, de notre temps, de nos plaisirs, pourvu que dure le bonheur des petits êtres qui sont venus prendre place auprès de nous.

Des voix se sont tues... d'autres voix se sont fait entendre. Des foyers se sont éteints .. d'autres foyers se sont allumés. L'Enfant accomplit ce miracle de mettre la Joie et l'Eternité là où la Tristesse et la Mort ont passé.

Mais que peut l'enfant abandonné ? Quel inique destin s'acharne sur son berceau ! Pourquoi lorsqu'il paraît nul être

aimé ne l'accueille-t-il ? Pourquoi faut-il même, quelquefois, qu'il soit le maudit dont on a hâte de se débarrasser ? Qu'a-t-il fait pour qu'on le jette dans la vie sans lui donner la part de tendresses à laquelle il a droit ?

Et l'orphelin ? Il ne connaîtra pas les heures divines des réunions familiales à la tombée de la nuit, ni les enlacements de la maman, ni la réconfortante protection d'un père, ce guide précieux.

Il y a encore l'Enfance misérable. Oh ! celle-là pousse dans le sombre logis où règne la misère. Les parents absorbés par l'âpre lutte de la vie n'ont plus le temps de savoir ce que font leurs petits. Ils ont eux-mêmes de la rancœur et de la haine contre la Société. Et c'est de ce suc vénéneux qu'ils nourriront leurs enfants.

L'enfance misérable végète dans le taudis où se terrent les maladies et les vices prêts à fondre sur elle à la première occasion.

« Tant que les pauvres gens qui peinent ne tressailleront pas de plaisir à être chez eux » a dit LAVEDAN « l'horreur et le dégoût d'un réduit qui devient une geôle chasseront de leur cœur et de leur pensée toute initiative féconde » Comment alors pourraient-ils concevoir la beauté de leur rôle vis à vis de leurs enfants ?

L'enfance misérable, c'est le bébé qui est jeté sur une natte et que des fillettes ignorantes gardent pendant que les parents sont au travail. C'est le pauvre petit être qui pleure, qui souffre, qu'aucune main attentive ne prend, que nul ne cherche à comprendre ce qui le fait pleurer et souffrir. L'Enfance misérable, c'est le bambin qu'on néglige et dont les maux ne prennent fin qu'avec une mort prématurée.

L'Enfance malheureuse ne connaît pas le rire joyeux. Elle n'esquisse qu'un sourire amer, vite changé en rictus.

C'est pour cette Enfance — abandonnée ou misérable ou malheureuse — que la Cochinchine organise, tous les ans ou tous les deux ans, la Semaine de l'Enfance. C'est pour

lui donner un asile ; c'est afin que lui soient prodigués des soins maternels, que le rire résonne comme un écho céleste, qu'on demande aux personnes généreuses leur obole.

La Semaine de l'Enfance apporte aux petits qui vivent dans une dure pauvreté un chaud rayon de la solidarité franco-annamite. Elle est une preuve que la bonté humaine, la fraternité, la charité ne sont pas des mots creux.

La première manifestation a été organisée en 1934, sous la présidence de M^{me} Pierre Pagès dont l'appui agissant et les initiatives heureuses ont permis de répartir 17000\$ aux œuvres de l'Enfance. Sous son impulsion les œuvres de l'Enfance, en Cochinchine, prennent un développement de plus en plus important.

En 1936, la 2^e Semaine de l'Enfance présidée par M^{me} Rivoal a donné 15.000\$ environ qui ont été distribuées à nouveau à ces mêmes œuvres.

Ainsi le mouvement est créé ; il ira s'amplifiant. Désormais tous ceux qui ont connu les joies ineffables de la Famille, tous ceux dont l'Enfance a été illuminée de soleil, de gaieté, de bonheur ; tous ceux qui ont un foyer heureux et préparent pour leur chers petits un destin paisible n'hésiteront pas à tendre une main secourable à l'Enfance malheureuse.



AU SECOURS DES TUBERCULEUX



Avant 1923, on soignait des tuberculeux dans les Hôpitaux de Cochinchine mais on était incapable d'en dénombrer le chiffre, même approximatif. Nos médecins étaient atterrés devant le nombre de plus en plus considérable des victimes de ce fléau social, surtout en présence d'une imprégnation mettant à peu près tous les sujets en état de moindre résistance.

C'est de 1923 que date la première enquête sociale menée plus particulièrement dans les milieux scolaires et dans les classes moyennes (petits fonctionnaires et employés). Elle s'est poursuivie depuis lors activement. Un laboratoire d'études de la Tuberculose a été créé à l'Institut Pasteur ; il a permis d'entreprendre le dépistage du mal dans de bonnes conditions ainsi que la prophylaxie par le vaccin B.C.G.

1926.		7.665	vaccinations
1927.		14	338
1928.		19.552	
1929.		28	392
1930.		47.696	
1935.		122.631	

Ces vaccinations ont été et sont pratiquées chez les nouveaux-nés dans les formations officielles et dans les maternités privées.



En dehors de l'effort quotidien et permanent de nos médecins dans les divers postes sanitaires qu'ils occupent, il faut signaler ici que l'organisation la plus sérieuse des Pouvoirs publics pour venir en aide aux Tuberculeux a été d'abord le *Centre antituberculeux de Cholon*.

Actuellement l'Assistance médico-sociale poursuit un double objectif :

1° — *arrêter la marche du fléau* (c'est le plus important)

2° — *donner les soins à ses victimes* (ce fut, à ce jour, la tâche la plus urgente).

Sans les centres de traitement le public ne comprendrait pas une lutte antituberculeuse cantonnée sur le seul terrain prophylactique.

Notre armement antituberculeux

Le *Centre de Cholon*, dirigé par le Docteur Loui BUI, enfant du pays et spécialiste de la Phtysiothérapie, fonctionne dans des conditions très satisfaisantes.

C'est à l'Assistance Sociale que revient le mérite d'avoir jeté les premières bases d'une lutte sérieuse contre cette maladie. Grâce à elle, les efforts des services médicaux seront décuplés par l'apport régulier d'importantes ressources financières indispensables à la réalisation d'un vaste programme d'armement antituberculeux.

Au cours d'une des réunions du Comité central, le Docteur BOURGIN eut l'heureuse initiative de proposer l'idée du Timbre antituberculeux. Et depuis lors, annuellement, une Campagne est entreprise qui permet d'écouler dans toutes nos provinces deux à trois millions de vignettes. Aux recettes provenant de cette vente, vient s'ajouter le produit des fêtes dont la plus importante est la Kermesse organisée par l'Amas de Saigon-Cholon que dirige actuellement M. Jean MAZET.

L'action personnelle du Gouverneur de la Cochinchine contribue pour beaucoup dans l'importance des résultats financiers de ces campagnes du Timbre. Voici ceux des années précédentes :

1931-1932.		43.433\$17
1932-1933.		51.242.39
1933-1934.		60 567 21
1934-1935.		57.759.60

Ces fonds peuvent paraître importants à ceux qui ne sont pas au courant et du fonctionnement de l'Assistance sociale en ce pays, et des projets importants dont quelques-uns sont en

voie d'exécution ni même des charges lourdes occasionnées par le fonctionnement du Centre de dépistage et du Sanatorium qui ont été créés par l'Assistance.

D'autre part, le Comité central ne peut pas établir de cloisons étanches entre les différentes œuvres sur lesquelles s'exerce son action et qu'il lui faut soutenir matériellement. Tout en portant le principal de son effort sur les œuvres antituberculeuses, il est donc normal qu'il utilise une partie de ses fonds à d'autre misères sociales : enfance déficiente, paupérisme, vieillesse. N'est-ce pas contribuer à la lutte antituberculeuse que créer des gouttes de lait, des cantines scolaires des colonies de vacances etc.. ?

En le faisant, il restreint le champ d'action où la Tuberculose peut exercer ses ravages.

A l'heure actuelle, l'Assistance sociale possède :

a) le Dispensaire Jean Krautheimer

b) le Sanatorium de Thudaumôt.

Dispensaire Jean Krautheimer. — Installé dans un pavillon de l'ancien Institut de Puériculture, ce Centre de dépistage est de plus en plus connu du public saigonnais.

Quelques chiffres nous font mieux voir, d'une part, l'étendue de ce mal et, par ailleurs, la confiance croissante de la population à l'égard de nos médecins et de notre Science.

1934.		10.714	consultants
1935		17.183	—

En 1934 sur ces 10.715 consultants 1357 ont été reconnus tuberculeux ; soit 12%.

En 1935 sur 17 183 consultants 9.709 reconnus tuberculeux soit 10%.

Donc plus nombreux sont ceux qui, même dans le doute, ont recours au Dispensaire.

Les Docteurs MALPART et TAN-HAM-NGHIEP sont attachés à cet Etablissement. Ils sont secondés par une sœur-

visiteuse qui, tout en veillant au travail intérieur, fait des visites domiciliaires. On vient de lui adjoindre une aide. Et l'AMAS se propose d'organiser un groupe d'infirmières-visiteuses dont on peut escompter un excellent rendement social.

Pour les maladies infantiles, l'hygiène de l'habitation, des individus comme des collectivités, les Infirmières-visiteuses sont appelées à jouer en ce pays le même rôle qu'en France. Une voie nouvelle s'ouvre devant les Jeunes Filles et les Femmes annamites instruites dans nos Ecoles et parmi lesquelles ces infirmières peuvent se recruter.

La collaboration des médecins praticiens de Saigon-Cholon est également très appréciable dans les résultats obtenus contre la Tuberculose. En 1934, ils ont adressé au Dispensaire 289 consultants et en 1935 = 554.

Les dépenses de cet Etablissement depuis 1933 sont :

1933.	6.306\$63
1934.	11.215.52
1935.	14.073.08

Le dépistage terminé, le dispensaire dirige ces malades vers l'Hôpital Lalung Bonnaire, le Sanatorium de Thudaumôt ou les divers hôpitaux provinciaux, selon le stade de la maladie ou l'origine et les convenances du malade.

Sanatorium de Thudaumôt. — Il reçoit tous les malades de l'Est de la Cochinchine, de Giadinh, Saigon, Cholon, Thudaumôt, Tâyninh, évacués soit par l'Hôpital Lalung Bonnaire, soit directement par le Dispensaire Jean Krautheimer. C'est le home-sanatorium, clair, bien construit, dans un site choisi et salubre.

Il répond au double but social d'isoler et de soigner, tant que leur état l'exige, les tuberculeux graves, cliniquement condamnés et sans ressources.

Les tuberculeux trouvent, en effet, réalisés dans cet établissement les soins nécessaires à leur état : cure d'air, cure de repos, cure d'endurcissement, surveillance alimentaire, soins médicaux, confort matériel suffisant.

Le personnel de l'Hôpital se compose :

du médecin - chef, le Docteur FREVILLE dont le dévouement est remarquable, d'une sœur française et de sœurs annamites chargées de la surveillance de l'établissement et de l'exécution des prescriptions, de deux aides-infirmiers pour les piqûres et des soins et deux coolies affectés à la propreté et du transport de la nourriture.

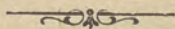
La capacité hospitalière est appelée à augmenter ; l'Association projetant de construire de nouveaux locaux

Ainsi, a pu être réalisée, avec des moyens économiques, une œuvre qui n'a pas cessé de se développer et qui est appelée à rendre un grand service social malgré ses débuts modestes. Elle concourt indirectement à la prophylaxie de la tuberculose, en permettant, l'isolement de tuberculeux ouverts, très dangereux pour la Société et qui, sans elle, sèmeraient leurs bacilles dans le milieu familial prédisposé et sans défense ou encore dans la rue et dans les lieux publics.

Le sanatorium de Thudaumôt réalise la colonie sanatoriale à la campagne et c'est ce qui explique les quelques cas d'amélioration très sensible qui y ont été enregistrés.

Il serait, par ailleurs intéressant de donner à ces femmes, à ces hommes, à ces enfants qui viennent au Sanatorium et dont l'état de santé permet de se livrer à un travail modéré, la possibilité de gagner leur vie, comme en ville, par des moyens appropriés à chacun d'eux.

Le tuberculeux, homme ou femme, tout en ne négligeant rien des nécessités de la cure sanatoriale, peut se livrer à un léger travail. Les industries familiales, les petits travaux agricoles pourraient l'occuper. Ainsi l'élevage des porcs, des pigeons, des poules, la culture des arbres fruitiers, la culture maraîchère pourraient lui procurer des bénéfices intéressants ; on pourrait également envisager la création d'un atelier de travail annexé au sanatorium où se rendraient ceux qui sont valides.



LA LUTTE CONTRE LES MALADIES VÉNÉRIENNES



Le Dispensaire municipal

Une rue étroite : c'est la rue Colombier, du nom de l'horticulteur saïgonnais qui fit don à la Cité du terrain vers lequel nous nous dirigeons. Il avait rêvé d'un hôpital ; on y construisit, en 1895, un dispensaire de 80 lits. Peu importe : le but est le même : ici comme dans les hôpitaux on se penche sur la souffrance humaine.

Des murs assez hauts garnis de lessons . . Une porte en fer . . Qu'y a-t-il là derrière ? de modestes pavillons qui abritent les victimes de l'Amour.

Le médecin directeur est un enfant du pays. Il veut bien me faire visiter son domaine. A lui incombe, depuis six ans, la lourde tâche de soigner cette catégorie de malades. Il connaît mieux que quiconque leurs misères. Ses intelligentes initiatives ont transformé ces bâtiments, leur ont fait parure neuve. Plus de 150 lits peuvent aujourd'hui recueillir les malades. 430 filles soumises passent la visite médicale. Un laboratoire, une installation de diathermie permettent de réaliser le dépistage et le traitement des maladies vénériennes.

Une blanche cornette vient vers nous. C'est la Sœur Supérieure de l'Établissement.

Entre ces murs sombres, parmi ces « filles de joie », Elle maternellement, veille sur elles. Elle apaise les nostalgiques fièvres et sait parler aux cœurs

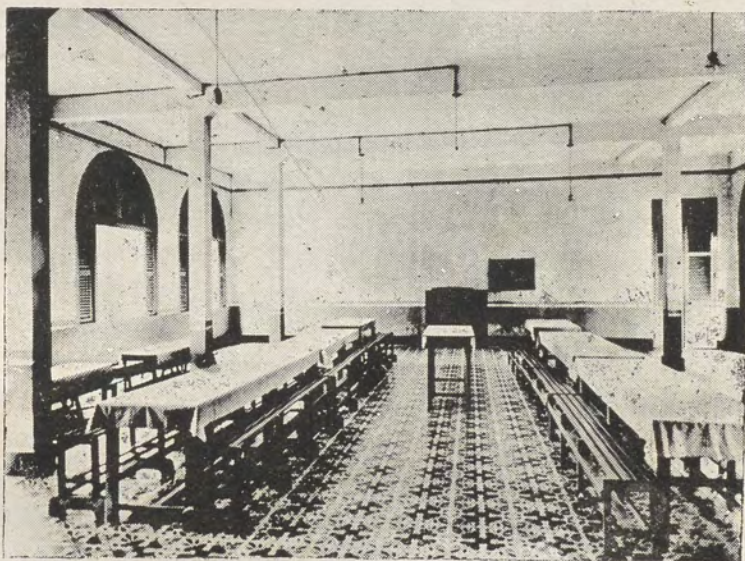
Elles sont sept (3 européennes et 4 indigènes) qui s'occupent de toute la maisonnée et secondent utilement le Docteur.

Des souvenirs s'éveillent en moi. Ils m'assaillent : lits d'hôpitaux, pâles figures d'agonisants, hospitalières penchées

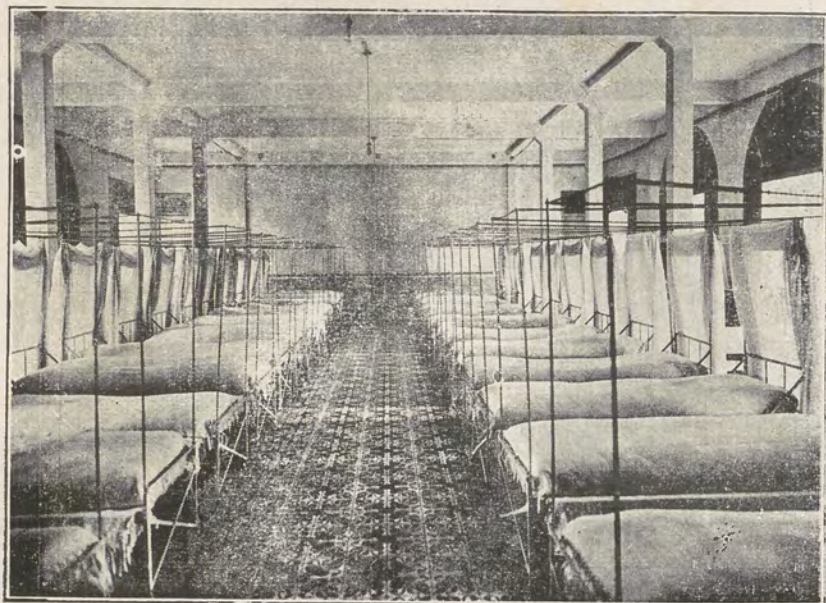


Société de Protection de l'Enfance : les Pupilles

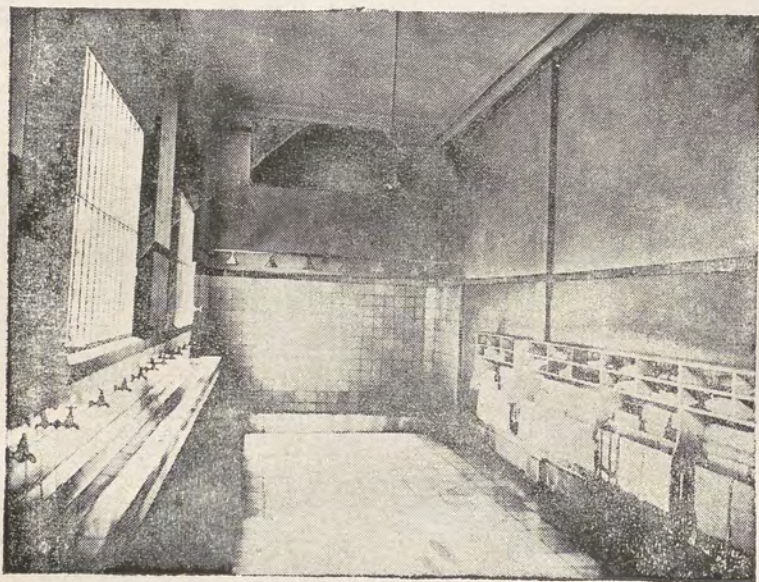
Centre de Documentation
sur l'Asie du Sud-Est et le
Monde Indonésien
EPHE VI^e Section



Société de Protection de l'Enfance
Le réfectoire



Société de Protection de l'Enfance : le Dortoir



Société de Protection de l'Enfance : les lavabos

sur elles, visages recueillis, mains pieuses arrangeant les oreillers, doigts qui égrènent des chapelets, lèvres bées qui murmurent et parlent de l'Invisible, regards doux. .

Oh ! Souvenirs anciens et lointains d'hôpitaux où j'ai connu de très près les râles des mourants, où j'ai reçu des adieux muets. . Souvenirs des nuits de garde, à l'heure où monte la grande pitié de ceux qui s'éteignent tristement dans les pavillons isolés, comme vous renaissiez en moi par ce matin gris et tranquille de Saigon tandis que je m'incline respectueusement devant cette religieuse au seuil du Dispensaire municipal. . .

Voici la chapelle avec, au fond, un Christ accueillant. Le docteur se signe et m'explique :

« Ici viennent s'agenouiller celles qui croient et désirent y prier ».

— Elles y viennent souvent ?

— Matin et soir.

La foi est douce. Il n'est pas de détresse qu'elle ne dissipe ni de douleur qu'elle ne soulage. Thi BA et Thi SAU, là-bas, derrière la grande porte en fer, font des gorges chaudes, chantent peut être quelques chansons grivoises en l'absence de « ma seu ». Ici, elles sont, durant quelques minutes, d'humbles repenties. Au pied du Christ, dans l'étroite chapelle où brûle la lampe de la ferveur chrétienne, les petites filles publiques dépouillées un instant de leur quotidienne mentalité laissent monter leurs pensées vers les cimes de la divinité.

Je ne m'attarde pas dans ce pavillon tranquille où les religieuses ont organisé leur vie. Devant moi, il y a bien une tonnelle où il doit faire bon de rêver et de prier, un jardin, des bancs, une petite niche où une vierge semble consoler celles qui, loin de leur pays natal, sont venues accomplir une bien lourde et bien humble besogne. Je me dépêche. C'est la poupée fragile des « soirs de bordées », ce sont les petites prostituées saigonaises arrachées à leur existence bruyante de la rue Lefèvre ou Hamelin c'est la vraie « maison close » où l'oiseau ne peut gazouiller, c'est cet oiseau qui s'étiole que j'ai hâte de voir de très près. . .

Le Docteur m'entraîne. Une petite porte s'ouvre. Des femmes sont là, un peut partout : il en est qui causent entre elles, dans une grande salle qui leur sert de réfectoire; quelques-unes sont à la buanderie; d'autres, au dortoir, d'autres encore, au jardin. En voici qui préparent des gâteaux avec leur argent ailleurs un groupe se promène; il en est qui cousent...

Elles sont vêtues de blanc. Elles sont toutes pareilles. Où sont les caïao soyeux et multicolores à travers lesquels leurs corps grâciles attirent les convoitises de quelques passants? Où sont ces silhouettes légères, ces « horizontales » enjôleuses que des maîtres d'un jour, d'une heure, hissent sur l'autel du Désir?

Ici les prostituées ne sont ni tapageuses, ni mornes, ni canailles, ni honteuses. Elles sont quelconque. Beaucoup d'entre-elles sont déférentes.

Le « troupeau » sur lequel veillent nos Religieuses n'a rien d'effrayant ni de révoltant. C'est le « troupeau » docile sur lequel tombe un rayon de la Science française et qui attend avec confiance sa « régénération physique », à défaut de son « redressement moral ».

Le docteur me conduit au pavillon réservé aux européennes. Elles aussi? Oui. L'amour chante sous tous les cieux et n'épargne personne. Celles-là aussi, atteintes par les flèches envénimées de Cupidon, passent par les mains qui guérissent et savent verser l'espoir.

Ce pavillon est clair et coquet; comme les autres du reste. Tout à côté est le dortoir des indigènes : des lits sont alignés avec natte, oreiller, couverture. Ici, c'est le local réservé aux « non encartées ». Puis, la salle d'opération, d'une propreté remarquable et une salle d'attente : deux européennes, élégantes, parfumées sont là pour la visite. Plus loin, la grande pièce destinée aux annamites. Enfin les salles de douche, la buanderie, la cuisine, etc...

La Soeur supérieure me montre les marmites immenses où cuisent le riz, la soupe, les mets appétissants.

Décidément, le Dispensaire de la rue Colombier n'a rien d'une cage où les oiseaux s'étiolent... Je comprends que plusieurs demandent à y prolonger leur séjour. La vie est dure, dehors ! Eh oui, ce n'est pas toujours gai de chanter et de rire le long des rues, à l'heure du crépuscule, pour appeler le « client ». Tandis qu'ici, grâce à la Cité généreuse, sous le regard maternel des bonnes sœurs, on peut se laisser vivre pendant quelques jours, échapper aux corvées, aux étreintes forcées. Ici, le crépuscule est peut-être moins enivrant mais combien plus apaisant et plus doux !



Le Dispensaire a fermé ses portes derrière moi. Et je songe : Un médecin, secondé par des religieuses françaises et annamites, prodigue des soins aux petites prostituées de la Cité saigonnaise. Faut-il douter après cela du miracle français sur la terre d'Annam ? Faut-il nier la beauté cette œuvre d'assistance sociale ? Qui sera assez ingrat pour oublier la Charité française alors qu'elle inonde de sa clarté tant de petites âmes blessées et leur fait aimer un peu plus la vie ? ...

Institut prophylactique

L'Institut Prophylactique de Saigon, centre de traitement ambulatoire des affections vénériennes, en particulier de la syphilis, la plus grave de toutes, a été créé en 1926, sur l'initiative du Docteur COGNACQ, Gouverneur de la Cochinchine.

C'est encore un enfant du pays, le Dr TUNG, aidé de collaborateurs, tous médecins indochinois, qui dirige cet important établissement avec une compétence indiscutable et une haute conscience professionnelle.

L'Institut Prophylactique est ouvert aux indigents des deux sexes sans distinction de nationalité. En exécution de la Convention internationale de Bruxelles de 1924, on y traite également les marins de commerce de passage à Saigon. Les soins sont gratuits ainsi que la fourniture des médicaments.

La syphilis frappe l'individu dans son intégrité physique et intellectuelle et dans sa descendance. Les ravages qu'elle cause parmi les populations de ce pays sont considérables. En voici un aperçu :

Conséquences individuelles: Destruction du nez

Mutilation de la face,

Destruction de la luvette,

Perforation de la voûte palatine

Déformations des jambes

Déchéance physique et intellec-

tuelle ou tout au moins, affaiblissement de la capacité productive de l'individu.

Mort fréquente entre 30 et 45 ans

Conséquences sociales. — La syphilis prépare le terrain au cancer et à la tuberculose.

Elle peuple l'Asile de Bienhoa; car elle constitue le principal facteur des troubles mentaux.

Conséquences héréditaires. — Avortements

Accouchements prématurés,

Mortalité infantile considérable:

Si les enfants survivent, ils deviennent souvent dégénérés = idiots, sourds-muets, fous.

Etant donné la multiplicité et l'exceptionnelle gravité de ses ravages, on comprend pourquoi tous nos efforts tendent à enrayer l'extension de la syphilis qui constitue le plus terrible des fléaux sociaux.

En ce qui concerne le traitement de cette maladie en vue duquel ce dispensaire a été spécialement créé, nous suivons les méthodes en usage à l'Institut Prophylactique de Paris.

— Faire le diagnostic précoce et précis de la syphilis en s'appuyant sur les données de la clinique et du laboratoire.

— Soigner chaque cas particulier, en suivant les indications précises fournies par la sérologie qui sert de contrôle au traitement.

— Poursuivre l'extinction de la syphilis non seulement dans le sang, mais encore dans le liquide céphalo-rachidien par la pratique de la ponction lombaire qui renseigne le médecin sur l'état du système nerveux du malade.

La réaction de « floculation » du docteur VERNES qui sert de base à la « syphilimétrie » est systématiquement pratiquée à tous les consultants, quelle que soit la maladie pour laquelle ils se présentent à l'Institut Prophylactique. Elle permet de déceler la syphilis latente d'où vient tout le mal ; car la syphilis à manifestations visibles est cliniquement reconnaissable et se traite aisément. Par sa notation chiffrée, elle constitue un moyen de contrôle extrêmement pratique de l'efficacité du médicament : la courbe de floculation baisse lorsque le médicament agit favorablement sur l'évolution de la maladie, au contraire elle s'élève lorsque l'action du médicament est nulle.

Fonctionnement du Service. — L'Institut Prophylactique fonctionne tous les jours, de 6 h 1/2 à 11 heures, sauf le dimanche où il est ouvert seulement de 7 à 9 heures. Depuis Janvier 1935, la consultation du soir fonctionne à partir de 18 heures ; elle est appelée à acquérir rapidement de l'importance. Car nombreux sont les malades empêchés par leurs occupations qui ne peuvent se rendre à l'Institut Prophylactique le matin et qui sont heureux de pouvoir se faire traiter le soir.

Voici comment est organisé le service :

Au rez-de-chaussée de l'immeuble se trouve la grande consultation qui constitue en quelque sorte le centre de dépistage des maladies vénériennes, et plus particulièrement de la syphilis. Deux médecins y sont affectés ; ils ont pour tâche de distinguer les vénériens des non-vénériens, ces derniers devant être renvoyés à la Polyclinique. Ils examinent à fond les syphilitiques, en dressant les fiches et dirigent les autres vers les consultations correspondantes.

Chaque syphilitique est examiné aussi complètement que possible : observation clinique, prise de sang et ponction lombaire. Une fois muni de sa fiche, il est aiguillé vers la consultation particulière du Dr Tung située au premier étage. Ce dernier

procède alors à un examen rapide du malade pour compléter son observation, rectifier, s'il y a lieu, le diagnostic porté par ses collaborateurs, et contrôler le traitement qui a été ordonné. Il le révoit deux fois, au cours de chaque cure médicamenteuse qui dure trois à quatre semaines, et plus souvent, s'il y a lieu, quand il survient, par exemple, un incident quelconque au cours du traitement.

— « Cette façon de procéder nous permet de réduire au minimum les erreurs de diagnostic. Car en principe, on ne traite un malade que si son examen complet a fait acquérir au médecin la certitude qu'il est bien syphilitique ou du moins une très grande présomption en faveur de cette maladie » déclare le Dr Tung, mais nous n'oublions pas, non plus, qu'il est des syphilitiques chez lesquels tous les examens de laboratoire sont négatifs et que le dernier mot doit, en définitive, rester à la clinique qui guide notre conduite dans ces cas épineux ».

Autre avantage de cette organisation, c'est qu'elle permet au médecin spécialiste de rester en contact avec le malade à qui il fait comprendre la gravité de son mal et la nécessité d'un traitement de longue durée. Tous ses efforts tendent à inculquer à ceux qui en sont atteints que blanchiment des lésions ne veut pas dire guérison et à faire d'eux les artisans de leur propre guérison.

Quant à la consultation antiblennorragique, elle est assurée par trois médecins, dont deux pour les hommes et un pour les femmes.

En dépit des obstacles qui ont été rencontrés dans l'accomplissement d'une telle tâche, l'Institut prophylactique a recueilli aujourd'hui les fruits d'un effort constamment tendu vers le but à atteindre et qui a été maintenu sans défaillance.

Certes, il reste encore beaucoup à faire, en ce sens que le traitement, chez un certain nombre de malades négligents ou n'ayant pas eu la possibilité de revenir dans le service aussi longtemps qu'il l'aurait fallu, n'a pu être suffisant pour assurer

leur guérison ou tout au moins pour s'opposer à l'éclosion ou au retour d'accidents fâcheux. Du reste, même en France, les malades insuffisamment traités forment encore un lot d'une importance non négligeable.

Mais ce que nous pouvons souligner sans crainte d'être taxé d'exagération, c'est que les résultats obtenus par le Dr Tung et ses collaborateurs, il faut le dire, ont dépassé les prévisions les plus optimistes. Il nous paraissent sensiblement comparables à ceux obtenus dans les dispensaires vénériens de la métropole. Ils seraient certainement plus probants si les malades avaient toutes facilités pour se faire traiter sans être gênés dans leurs occupations quotidiennes. Nous en connaissons qui ont fait 20, 30 kms et même davantage — et cela plusieurs fois par semaine — pour recevoir les soins de l'Institut ou qui sont venus des provinces lointaines dans un sampan qui leur servait de logement pendant leur séjour forcément limité à Saigon.

Le nombre toujours croissant de malades qui fréquentent l'Institut Prophylactique — où actuellement 1500 sont traités tous les jours — atteste la faveur populaire dont jouit cet important centre de traitement ambulatoire des affections vénériennes. Mais l'éloquence des chiffres ne constituerait qu'un succès partiel et même trompeur, si elle n'était pas fortifiée par cette autre constatation qu'est l'assiduité des malades dans la poursuite du traitement. Il convient de noter que le second résultat nous importe davantage que le premier : le nombre de malades ayant reçu quelques injections de produits antisypilitiques se restreint de plus en plus, tandis que le nombre de ceux qui suivent régulièrement le traitement grossit rapidement, de sorte que la plupart des syphilitiques traités par nos médecins quitteront l'Institut, non seulement blanchis, mais certainement à l'abri de tout accident grave, et même avec la garantie d'un silence clinique et sérologique équivalent à la guérison.

Enfin, autre résultat sur lequel nous désirons insister avant de clore ces pages concernant le fonctionnement du service Prophylactique, c'est la régression de l'endémie syphilitique dans la région Saigon-Cholon ainsi qu'en témoigne la statistique suivante des cas de syphilis traités depuis 1926 :

ANNÉES	CONSULTANTS POUR SYPHILIS	CAS DE SYPHILIS RÉCENTE	PRÉSENCES POUR SYPHILIS
1926	1819	875	14.064
1927	2767	1444	23.668
1928	3100	1528	29.105
1929	4323	2123	31.698
1930	6072	2735	37.819
1931	6391	3205	38.904
1932	7579	2842	51.580
1933	9138	2021	102.067
1934	5505	768	98.713
1935	8749	856	141.418

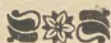
Cette récapitulation décennale du fonctionnement de l'Institut Vernes montre qu'à partir de 1934 il existe un fléchissement brutal du nombre des cas de syphilis récente qui contraste avec la progression continue du nombre de consultants et du nombre de consultations ou présences pour syphilis. Depuis deux ans, cette maladie, la plus terrible de toutes les affections vénériennes, a donc marqué un net recul parmi nos populations.

La lutte contre la syphilis en Indochine est une œuvre de longue haleine qui ne pourra être réalisée que par étapes progressives. Elle est subordonnée aux progrès accomplis par l'Annamite dans la culture occidentale qui modifiera peu à peu, sa mentalité d'Asiatique façonnée par les siècles de culture confucéenne. Ici, le médecin doit être doublé d'un psychologue : il agira avec doigté et prudence, de façon à amener doucement le malade à la compréhension du mal dont il est atteint en évitant de heurter trop brutalement ses traditions millénaires et les préjugés sociaux dont il est imbu.

A la base de la prophylaxie antisiphilitique, il y a donc l'éducation du malade. Bien que le préjugé soit ici moins tenace qu'en Europe, le médecin s'efforce d'abord de faire comprendre au malade tout ce qu'il y a d'absurde et de ridicule à considérer la syphilis comme une maladie honteuse. Il use de patience pour le convaincre de la gravité de son mal et, par voie de conséquence, de la nécessité d'un traitement long et régulier.



LA LUTTE ANTILÉPREUSE



Aucun mot ne peut dépeindre la cruelle existence de ceux qui sont atteints de lèpre. L'horreur physique, la torture morale, la répulsion qu'ils engendrent sur leur passage, la terreur d'une contagion dont, pendant des siècles, on a exagéré le danger, font de ces épaves humaines des fantômes démoniaques.

Voici l'anathème que lançait, contre, ces réprouvés, un poète hindou ; il traduit l'impression et les sentiments de l'antiquité tout entière :

« Qu'il se cache et vive à l'écart sur une litière de fumier avec les chiens galeux et les animaux immondes celui dont le corps se couvre de pustules semblables aux bulles d'air infect qui s'élèvent des marécages et crèvent à la surface. Car il outrage la lumière. Qu'on le chasse des villages à coups de pierre et qu'on le couvre d'ordures, lui, vivante ordure ! Que les fleuves divins vomissent son cadavre ! »

Les défenses du moyen-âge procèdent du même état d'esprit. Elles n'ont déjà plus cependant le même caractère de cruauté :

« Je te défends d'entrer dans les églises, marchés, moulin et lieux desquels il y a affluence de peuple. Je te défends de laver tes mains et choses à ton usage es fontaines, ruisseaux, et, si tu veux y boire, faut prendre avec un vaisseau honneste. Je te défends toucher aucune chose que tu voudras acheter que avec une verge nette pour la démonstrance ; je te défends et manger et boire en autre compagnie que lépreux, et saches que quand tu mourras tu seras ensevelis sous la maison ... si ce n'est de grâce qui te sera faite par le prélat ou ses vicaires ».

C'était l'époque où la lèpre ravageait notre pays de France.

C'était au temps où l'on disait, avant de refermer sur un malade la porte de la léproserie, une messe qui ressemblait à s'y méprendre à l'office des morts. On jetait sur la tête du mort vivant trois pelletées de la terre du cimetière avec des mots :
Sis mortuus mundo, vir us iterum Deo.

Et puis, voici que passe le grand souffle vivifiant de la Renaissance.

Ecoutez Ambroise Paré :

« Je conseille que, lorsqu'on les voudra séparer, on le fasse le plus doucement et le plus amiablement possible, ayant mémoire qu'ils sont semblables à nous, et les faut admonester que combien qu'ils soient séparés du monde, toutefois ils sont aimés de Dieu, en portant partiellement leur croix. »

Aujourd'hui, les médecins coloniaux français et la Société des Nations proclament :

« Les pouvoirs publics se sont trompés s'il ont cru entraver la propagation de la lèpre en séquestrant quelques centaines de malheureux alors que des milliers de lépreux exercent librement toutes sortes de métiers et sont disséminés dans le pays.

« L'esprit des règlements est resté trop administratif et n'est pas encore devenu médical. »

La mystique de l'effroi, de la punition céleste, créée contre la lèpre par la conception judaïque de la souillure doit disparaître.

En Cochinchine, il faut les voir passer sur les sentiers des villages, traînant des lambeaux de chair pourrie. Parfois accroupis au bord des chemins, ils contemplent, d'un regard effaré, les heureux mortels dont le visage reflète le bonheur de vivre. Pour comprendre un peu leur infernal supplice, il faut s'être approché de ces déshérités et les avoir observés par un de ces soirs épouvantables où toute leur âme semble clamer son infinie détresse.

... Je les ai connus — sous d'autres cieus et en d'autres circonstances — ; je me souviens encore de leur souffrance exhalée à voix très basse. Ont-ils donc peur, ces suppliciés, en parlant haut de réveiller le courroux de quelque injuste destin ? Non ; si quelques-uns d'entre eux ne lancent vers les cieus ni leurs cris ni leurs imprécations, c'est que la lèpre maudite les a rendus aphones. J'en ai connus qui m'ont parlé, d'une voix venue d'on ne sait plus qu'elle rive lointaine, de leurs maux, de leurs douloureuses insomnies et de l'épouvante qui s'emparait quelquefois d'eux.



Maison de Charité de THUDUC : Vue Générale



Maison de Charité de THUDUC - Les Pupilles



Une vue de la Maison de Charité de THUDUC



Maison de Charité : Un groupe d'Enfants

... Pendant que les savants s'acharnaient et s'acharnent encore à la solution de l'énigmatique problème de leur guérison, médecins, sœurs-infirmières, dames-hospitalières, infirmiers, prêtres, au cœur attendri, se penchent sur ces parias mornes et désespérés. Ils contiennent à panser leurs fétides blessures. Depuis peu cependant, en Cochinchine, l'Espérance renaît au cœur de ces damnés.

Ils sont environ trois mille, disséminés dans le pays. Pour les soulager, nous avons :

la Léproserie de Culaorong
le Dispensaire de l'Institut Pasteur
et le Service antilépreux du Docteur MONTEL.

Cualorong, refuge des « damnés »

C'est dans une île d'une superficie de 80 hectares, longue d'environ 4 k^{ms}, que se trouve située la Léproserie qui était la première organisation d'une prophylaxie antilépreuse en Cochinchine. Ce n'était, à l'origine, qu'un groupe de neuf paillotes mesurant, chacune 24mx6m^s dont une pour l'infirmerie.

En 1914, l'administration provinciale de Mytho décidait de remplacer les anciennes cases par des bâtiments en maçonnerie. En 1917 et 1919, deux grands pavillons de 67 m^s de façade chaque, furent construits. Plus tard, en 1922 et 1926, deux autres furent élevés. Les dépenses occasionnées par ces transformations ont atteint 30.783\$90. Etablie en face de Mytho-Ville, cette Léproserie est placée sous la direction de l'Administrateur, Chef de la province de Mytho, secondé par un agent administratif chargé de la surveillance de l'établissement, de la comptabilité, des détails administratifs et économiques, des vivres, de la police intérieure.

Deux religieuses européennes de l'Ordre de Saint Paul de Chartres, trois sœurs indigènes, trois infirmiers aident le Médecin chargé des services d'Assistance de Mytho qui passe la visite

deux fois par semaine et, de plus, s'y rend chaque fois qu'il y est appelé d'urgence.

L'Admission des lépreux à Culaorong est régie par les arrêtés du 16 Septembre 1903 et 4 Décembre 1909 et la Circulaire du 27 Juin 1912.

Les malades de l'Ouest cochinchinois sont admis à Culaorong ; ceux de l'Est sont à Choquan et, au fur et à mesure des places disponibles, sont dirigés sur Culaorong si le médecin-Chef le juge nécessaire.

Pénétrons un peu dans cette île où près de quatre cents de ces malheureux sont venus s'abriter.



Nous en trouvons au seuil de leurs compartiments, dans les Jardins, sur les terrains où ils se livrent à des cultures variées.

Quelques-uns vivent en familles dans des cases particulières, sur un terrain qui leur est assigné et concédé en jouissance viagère. Il peuvent le cultiver comme bon leur semble. Il en est de même de ceux qui n'ont pas de famille et qui aiment se livrer à ces travaux agricoles. Interrogeons-les pour être fixé sur leur existence habituelle dans cette île.

— Êtes-vous contents ?

— Oui. Nous sommes nourris, logés, bien soignés. Mais nous avons la nostalgie de la vie extérieure, comme les autres mortels. .

— Vos parents viennent-ils vous voir ?

— Oui, de temps à autre. Mais en réalité nous n'avons pas de famille.

Pourtant, il y a quelques ménages par là. Des enfants naissent.

Cas rares. On enlève les enfants pour éviter la contamination.

— Nos foyers se sont éteints. S'il nous arrive de les rallumer ce n'est toujours que pour très peu de temps.

— Souffrez-vous beaucoup ?

— Depuis peu, nos douleurs, grâce au bleu de méthylène (traitement du Docteur MONTEL) ont disparu. Mais serons nous jamais guéris ?...

— Espérez »

CULAORONG est à la fois un centre d'isolement et de traitement. Isolement d'abord. Cela n'a rien des Léproseries d'autrefois. Le malade peut solliciter sa mise exéat s'il ne présente plus de lésions contagieuses et s'il peut justifier de ressources suffisantes lui permettant de vivre sans se livrer à l'exercice d'une des professions interdites à cette catégorie de malades, celles des produits alimentaires par exemple ou encore de blanchisseurs, tailleurs boys, barbiers etc...



La Sœur supérieure nous fait visiter l'établissement proprement entretenu et nous parle de ses pensionnaires. Elle se garde de nous dire que sa besogne est écrasante et difficile.

Le mal, la nostalgie, le désespoir les rendent mauvais. Cela doit être difficile de mener tout ce monde aigri par le malheur.

— Pas tant que cela. Il existe à Culaorong un Conseil de notables.

— Un Conseil de notables ?

— Oui. Voici, le « Huong than » veston tussor, pantalon soie noire, sandalettes, chapeau marque « HUCKEL ».

Il y a un « Huong-ca » pour affaires courantes ; un « Huong-chu gardien » de la caisse destinée à payer les fêtes du Têt du 8ème jour du 8^me mois annamite ; « un huong tung » pour aider les deux premiers notables ; « un huong chanh » pour rendre la justice, « un huong-giao » pour apprendre aux lépreux la politesse, les rites ; « un huong-quan » pour la police.

Ce Conseil de notables est élu chaque année.

Tout en parlant nous suivons le «Boulevard des Invalides» — large avenue, couverte de graviers et où des lépreux travaillent. Ce sont ceux qui, sur avis du Médecin, peuvent être employés aux travaux d'utilité publique dans l'île ; travaux dont la durée ne peut dépasser six heures. Ils sont rémunérés.

Le lépreux de Culaorong profite d'une assistance qui lui assure une existence facile. Il y est convenablement nourri, logé, vêtu. De plus, il reçoit une allocation mensuelle de 0\$60. Ceux qui se livrent à des travaux de culture profitent du produit de leur travail

— Le traitement ?

— Injections de chaulmoogra ou de bleu de méthylène. Le Docteur prescrit tel ou tel traitement, selon la nature des lésions. Ressentant les bienfaits de ces traitements, ils demandent, de plus en plus nombreux, leur admission à Culaorong.



Allons chez les Lépreuses. Elles sont timides, polies, et se livrent à des travaux divers dans leurs compartiments.

Une sage-femme les soigne depuis 1906. Elle fait des accouchements. Car la vie prend toujours ses droits. La morne désespérance de ces « damnés » n'empêche pas l'Amour de fleurir dans cette île tranquille et pittoresque.

Du reste, leur espoir renaît depuis les découvertes des Docteurs BOEZ et MONTEL.

— Est-ce qu'ils ont des distractions ?

— Ils avaient un théâtre. Acteurs et actrices portaient des vêtements de guerriers. Le tam-tam résonnait chaque dimanche, jour de représentation.

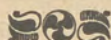
— Pourquoi a-t-il cessé ?

— Faute d'artistes. Acteurs et actrices sont morts. Les lépreux veulent reconstituer leur théâtre...

Il y a quelque chose à faire de ce côté. L'AMAS de Mytho peut procurer à ces malheureux quelques plaisirs à bon compte — théâtre, cinéma...



DISPENSARE ANTILÉPREUX DE L'INSTITUT PASTEUR



CULAORONG, comme nous venons de le voir, n'était pendant des années qu'un refuge où près de 400 de ces malheureux, las de souffrir et d'errer, venaient chercher abri, nourriture et quelques soins. Mais aucun remède efficace ne leur avait encore apporté soulagement et espoir ; du moins jusqu'à ces dernières années.

Pendant ce temps nos savants poursuivaient leurs patientes recherches. D'une part, le regretté Docteur BOEZ, de l'Institut Pasteur, et de l'autre, le Docteur MONTEL ont, chacun de son côté, trouvé une médication dont les résultats sont extrêmement intéressants. Si leurs découvertes ne constituaient pas encore une victoire définitive de la science sur un des maux qui a désolé l'humanité pendant des siècles, elles marquent, cependant, un arrêt des ravages de la Lèpre et un soulagement qu'apprécient les Léprieux de ce pays.

La découverte du Docteur BOEZ. — Depuis fort longtemps les pharmacopées sino-annamites et cambodgiennes avaient signalé l'efficacité, dans la lèpre et la variole, des graines de l'*hydnocarpus anthelminticus* qui croît au Siam et au Sud de l'Indochine. C'est le krebao des Cambodgiens, le chum-bao-nho des Cochinchinois ou le « thot-gian-gio » des Tonkinois. La graine se compose de 66,5 % de tégument et 33,5 % d'amandes. L'amande fournit 60 % d'huile.

Cette huile de couleur jaune claire est très peu différente de la vraie huile de chaulmoogra, employée dans le traitement de la lèpre.

On admet actuellement que son activité antiléprieuse est due aux acides hydnocarpide et chaulmoogrique qu'elle renferme. L'intolérance bien connue des malades pour cette huile ou ses dérivés administrés par la bouche a conduit à rechercher et à préférer la voie intramusculaire ou intraveineuse.

Or BOEZ fit une série de recherches pour dissocier l'action thérapeutique de l'action toxique. Il constata que l'absorption du médicament était meilleure par la voie digestive. Il décida de substituer du savon à l'huile, mais à condition de le faire prendre sous une forme assimilable ? BOEZ, GUILLERM, et MARNEFFE ont donc obtenu une préparation qui, ingérée sous forme pillulaire, semble éviter les inconvénients de l'huile de chaulmoogra. Les pilules absorbées au niveau de l'intestin ne se retrouvent pas dans les selles.

— Est-ce la victoire définitive sur un mal redoutable ?

— Il est prématuré de conclure.

Dispensaire.— Il a été créé, depuis, à l'Institut Pasteur de Saigon une consultation hebdomadaire de lépreux, embryon de dispensaire futur. L'Institut Pasteur espérait dans cette tentative, non seulement étendre le domaine de son expérimentation, mais faire porter ses essais sur une plus grande variété de malades et surtout sur des cas d'origine récente, ce qui manquait à Culao-rong. Les Médecins, d'autre part, désiraient se rendre compte de quelle façon serait accepté le savon de Krabao par les malades libres. Si la valeur thérapeutique de ce médicament répondait, en effet, aux espoirs qu'on avait en lui, sa facilité d'absorption (voie digestive), le mettant à portée de tous les lépreux, lui donnait une grande valeur sociale non seulement en contribuant à améliorer l'état de ces malades, mais surtout en les attirant à la science française, première étape de tout essai prophylactique. Cette consultation remonte au 30 décembre 1931 et depuis cette époque, chaque semaine, des lépreux de la Région Saigon-Cholon et des provinces de Cochinchine y viennent suivre leur traitement.

Près de 300 consultants libres ont fréquenté le Dispensaire. Plus de 145 kgrs. de comprimés de savon de Krabao ont été délivrés aux Médecins de l'Assistance.

A la majorité des lépreux qui se sont présentés à la consultation, ce savon, conditionné en comprimés de 0,25 cgrs, a été délivré chaque semaine en quantités suffisantes pour

permettre à chacun d'eux d'absorber des doses quotidiennes de deux comprimés absorbés avant le moment des repas, avec augmentation progressive assez lente du nombre des comprimés ingérés en tâtant la susceptibilité au médicament de chaque malade. Les doses maxima conseillées ont été de 12 à 14 comprimés par jour en moyenne.



LE SERVICE ANTILÉPREUX

DU DOCTEUR MONTEL



Vingt ans de labeur obstiné et d'investigations patientes ; vingt ans de travaux obscurs de laboratoire et de clinique ont permis à un de nos plus sympathiques et plus remarquables praticiens, le Docteur René MONTEL, de découvrir un remède qui constitue, pour l'heure présente, la plus magnifique des victoires de la Science française sur la Lèpre = le bleu de méthylène.

Au début de 1934, encouragé par les résultats surprenants que lui avait donnés l'usage du bleu de méthylène chez ses lèpreux, le Docteur MONTEL faisait à la Société Médico-chirurgicale de l'Indochine une communication où l'on pouvait lire, en note préliminaire :

Pour prendre date, nous signalons les résultats intéressants que nous obtenons depuis deux mois, dans le traitement de diverses formes de la lèpre, par le bleu de méthylène en injections intraveineuses

« Nous publierons par la suite des observations détaillées .

« Aucun traitement ne nous a jamais donné de résultats aussi rapides.

« Les modifications favorables des lésions : léprides, léprômes, infiltrations, sont appréciables 24 heures après la première injection.

« Le colorant semble avoir un tropisme électif pour les lésions lépreuses qui se teignent immédiatement en bleu ardoisé, s'affaissent et s'assouplissent dès la première injection,

« A la fin de l'injection et pendant quelques instants, après, le tégument (surtout à la face) prend une teinte ardoisée bleuâ-

tre qui disparaît rapidement. Les lésions hansénienues, au contraire, retiennent le colorant et leur teinte ardoisée s'accroît à mesure que l'on multiplie les injections.

« Avec une seule injection, nous avons pu juguler littéralement une poussée réactionnelle fébrile chez un lépreux à forme tropho-neurotique généralisée, lèpre datant de plus de deux ans et demi.

« Cette réaction était consécutive à un traitement par le chaulmoogra. 24 heures après l'injection, tous les phénomènes aigus étaient éteints, les lésions infiltrées affaissées, les érythèmes pâlis, la fièvre tombée. Le malade déclarait que jamais aucun traitement ne lui avait donné pareilles sensations de bien-être et de guérison, disparition complète des douleurs.

« Une lèpre tuberculeuse généralisée avec faciès léonin datant de plus de trois ans a été améliorée dès la première injection. Par la suite les énormes léprômes lobulaires et en nappe de la face et des mains infiltrés, boursoufflés, durs, cartilagineux ont commencé à s'affaisser et à s'assouplir tandis — qu'ils se coloraient en bleu ardoisé intense et de plus en plus accusé. A mesure que l'on multipliait les injections, les douleurs qui étaient intolérables et empêchaient le sommeil, ont disparu.

« Depuis le début de sa maladie, le malade n'a jamais éprouvé une pareille sensation de bien-être.

« Une forme tropho-neurotique maculeuse pure avec atrophies cutanées rappelant la maladie de Pick Herxheimer et la poikilodermie présenta, dès la première injection, des symptômes frappants d'amélioration (effacement de la limite pigmentée, retour des placards atrophiques au niveau de la peau saine, disparition des douleurs) qui s'affirment au fur à mesure que le traitement se poursuit ». (Bulletin médico-chirurgical du 2. Février 1934



Après avoir gardé le silence pendant vingt ans sur sa découverte, par probité médicale et uniquement dans le but d'apporter à l'appui de sa thèse une documentation expérimentale,

Le Docteur MONTEL a bien voulu nous présenter quelques-uns de ses lèpreux, estimant que le moment était venu de proclamer au bénéfice de la Science française la priorité d'une telle découverte.

A la polyclinique qui est son domaine, depuis près de trente ans, le Docteur MONTEL nous fait asseoir auprès de lui et le défilé commence.

— Voici un cas de lèpre ultime arrivée au meilleur état ».

Parlant admirablement l'annamite, le Docteur engage conversation avec ses malades. Un aide du Docteur nous montre une photo : avant le traitement. C'est inouï !

« Ce garçon » ajoute le Docteur MONTEL « va pouvoir reprendre ses occupations. Il a un métier libéral qui l'oblige à vivre au contact de nombreuses personnes. Rien à craindre. Il n'émet plus de bacilles.

Arrêt de prolifération des bacilles de HANSEN ? ou disparition ?

— Les deux à la fois. Mais on ne peut affirmer une disparition complète. Le temps seul peut dire si le traitement a été radical ou s'il y a récurrence après une interruption de quelques années.

*
* *

Voici une jeune fille de 17 ans qui est *guérie cliniquement* » ajoute le Docteur « Dites bien autour de vous que je n'ai pas fait un miracle ni trouvé le traitement radical de la Lèpre »

— Vous êtes modeste docteur.....

— Non. Je ne veux pas des espoirs prématurés suivis d'amères déceptions. Mais ce qui me fait plaisir, c'est que ce traitement arrête les poussées évolutives et fait disparaître les douleurs. Continuons. Cette jeune fille au visage agréable, voici ce qu'elle était il y a cinquante trois jours.



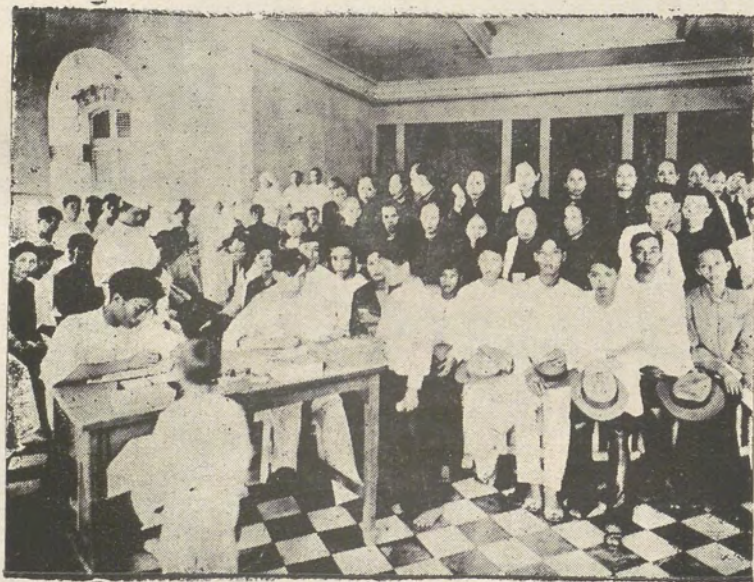
Asile de vieillards - THUDUC



Maison de Relèvement de la Jeune Fille



Maison de Relèvement de la Jeune-Fille
Une vue des bâtiments



Dispensaire Jean Krautheimer

Les Consultations

Une photo nous fait voir une tête inhumaine, boursouflée, hideuse, le nez gonflé comme une nêfle blette, la bouche pourrie d'ulcérations, déformée, horrible.

— Inutile de vous spécifier » reprend le Docteur MONTEL « qu'elle est guérie.

« Qui pourrait vraiment deviner que cette jeune fille a été lépreuse ?

« De plus elle se porte admirablement, elle mange, boit, dort et respire normalement. Elle a engraisé de trois kilos et sa vie féminine intime qu'elle ignorait se manifeste régulièrement ; »

Nous restons stupéfaits. Nos yeux vont de la photographie à cette jeune fille souriante ; il ne lui manque plus qu'un mari.



Le troisième malade est un jeune homme. Il est en plein traitement.

— Ce brave garçon, déclare le praticien, nous est arrivé ici à la période ultime : masque léonin, ulcérations du corps et de la face, notamment de la bouche et du nez qui coulait.

« C'était un véritable déchet humain qui traînait sa misérable existence dans les marchés.

« Aux chevilles, il était affligé d'éléphantiasis prononcé et présentait aux oreilles des lésions extrêmement graves. Voici sa photographie. »

Elle nous révèle un être hideux. Devant nous, c'est un être qui se rapproche de la normale. Evidemment il est moucheté de bleu et porte par endroits des attolls colorés au méthylène.

— Il guérira, reprend le docteur. Vous voyez toutes ces boursouflures, il y a seulement quelques semaines elles étaient beaucoup plus épaisses. Elles se résorbent.



Un vieillard lui succède. Vraiment, on ne dirait pas un lépreux

— « Cet homme nous est arrivé en se traînant sur le postérieur et à bout de vie ».

« Le voici devant vous, droit et d'une santé améliorée. Il portait sur le dos une lèpre énorme. La voici après douze jours de traitement.

« Cet homme n'est plus un déchet, il est droit comme un I, marche aisément, mange, boit, respire et dort. »

Et s'adressant au patient :

— Comment te trouves-tu ?

— Bien maintenant : Je n'ai plus mal nulle part Je dors et mange bien.

— Les lépreux dès les premières améliorations, dorment beaucoup. Quelquefois pendant vingt quatre heures et ne se lèvent que pour s'alimenter. C'est une grosse satisfaction pour eux que de pouvoir retrouver le sommeil.



Mais voici un bambin Neuf ans et demi.

Il est grand, il a l'air éveillé. Il possédait une énorme lèpre. Soigné au bleu de méthylène, depuis six mois, il finit de guérir.....

D'autres malades lui succèdent, femmes, hommes, fillettes...



— Je vais maintenant vous montrer une jeune femme de vingt huit ans.

La porte s'entr'ouvre. Un être humain entre.

La figure colorée en bleu foncé par le médicament ressemble à tout ce que l'on voudra. On dirait une très grosse pomme de terre bossuée de bourrelets.

— Elle suit le traitement depuis neuf jours et va mieux. La charmante congaine que je vous ai montrée tout à l'heure était dans cet état.

Doucement, en annamite, le Docteur MONTEL s'adresse à la malheureuse.

— Comment vas-tu ?

— Mieux.

— Qu'appelles-tu, mieux ?

— Je peux enfin dormir, et je ne souffre plus. Mon nez n'est plus bouché et je mange à ma faim.

Et s'adressant à nous :

— Elle guérira. Je vous la montrerai plus tard, vous jugerez vous-mêmes.

D'autres malades suivent, dont l'un a été traité par le praticien au rouge neutre.

— Le rouge décelait bien le mal dans ses parties les plus insoupçonnées, mais n'apportait aucune amélioration. Au bleu de méthylène au contraire, la maladie est vaincue.

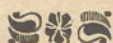
Il commence à suivre le traitement bleu. Bleu sur rouge... il devient violet.



La lèpre n'est pas encore vaincue. Son traitement par le bleu de méthylène conjugué avec le chaulmoogra doit subir l'épreuve du temps et des vérifications cliniques qui se poursuivent actuellement dans le monde entier. Mais grâce à la science française, grâce au Dr MONTEL, elle n'est plus ce mal horrible, cet « enfer » sur terre que des humains ont traversé depuis des siècles. Elle est un mal comme les autres. Ceux qui en sont atteints peuvent espérer une amélioration certaine, une disparition rapide du masque hideux qui provoquait sur leur passage répulsion et terreur.



LA LUTTE ANTI-CANCÉREUSE



Le Centre Anticancéreux de Cholon

Le Cancer — cet autre redoutable fléau social — n'a pas épargné la Cochinchine dont les habitants payent annuellement un lourd tribut. C'est au Docteur ROTON, un de nos éminents praticiens que nous emprunterons les renseignements précieux suivants sur les efforts réels et déjà couronnés de succès dans cette lutte, accomplis spontanément par un groupe d'hommes de foi et de bonne volonté.

Quelle est la nature du cancer ? (1)

Heureux, dit le proverbe latin, celui qui peut connaître la cause des choses, et je sais que vous désirez tous ce bonheur. Mais à vrai dire, je ne puis vous donner satisfaction car on ignore encore la cause du cancer. Chaque année, un savant, un chercheur annonce à grand fracas la découverte sensationnelle, « c'est un trouble général, une maladie des humeurs ou des sécrétions glandulaires, c'est un microbe, c'est un champignon.

Toutes les hypothèses sont permises et respectables, mais actuellement aucune d'elles n'a donné de preuves scientifiques suffisantes pour être admises, même pas la dernière qui a paru au Cinéma. Il ne faut jamais se hâter de crier victoire devant les problèmes de la vie.

Qu'avons-nous fait ?

Nous traitons le cancer en Cochinchine depuis de nombreuses années. C'est au Gouverneur COGNACQ, lui-même docteur en médecine, que nous devons l'achat de Radium (environ cinquante centigrammes) et deux appareils à Radiothérapie

(1) Je remercie le Dr ROTON d'avoir répondu à mon appel par l'exposé si clair et si précis du Problème du Cancer en Cochinchine.

Ce que ne dit pas sa modestie, c'est que depuis de longues années, le Dr Roton consacre son admirable dévouement à la Chirurgie des Cancé-
reux et a contribué à l'amélioration de plusieurs d'entre eux.

Profonde qui forment actuellement la masse de manœuvre de l'organisation thérapeutique du C.A.C. (Centre anti-Cancéreux). Mais avant lui, déjà, d'habiles chirurgiens, élèves des Morestin, des Jean Louis-Faure, avaient donné la mesure de leurs efforts. La chirurgie du cancer a été pratiquée largement et habilement, en Cochinchine, avant la Radiothérapie et la Radiumthérapie, comme elle avait été pratiquée en France.

La combinaison des traitements physiques et chirurgicaux fût alors possible, mais les appareils étaient disséminés, les malades aussi, dans différents services et la liaison n'était pas encore réalisée entre les médecins et chirurgiens pour le plus grand bien des malades. Le Tonkin nous avait donné l'exemple depuis plusieurs années, et à Hanoi, sous l'impulsion du Docteur Le Roy des Barres, était fondé l'Institut du Radium subventionné par le Gouvernement. Au cours de l'année 1932, la question du C. A. C. fut étudiée à Saigon à l'instigation du Docteur Le Roy des Barres et réalisée par le Gouvernement de M. Krauthimer en 1934 et M. le Directeur du Service de Santé Local.

L'argent manquait partout, mais la réunion judicieuse d'éléments de travail existant déjà, permit de monter d'emblée, avec un minimum de frais, le centre, tel qu'il existe aujourd'hui. L'Hôpital Drouhet désaffecté, fut transformé et ouvert partiellement au mois de Décembre 1933. Les appareils de Radiothérapie profonde, étaient l'un à l'Hôpital Indigène, l'autre à l'Hôpital Grall. Ils furent transportés à Drouhet, ainsi que le coffre à Radium.

L'Arsenal Chirurgical de Drouhet ainsi que la salle d'Opération furent affectés au même service. Les cancéreux, épars dans les différents services des Hôpitaux de Cochinchine, furent amenés au Centre. Le personnel spécialisé fut choisi judicieusement. Un médecin cancérologue, d'une haute capacité, fait les diagnostics et dirige les traitements, ayant sous ses ordres un médecin indochinois, deux infirmières européennes d'une compétence et d'une conscience professionnelle au-dessus de tout éloge, et enfin, un personnel infirmier très réduit

La haute direction administrative a été assurée volontairement par le Directeur du Service de Santé qui a fait du C.A.C. son œuvre quasiment personnelle et deux d'entre nous se sont offerts bénévolement pour assurer le service chirurgical, et ont été agréés par le Gouvernement. Une entente parfaite a été réalisée entre ces différents praticiens pour la lutte anticancéreuse suivant les méthodes les plus récentes et les indications de nos maîtres Français et étrangers.

Le C.A.C. présente en bloc une capacité hospitalière de cent unités. Il peut recevoir neuf européens dans des chambres à un lit avec cabinet de toilette. Les tarifs administratifs journaliers sont pour les européens : 6p 00, 4p.50, 3p.00 ; pour les annamites : 3p.00, 2p.00 et 0p.60. traitement compris. Les indigents sont classés en dernière catégorie et les frais sont à la charge de leur commune ou province

En effet, le Centre reçoit tous les cancéreux, sans distinction d'origine, ni de race. Pendant l'année 1934, dit notre Médecin-Chef dans son rapport, il est venu chez nous de Cochinchine 1 malade pour 10.000 habitants... « Ces malades sont envoyés par les médecins de province, les consultations et surtout les parents ou amis des cancéreux qui ont déjà été traités dans nos services. A leur arrivée, un triage est fait, car, hélas, beaucoup d'entre eux arrivent dans un tel état d'évolution que notre art ne peut plus rien pour eux.

Cependant, on note ici une amélioration importante qui tient à l'évolution de la mentalité de nos malades, et je vais encore citer les chiffres du rapport du Dr CHAUMETTE pour le démontrer, « 1930, le service du cancer, alors à l'hôpital indigène de Cochinchine, a pu noter que sur les 163 malades qui s'étaient présentés 79 exactement sont intraitables. Actuellement, pour l'année 1934, la proportion d'incurables est tombé à 10 ou 15% .

Cette amélioration est nettement due à une propagande que nous n'avons pas encore faite, mais qui s'est faite elle-même, d'une façon occulte, entre les intéressés, les parents, les amis des malades traités.

Tous nos efforts doivent tendre à intensifier cette propagande. »



Nous ne modifierons rien à l'appel adressé par le Docteur ROTON dont il n'est pas besoin de rappeler ici l'autorité. Nous le reproduisons textuellement pour montrer que de ce côté également l'œuvre humaine de la France a besoin d'être poursuivie avec la collaboration de la population elle-même :

« Je m'adresse à tous nos confrères » écrit le Docteur ROTON, « à tous mes amis, à tout le grand public de Cochinchine, car nous n'avons pas d'argent pour acheter comme en France des affiches à coller sur les murs, des tracts à distribuer dans les rues, et nous ne désirons pas nous adresser à la charité publique.

« Nous vous demandons à tous, de faire partout, dans tous les milieux que vous fréquentez de la propagande pour notre C.A.C. Plus notre tâche sera aisée et plus nous aurons de guérisons.

« Malheureusement, il nous manque quelque chose d'une importance capitale : un laboratoire d'anatomo-pathologie et un médecin spécialiste, cette science difficile qui fait le diagnostic et décide du traitement. Il ne nous manque pas absolument, mais il est loin. Nous devons envoyer toutes les biopsies à Hanoi qui nous répond télégraphiquement.

« Quand le diagnostic clinique du cancer est facile, le traitement commence aussitôt que le prélèvement est fait car même dans ces cas faciles, nous nous appuyons sur le contrôle de la biopsie. Mais quand le diagnostic n'est pas établi, il faut attendre 15 jours environ la réponse de Hanoi. C'est du temps et de l'argent perdu, avec lequel on pourrait à la longue, faire face aux frais d'entretien du Laboratoire. C'est une question de calcul, car nous le verrons, le C.A.C. gagne de l'argent et j'attire l'attention des pouvoirs publics et des directeurs sur cette question primordiale : de la création d'un laboratoire d'anatomie — pathologique au C.A.C. de l'Hôpital Drouhet.

Je désire faire passer sous vos yeux quelques chiffres seulement pour vous convaincre du succès de l'entreprise et de son extrême bon marché qui défie toute concurrence, alors qu'il s'agit cependant de traitements coûteux, car l'entretien de nos appareils à Radiothérapie profonde est très onéreux.

En 1934, 506 malades ont été admis et traités au C.A.C. L'ensemble représente un total de 21.271 journées d'hospitalisation.

Les recettes se sont élevées à 17.523\$20. Quant aux dépenses, sensiblement plus élevées, elles se chiffrent à 37.609\$00.

Il est facile de voir ce que l'année 1934 a coûté au budget : 20.087\$00 soit 0\$98 par journée d'hospitalisation, traitement compris.

Quels sont les résultats ? « On ne peut, dit le Docteur CHAUMETTE, apprécier la valeur d'une méthode qu'après un recul de plusieurs années, mais en cancérologie, à moins de cas désespérés ou de grossières fautes de technique, les résultats immédiats sont souvent satisfaisants sans malheureusement engager pour cela l'avenir.

Ce qui revient à dire : Nous recevons au C. A. C., des malades qui, sans traitement, sont des condamnés, qui sont incapables de travailler, de pourvoir à leur subsistance, et que hante l'angoisse d'une mort prochaine, lente et douloureuse. En un temps relativement court, leurs lésions, souvent horribles à voir, sont effacées, quelquefois sans cicatrices visibles.

Ils peuvent retourner dans leurs foyers, reprendre l'espérance et le bonheur de vivre, travailler, gagner leur vie.

Parmi ceux-là, une proportion importante guérira totalement, une proportion moindre récidivera au bout d'un temps plus ou moins long, et ceux-là encore, nous pouvons les soulager et rendre leur fin moins douloureuse. Et peut être dans un temps rapproché, ceux-là aussi, nous les guérirons. Pour 98 cents par journée d'hôpital ?

C'est une œuvre magnifique : Lecteurs, aidez-nous, non pas de vos deniers, mais de votre confiance, car nous avons foi dans l'avenir, faites-nous une large propagande, partout, dans toute la presqu'île Indochinoise, le prix de revient baissera encore en dessous de 98 cents et ce qui est tellement plus important, plus humain, le pourcentage de guérison s'élèvera considérablement et nous n'aurons plus, dès l'arrivée des malades, au triage, 15% d'incurables, intraitables d'emblée».



1936. — L'appel n'est pas resté vain. D'une part, le public ami a largement répondu à notre appel. Les Annamites sont venus en grand nombre, acceptant, demandant les traitements, physiques et chirurgicaux. Nos frères de race sont venus, eux aussi, et se sont confiés à nous. Nous avons eu le très grand bonheur de les traiter et de réussir à guérir quelques-uns d'entre eux.

Enfin, complément indispensable, un laboratoire d'Anatomie pathologique avec un matériel récent et perfectionné a été créé, et nous avons eu la chance inespérée de trouver sur place un maître en cette science, le Docteur Breuil, médecin principal de la Marine, professeur agrégé d'Anatomie pathologique. La Cochinchine et les pays les plus proches de l'Union peuvent s'adresser à nous directement.

Un deuil douloureux est venu malheureusement nous frapper en pleine activité. Notre Confrère CHAUMETTE, Créateur du C. A. C. de Cochinchine nous a été ravi par une affection brutale et redoutable.

C'est un problème difficile que de remplacer des spécialistes de cet ordre. Ils sont rares et il faut toute l'activité et la décision de notre Inspecteur Général, M^r le Dr HERMANT, pour y pourvoir. (1) Malgré cet arrêt forcé et partiel de quelques mois, j'ai l'impression très nette que l'œuvre est en bonne voie et sera, dans l'avenir encore, améliorée.

(1) C'est le Dr Dartiguenave qui vient d'être désigné pour prendre la direction du Centre anticancéreux.

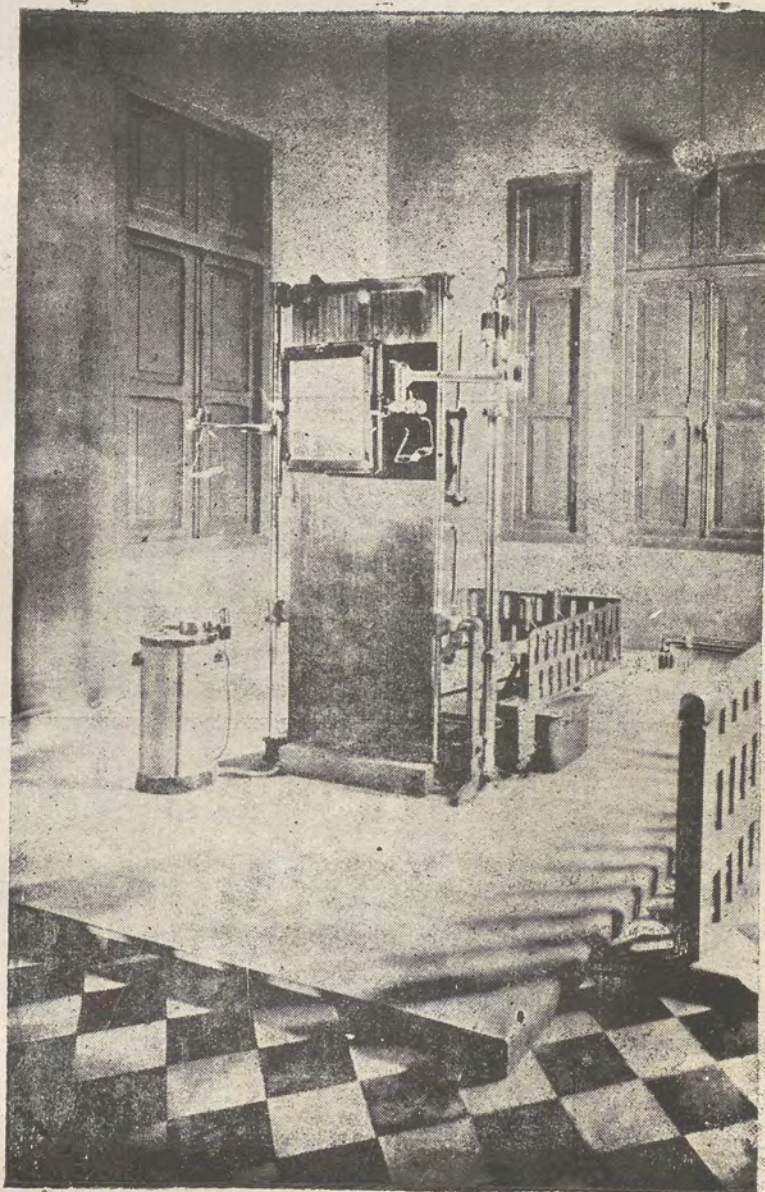
Les Annamites le savent et le désirent. Nos compatriotes ont acquis l'assurance que, loin de la mère patrie, ils trouveraient aide et assistance contre le terrible fléau.

Il faut prévoir des crédits nouveaux.

Les appareils de Radiothérapie profonde doivent être doublés et modernisés.

Nous n'avons que 0 Gr. 50 de Radium, ce n'est pas assez, il en faut le double ». (D^r Roton).





Dispensaire Jean Krautheimer
La salle des radios



CULAORONG : un des bâtiments



Orphelinat des Sœurs de la Providence de Portieux (CULAOGIEN)

THI-NGHÈ

REFUGE DES EPAVES HUMAINES



A l'une des portes de Saigon, se trouve l'Etablissement de Thi-Nghè où des centaines de pauvres gens ont trouvé un bien-faisant asile. Pour y aller, il faut passer le pont situé à l'extrémité de la rue Chasseloup-Laubat, après le Jardin Botanique. Et là, à gauche, derrière un mur, une petite chapelle et quelques modestes bâtiments laissent voir timidement leurs toits.

Rien ne semble indiquer que dans ce quadrilatère où sont édifiés six ou sept pavillons, des malheureux souffrent, auxquels de vaillantes religieuses apportent quelques adoucissements. Des cris de douleurs ne troublent pas la sérénité de la rizière environnante ni la vie des habitants de la banlieue proche de Thi-Nghè (ou Phu-my). Pourtant à l'Asile se trouvent assemblées des humanités meurtries, quelques-unes véritables loques humaines — tout ce que la Cité et la Campagne ont rejeté comme inutile et gênant, laissant le soin de s'en occuper à des femmes, à celles qui puisent journellement dans un magnifique apostolat un courage surhumain.

THI-NGHE est le suprême refuge de la souffrance des pauvres gens de ce pays, de la Misère à ses divers degrés — demi-fous, idiots, crétins, perelus, paralytiques, béribériques, rhumatisants chroniques, mendiants, cancéreux, épileptiques, hystériques, opiomanes invétérés, cachectiques, ils sont tous là; ceux que les hôpitaux rejettent, ceux qui sont inoffensifs comme ceux qui sont nuisibles à la Société; ceux qui sont las de la vie mais qui s'accrochent encore désespérément à elle; ceux dont les corps entrent en état de décomposition parce que la Mort s'est assise à leur chevet pour se repaître plus longuement de leur cruelle agonie. Lorsqu'on franchit le seuil de l'Hospice de Thi-nghè un premier bâtiment est là qui accueille le passant. C'est celui où logent les soeurs. C'est là que le malheureux qui a beaucoup souffert dehors vient frapper pour demander asile et

protection parce qu'il sait devoir y trouver la paix et les soins nécessaires.

A droite un grand bâtiment. C'est celui des Femmes. Il y a là des vieilles encore valides, qui se lèvent sur notre passage pour nous saluer; d'autres, paralysées, étendues sur leur lits; quelques-unes gardent une placidité qui nous étonne. Nous pensions y trouver le masque de la souffrance. La sœur nous explique :

— Oh ! celles-là sont bien tranquilles. Celles qui peuvent se livrer aux petits travaux de ménage de la maison le font sans réchigner. Cela les occupe. Je n'ai pas à me plaindre d'elles.

Mais celles qui sont clouées sur leurs lits ? Ne sont-elles pas malheureuses ?

— Certes, oui. On s'occupe d'elles comme vous voyez. Les valides elles-mêmes prennent soin de leurs compagnes d'infortune.

— La solidarité dans le malheur ?

— Dans cette salle, oui. Mais venez plus loin. »

Voici une salle grillagée. Elle renferme des mendiante.

— Des mendiante ? Pourquoi sont-elles enfermées ?

— Parce qu'elles s'évadent continuellement. Ce sont des professionnelles de la mendicité. »

Des jérémiades s'élèvent, dès notre entrée dans la salle. Parmi les récriminations, l'une est la plus vive. C'est celle d'une femme de soixante ans environ. Elle se plaint d'être là contre son gré. Elle n'a rien fait.

— Celle là, c'est la plus maligne. C'est une récidiviste incorrigible. Huit à dix fois reprise par la Police Son mari que vous trouverez dans un autre pavillon est aussi un mendiant professionnel.

— Mendicité conjugale ? Contagion mentale ? C'est curieux.

— Oui, le mari et la femme se plaisent à la mendicité qui leur rapporte des bénéfices intéressants. »

Plus loin, à travers des barreaux deux bras apparaissent. Nous nous laissons envahir par la Pitié. C'est une hystérique qui a failli tuer sa compagne. Elle l'avait serrée à la gorge et il a fallu de bien peu pour que sa victime ne trépassât.

— Inconscience !

— Certes. Mais nous sommes obligées de prendre des dispositions. Car sans cela nous aurions ici fréquemment des crimes. Elles se disputent et ces querelles tournent en haines.

— Elles se disputent ? Voilà des gens que le Malheur devrait rapprocher et elles vivent dans l'inimitié et la haine. Alors ? la solidarité dans la misère ?

— Je vous l'avais dit. Nous avons ici les deux catégories d'humains = ceux qui sont solidaires, et ceux qui ne le sont pas.

Cela s'explique, du reste. Il y a ceux que la douleur ennoblit et ceux qu'elle avilit. La haine aussi bien que la fraternité sommeillent au cœur des Hommes. Il suffit de si peu pour réveiller l'une ou l'autre !

Nous continuons. Voici qu'une petite dingo de cinquante ans vient faire des « lays » Sur sa face fripée, un vague sourire. C'est le bout-en-train de la communauté. A sa vue, la plupart des femmes de l'Asile rient. Nous quittons ce pavillon sur cette impression un peu rassurante. Il n'y a donc pas ici que tristesse, ennui et colère. Il n'y a encore des minutes de commune gaieté entre toutes les hospitalisées.



Plus loin, c'est le pavillon des hommes. Même spectacle.

— Ils sont plus sages » nous dit la Sœur « et lorsqu'ils se querellent, nous réussissons à les apaiser plus facilement « Ici également toutes les variétés de malheureux = les gâteux, les agités qu'on encadre de planches dans leurs lits, les opiomanes qui achèvent de mourir, tous les incurables en un mot qui attendent que sonne l'heure libératrice qui mettra un terme à leurs misères.

Mais à peine entrons-nous qu'une odeur provoque un haut-le-cœur. Pourtant tout est propre. Les grabats où sont étendus ces incurables sont nettoyés et lavés à grande eau. Il y a là de véritables loques humaines qui achèvent de se désagréger. Et les femmes aux blanches cornettes n'hésitent pas à les approcher plusieurs fois par jour pour leur apporter des paroles de consolation.



Nous voici au pavillon des mendiants. Ils sont une centaine environ. Mêmes précautions pour les empêcher de s'en aller. La sœur nous explique.

Ils s'évadent par les toits. Puis à Saïgon, à Cholon et ailleurs ils mendient, en se servant surtout de garçonnets de 10, 12 ou 15 ans. En voici 3 ou 4 que la Police a râflés.

— Que faites-vous de ces enfants ?

— Nous les envoyons à Caudinh.

— Et les adultes ?

— Ceux qui veulent travailler, s'amender, nous les employons à des travaux de jardinages. Les vieillards, nous les mettons dans la salle commune. Nous n'enfermons que les récidivistes, ceux que la Police se refuse d'envoyer devant les Tribunaux en raison de leur âge ou de leur état physique nécessitant des soins.



Voici le pavillon des Européens. Dans des chambres propres et bien meublées, des français et des françaises sont venues abriter leurs vieux jours.

M. F. . 78 ans. On lui donnerait 65 à peine. Il lit son Journal et mène une existence calme. Il nous parle de son passé 44 ans de séjour à la Colonie. Il a connu la richesse, le luxe. Qui se souvient encore de lui dans ce flot mouvant des Français qui passent sur la terre d'Indochine ? Il appartient à l'armée des anonymes qui œuvrent et tombent dans l'oubli.

M. F ..., du reste, ne s'en chagrine pas. Nous demandons :

— Êtes-vous content ?

— Oui J'ai ce qu'il me faut. La Sœur me soigne avec dévouement. Je suis tranquille ».

Nous ne demandons pas davantage. A-t-il une famille ? En a-t-il eu ? Les souvenirs d'un monde d'où il s'est écarté volontairement lui sont-ils doux ou tristes ou indifférents ? A quoi bon ! Puisqu'il se plaît à l'Asile de Thi-Nghè et qu'il y a trouvé la quiétude nécessaire à sa vieillesse ! C'est l'essentiel.

Voici un autre français. M. FL... Il n'a que 62 ans. Il paraît plus vieux.

— Il a eu une parésie » nous dit la Sœur supérieure « Mais il va mieux ...

En effet, il marche un peu Lui, se plaint de ne pouvoir lire.

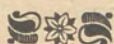
Dans une autre salle, une Française. Jeune encore, atteinte de paralysie générale De famille honorable. Les soins ne lui manquent pas. Elle reçoit la visite des siens. Elle a été confiée aux religieuses parce que les membres de sa famille, travaillant à la colonie, n'ont pas voulu laisser la pauvre femme à des soins mercénaires.



Ainsi, THI-NGHE reçoit des personnes de toutes les classes sociales. C'est le refuge de ceux qui souffrent et qui savent qu'ils ont un long calvaire à supporter. Pour les aider sur leur chemin de Croix et adoucir leurs peines, les Sœurs de Saint Paul de Chartres ont ouvert cet Etablissement en 1876. Depuis lors, bien des misères sont venues s'y s'échouer. Beaucoup de ceux qui ont connu la morne désespérance ont trouvé un peu de réconfort et une grande quiétude au souffle divin de la Charité chrétienne.



LES ASILES DE VIEILLARDS



Ils ont trimé durant toute une existence ; ils ont connu les maladies, les soucis de toutes sortes, les chagrins et les angoisses ; ils ont lutté contre l'adversité quand ils étaient jeunes et pleins d'illusions ; ils ont vu, peu à peu, la chaîne familiale se briser et se rétrécir ; le temps a emporté des parents, des amis, des connaissances, broyant, dans sa course, ces mille petites joies de vivre ; ils ont ployé, chaque jour un peu plus, sous le poids lourd des déceptions et des tristesses et, arrivés presque au terme du chemin, ils cherchent la quiétude d'esprit et la subsistance quotidienne.

Les pauvres vieux ne sont pas des mendiants. Ce sont, eux aussi, des vaincus de la vie, mais des vaincus fiers, qui ont la dignité d'une carrière laborieuse et probe. Comment se trouvent-ils, soudain, dans la nécessité ? Est-ce par imprévoyance ? Est-ce par maladie ou infirmité ? Sont-ce des circonstances imprévisibles qui les ont plongés dans la misère ou la médiocrité ? Ou bien, leurs enfants, leurs « bâtons de vieillesse » ont-ils été fauchés par la mort, ou se sont-ils dérobés au plus noble des devoirs ?

Il faut écouter les pauvres vieux quand ils vous content longuement leurs misères. Tous, tous vous parleront d'un passé fait d'abondance et de biens, d'un travail, source de richesses ou d'aisances, et aussi, de ce que le sort a eu d'inique à leur égard lorsqu'il leur a porté ses coups aveugles, les privant, même du nécessaire, au seuil de l'étape ultime qu'il leur restait à franchir avant de disparaître à jamais. Les pauvres vieux ! Leur destin est toujours triste. Et c'est pourquoi entre toutes les assistances, celle qui vient à leur secours nous semble la plus indispensable.

En Cochinchine, il existe de nombreux Asiles de Vieillards. Pour en apprécier les services qu'ils rendent à ceux qui vien-

ment frapper à leurs portes, rappelons brièvement ce qui existe dans la Métropole.



Pour devenir assisté obligatoire en France, il faut d'abord être Français ou appartenir à une nation ayant passé avec la France une convention d'assistance réciproque. Ces nations ne sont pas nombreuses : Italie, Belgique, Pologne, Luxembourg.

L'Assistance obligatoire est donnée à tout âge aux individus atteints d'une maladie incurable et incapables, de ce chef, de gagner leur vie.

Sont assistés à partir de soixante dix ans les vieillards valides dénués de ressources.

Ils doivent adresser une demande écrite au Maire, Président du Bureau de bienfaisance. Cette demande doit être datée, car la date de la demande fixe le point de départ de l'allocation.

Il faut joindre à la demande une pièce d'état civil. Les postulants de moins de soixante dix ans sont convoqués pour une visite médicale, ou examinés à domicile s'ils ne peuvent pas se déplacer.

Ensuite, une autre question se pose : le postulant a-t-il des enfants ? L'Administration commence par les mettre en demeure d'entretenir leur ascendant. Sur leur refus, elle enquête, afin de s'assurer qu'il n'y a pas là de mauvaise volonté.

Il s'agit ensuite de savoir qui paiera pour l'assisté. La commune, le département, l'Etat ? La commune responsable est la dernière que le postulant ait habitée pendant cinq années consécutives avant l'âge de soixante-cinq ans. Si le postulant n'a jamais résidé cinq années de suite dans une même commune, il se peut qu'il ait résidé cinq années de suite dans le même département. C'est alors le département qui paiera, sinon c'est l'Etat. Le postulant, donc, doit joindre à sa demande les certificats de domicile qui permettront d'établir son « domicile d'assistance »

Muni de tous ces documents, que l'intéressé ne s'est pas procurés, parfois, sans de longues démarches, le bureau de bienfaisance donne son avis et transmet la demande au directeur de l'Assistance publique s'il s'agit d'un assisté secouru par la Ville de Paris, et dans les autres cas au Maire ou au Préfet intéressé.

Pour Paris, le directeur de l'Assistance publique prend une décision provisoire, qui sera ratifiée par le Conseil municipal.

Pour la province, l'Assistance « se trouve sans action pour hâter une décision qui lui échappe ».

C'est dire que les formalités sont parfois très lentes.

L'Assistance publique, toutefois, ne laisse jamais sans secours un cas urgent. Elle fait l'avance nécessaire, quitte à en réclamer le remboursement au service responsable. Mais à quel degré de misère faut-il être réduit pour constituer un « cas urgent » ?

Une fois admis au bénéfice de l'Assistance obligatoire, l'intéressé peut choisir : assistance à domicile ou hospitalisation.

L'Assisté obligatoire de Paris reçoit 150 francs par mois. En province, les allocations sont très variables. Elle peuvent ne pas excéder 50 francs. Ainsi, le malheureux qui, de soixante à soixante cinq ans, a résidé dans une petite ville ou à la campagne, pour échouer ensuite à Paris, est réduit à y supporter la vie chère avec une allocation dérisoire. On dira qu'il peut s'en retourner vivre où il a vécu. Mais il n'y a peut-être plus aucune attache. Il en a peut-être, en revanche, à Paris ? Et que faire des quatre meubles qu'il possède ? Payer un transport onéreux ? Quand on n'a pas le sou, on est réduit à ne pas bouger.

Revenons au bienheureux assisté parisien et à ses 150 francs, il ne se trouve pas heureux du tout.

Supposez un vieux couple : hier, le mari touchait 300 francs de chômage, plus 150 francs pour sa femme. Total 450 francs. C'était déjà la misère. Aujourd'hui, ils n'ont plus que 150 francs chacun, soit 300 francs. Encore faut-il qu'ils aient tous les

deux soixante-dix ans. Si l'un des deux a soixante, soixante-cinq ans et pas de certificat de travail, le couple devra vivre avec 150 francs.

Quand au vieillard solitaire, qui, de 300 francs, passe à 150 francs, son sort n'est guère plus brillant. Il est vrai qu'on ne défend pas à l'assisté, comme au chômeur, de travailler !

Il est vrai, encore, que l'assisté reçoit des bons de pain, des bons de charbon ou bien qu'il est dégrevé d'une partie de sa consommation de gaz. Mais qu'est-ce que cela ? 20 francs par mois d'hiver, 10 francs par mois d'été ?

Vous direz encore que l'assisté a peut-être une petite pension, que ses enfants l'aident un peu, malgré tout, ou le logent. J'espère bien que l'apport des enfants échappe au contrôle de l'administration, qui prétend le déduire des mensualités, comme elle fait de presque toutes les pensions (sauf retraites ouvrières, pensions militaires, petites rentes de 400 francs, de 600 francs, si le vieillard a élevé trois enfants jusqu'à l'âge de seize ans). Le tout, au reste, ne doit pas dépasser 2.400 francs; assistance comprise : 200 francs par mois ! (DENISE MORAN)



En Cochinchine, il existe partout des Asiles de vieillards. Aucune formalité n'est exigée de l'homme ou de la femme âgée qui s'y présente. Pas d'enquête sur la situation de famille ou les ressources personnelles. On sait que les pauvres vieux s'ils étaient aisés ne viendraient pas terminer leurs jours dans cet humble asile. En général, les Annamites qui sont dans la gêne, préfèrent se débrouiller en recourant aux parents proches ou éloignés, aux amis et connaissances que venir s'installer dans un Asile. Même au déclin de la vie, l'homme garde intact son amour de la liberté. Il aime se déplacer et se donner, par son vagabondage, l'illusion de l'activité.

Mais lorsqu'il n'en peut plus, que la charité individuelle devient moins fréquente et moins efficace, que l'aide des parents ou amis, parfois restreinte, vient réveiller tout l'amour-propre

et la dignité qui demeurent au tréfonds de son être, il prend son petit paquet et s'en vient frapper au seuil de l'Asile.

La réglementation à laquelle il doit se soumettre est simple = pas de bruit, de querelles entre pensionnaires, pas de sorties hors d'une zone assez étendue; sauf en de rares occasions.



Il faut alors les voir, ces braves vieux, se plier docilement à la discipline qui leur est imposée. Il en est parfois qui régimentent. Ils s'en vont. Ils ne sont pas longtemps dehors. Un autre asile les recueille; souvent c'est le même qui les reprend. Car on a de l'indulgence pour ces pauvres vieux au caractère aigri et envers lesquels le sort n'a pas toujours été clément. La visite dans quelques Asiles de Vieillards ne manque pas d'intérêt.

Nous avons vu ce que pensent, de leur séjour à la Cité de Thi-Nghè, les vieillards qui s'y trouvent admis. Interrogeons encore quelques autres de ces vieux disséminés un peu partout dans les Asiles.



Asile de Thuduc. — L'Asile des vieillards, annexé à la maison de Charité de Thuduc, a été construit en juin 1934. Il peut contenir 68 lits dont 25 sont actuellement occupés par des hommes et 19 par des femmes. On les voit se livrer à de petites besognes pour se distraire. Il en est qui fabriquent des nattes; d'autres des cordages. Quelques-uns installés sur leur lit se reposent.

Un petit vieux nous aperçoit en compagnie de la Sœur supérieure; il nous salue timidement.

— Il est honteux de ce qu'il a fait» nous dit la Sœur «Hier, il a bu trop de chuôm-choum (alcool de riz). Je l'ai grondé et l'ai menacé de renvoi.

— Je comprends. Une discipline est nécessaire. Pauvre vieux... peut-être cherche-t-il dans l'ivresse alcoolique l'oubli du passé...



Groupe d'hospitalisés de CULAOGIEN (Longxuyen)



Asile des vieillards de THUDUC



Les vieillards de l'Asile



Asile de THI-NGHE

— Rien du tout. Ils ont quelques sous ; ils boivent et sont désagréables. Ne croyez pas qu'ils évoquent sans cesse le passé. Ce sont des enfants...

Ce sont des enfants ! La sollicitude maternelle des sœurs de l'Asile est un abri sûr où ils se réfugient. Heureux vieillards ! Heureux, par rapport à tant d'autres qui, en France ou ailleurs, grelottent de froid en hiver dans des mansardes et qui ne mangent pas toujours à leur faim parce que les Cités où ils vivent sont surpeuplées et que la Charité les ignore et ne peut aller vers tous ceux qui sont dans le besoin. Heureux, par rapport à des pauvres vieux dont les regards se voilent souvent de tristesse dans les moments de solitude et de désarroi profond.

Hospice des vieillards de Cantho — C'est une fondation provinciale établie avec l'aide des Missions étrangères. Dirigée par une Sœur française sous la surveillance et le contrôle de l'Association d'Aide Mutuelle et d'Assistance sociale. Elle peut contenir 160 personnes. 120 vieillards et incurables y sont installés paisiblement, et dans un état d'hygiène et de confort satisfaisants. Les bâtiments ont été construits sous la direction du Père Larrabure.

Hospice de Thanh-my-An. — Dirigé par des Sœurs de Saint Paul de Chartres, cet établissement abrite 138 hommes et 115 femmes.

Asile de Gocong. — GOCONG est un petit centre où la population est assez aisée. L'AMAS provinciale vient de créer un Asile de 23 lits suffisant pour les quelques vieux qui viennent s'y réfugier.

Asile de Tanan. — Par contre, TANAN est une ville qui n'a pas beaucoup de ressources. L'AMAS provinciale aidée de quelques personnalités généreuses de la région a construit un asile d'une trentaine de lits ; 34 pensionnaires y sont installés et la nécessité de l'agrandir s'est immédiatement posée. Sous peu l'Asile pourra recevoir une centaine environ.

Asile de Thudaumot. — C'est encore à l'AMAS provinciale que revient le mérite d'avoir créé l'Asile de vieillards. Il est placé dans un cadre pittoresque.

Pour ne pas laisser les pensionnaires dans l'oisiveté, il y a annexé un atelier où ils fabriquent des articles de vannerie dont le produit leur permet de se payer ce qu'ils désirent : tabac, friandises etc...

Asile de Bentré. — L'Asile des Indigents créé à Bentré-ville sous les auspices de l'Association d'Aide mutuelle et d'Assistance sociale est destiné à héberger en permanence des personnes des deux sexes sans distinction de nationalité ni de religion, que leur grand âge ou leurs infirmités physiques mettent hors d'état de gagner leur vie autrement que par des aumônes.

L'admission des pensionnaires est prononcée par l'Administrateur, chef de province, sur la proposition d'un Comité de patronage.

Les pensionnaires sont nourris et vêtus; ils ont aussi droit aux soins médicaux. Le Médecin de la province les visite deux fois par semaine.

Ils sont tenus de faire régner la paix entre eux et de s'entr'aider au besoin.

Les jeux d'argent sont formellement interdits. Les pensionnaires sont autorisés à se promener sur la route située devant l'Asile, entre le Dinh-Binh-Nguyên, d'une part, et le rach Cai ca, d'autre part.

Ils peuvent se livrer à la pêche au bord de ce rach.

Ils ne doivent, en aucun cas, sortir de la zone indiquée ci-dessus, ni aller mendier en quelque lieu que ce soit.

Tout pensionnaire qui contrevient à ces dispositions est mis au riz sec pendant un jour pour la première fois, et deux jours en cas de récidive.

Les pensionnaires sauf les invalides doivent aider dans la mesure de leurs moyens le personnel à assurer la propreté du local et au besoin à faire la cuisine.

La nourriture est servie aux pensionnaires trois fois par jour.

Le matin à 7 heures : petit déjeuner composé de « chao » avec du sucre ou du poisson salé;

à 10 heures et demie : déjeuner composé d'un plat de poisson frais ou de viande et d'un plat de « canh » avec du nuoc-mâm ; riz ;

à 5 heures : diner composé également de deux plats, riz.

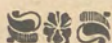
La ration journalière est de 0 kg 700 de riz par pensionnaire.



Il existe encore des Asiles de Vieillards à Cai-mon (date de 1885), à Mytho, à Soctrang (date de 1888), à Travinh, à Wungliêm et à Cholach (Vinhlong).



LA VICTOIRE CONTRE LA VARIOLE



Dès le début de notre arrivée à Saigon les gouverneurs ont été frappés des ravages causés par ce mal, surtout parmi les enfants. Des épidémies sévères en 1885, en 1908, en 1917, vinrent en montrer la persistance malgré les plus grands efforts réalisés par notre service de santé.

Il a fallu d'abord s'approvisionner de vaccin actif, créer des centres vaccino-gènes, lutter contre la méfiance et l'hostilité des populations qui étaient habituées à la pratique désastreuse de la variolisation. Pour suppléer à l'insuffisance du corps médical, on dut organiser des équipes de vaccinateurs indigènes.

En 1885, lorsqu'on supprima, par mesures budgétaires, la moitié des équipes mobiles de vaccine, une épidémie meurtrière éclata, enlevant la presque totalité des nouveau-nés.

En 1891, CALMETTE créa un Institut vaccino-gène à Saigon, qui permit de fournir de la pulpe glycérinée aux médecins vaccinateurs. A partir de ce moment la vaccination de bras à bras fut remplacée par la méthode du vaccin actif fourni par l'Institut.

De 1900 à 1904, on crut que la variole avait fui la Colonie. On pratiqua très peu de vaccinations pendant quatre ans. Nouvelle épidémie en 1908. On reprit la lutte. Le calme se rétablit. Nouvelle offensive en 1917. Le nombre de cas enregistrés en Cochinchine passe de 406 à 2.081. L'année suivante, il atteignit 2.800 cas dont 46 parmi les Européens. On vaccina tant que l'on put.

En 1923, une vague terrible submergea l'Extrême-Orient. La Cochinchine ne fut pas épargnée. L'épidémie dura deux ans. 3.702 indigènes furent atteints : 938 décès. 10 Européens furent touchés. Nouvelle régression. Puis au début de 1929, la courbe se relève, donnant un total de 1.452 cas, bien que les vaccinations jennériennes aient été pratiquées avec intensité pendant toute l'année : 1.109.735 vaccinations pour une population de 4.490.000 habitants.

Depuis lors, la variole est en régression. Mais on ne peut affirmer qu'elle est vaincue, malgré le formidable effort tenté par notre service de santé pour l'application de la vaccination méthodique, maison par maison, groupement par groupement.

Une surveillance constante est indispensable dans les villages où la population flottante est encore nombreuse.

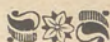
Il est cependant permis de souligner avec plaisir la manœuvre scientifique de notre service médical qui, dès 1867, a créé un comité de vaccine, puis dix ans plus tard, un corps de vaccinateurs indigènes, puis un service de vaccine mobile ; manœuvre qui seule permet d'enrayer un des plus redoutables fléaux de nos populations indigènes. C'est par notre organisation, notre ténacité dans l'effort, notre surveillance incessante, notre propagande persuasive auprès des personnes encore routinières que nous finirons par vaincre une cause des plus sérieuses de la dépopulation.

Ainsi en 1935 de petits foyers familiaux n'ayant jamais revêtu l'allure épidémique, 443 avec 115 décès — ont été signalés contre 389 cas et 132 décès l'an dernier.

, 1.084.219 vaccinations antivarioliques ont été pratiquées contre 2. 127.771 l'an dernier.



SECOURS AU VICTIMES DES CALAMITÉS PUBLIQUES



A côté de l'assistance permanente aux infortunes et aux détresses individuelles en quelque sorte inhérentes à l'ordre social, un plan complet d'organisation de la bienfaisance publique doit prévoir l'intervention rapide et efficace d'un organe de secours dans les éventualités graves : incendies, inondations, épidémies, chômage etc..... atteignant toute une collectivité ou une région entière.

Cette forme de secours n'a, en réalité, jamais manqué dans le passé, et il faut rappeler, à l'honneur de la population de la Cochinchine, la spontanéité et la générosité avec laquelle elle a inlassablement répondu aux nombreux appels qui lui ont été adressés en faveur des victimes de malheurs publics, à quelque race qu'elles appartenissent.

Sans remonter au-delà du succès de toutes les « Journées » organisées pour soulager le sort des victimes de la Grande Guerre, il suffit de citer les résultats obtenus dans les souscriptions pour venir en aide aux Inondés du Tonkin, aux Inondés du Midi de la France etc .. ou pour atténuer les souffrances causées par les sinistres qui ont éprouvé si fréquemment les différentes provinces de la Colonie.

La reconnaissance publique ne se détachera jamais des noms de certains bienfaiteurs, qu'il est inutile de citer, et dont les libérales aumônes ont toujours augmenté de façon si imposante l'effort aussi méritoire, quoique individuellement moindre, des humbles charités groupées dans l'anonymat de la masse.

Mais ces interventions secourables présentent tous les inconvénients communs des improvisations hâtives nées aussi brusquement que la catastrophe ou le sinistre qui les provoquaient, et cessant avec les suites de ces événements malheureux.

Le principal défaut de ces organisations était la lenteur avec laquelle elles pouvaient influer sur les situations qui les récla-

maient, les souscriptions n'étant recueillies et transmises qu'à une période souvent très éloignée de celle où étaient apparus les maux qu'elles doivent soulager, et après celle où elles étaient le plus nécessaires.

D'autre part, rien ne permettait de proportionner à l'avance le montant du concours demandé à la bonne volonté des particuliers, aux besoins exacts des misères à secourir. Tantôt l'apport des souscriptions restait bien en deçà de besoins, réels tantôt, au contraire, le geste du public dépassait la réparation du mal causé, et les Comités se voyaient parfois obligés de chercher un emploi de l'excédent des fonds de secours mis à leur disposition.

Devant les résultats imparfaits de ces recours isolés à la générosité publique, le Gouvernement de la Cochinchine a estimé qu'il y avait lieu de leur substituer une institution permanente dont l'intervention pût se produire chaque fois qu'elle serait requise avec la rapidité qu'il convenait, et autant que possible, dans la juste mesure des dommages qu'il s'agit de réparer.



Nommé par arrêté du Gouverneur de la Cochinchine, du 22 Mai 1930, et composé uniquement de personnalités indigènes, le Comité cochinchinois de Secours aux victimes des calamités publiques a déjà recueilli et réparti des sommes importantes.

Les souscriptions, tombolas et soirées théâtrales, organisées par le Comité depuis sa création, ont produit plus de 200.000 \$ (2 millions de francs) qui ont été utilisées en secours à des victimes des calamités publiques de la Cochinchine, de l'Annam, du Tonkin, de la Chine, à des secours aux Indochinois à Paris.



ECOLE DES AVEUGLES



Ils erraient sur les chemins. Ils attendaient de la charité publique la bolée de riz quotidienne et ne savaient toujours où s'abriter. Ils ignoraient le travail qui ennoblit.. et console.

En 1899, l'un d'entre eux, M. Nguyễn-van-Chi, eut l'idée de recueillir ses frères de race, comme lui privés de la vue. Il les abrita dans une très modeste demeure. Mais cette œuvre chance'ait. Fort heureusement, nos administrateurs vinrent à son secours. Aujourd'hui, l'école des Aveugles, prise à la charge du budget local depuis 1919, nouvellement édiflée sur un vaste emplacement du Boulevard Thomson, à Cholon, et inaugurée le 30 décembre 1920, a recueilli une quarantaine de ces dés-herités.

M. LUZERGUES, le dévoué directeur, est aimé de ses élèves. Comme eux frappé de cécité, il est leur meilleur défenseur.

— Il nous entraîne vers les bâtiments de son école avec l'aisance d'un « voyant ». Voici une classe où quinze élève apprennent, grâce à la méthode BRAILLE quelques connaissances suffisantes pour gagner leur nourriture quotidienne.

— D'autres passent près de nous, avec des gestes lents et rien ne décèle leur triste destin, sinon au moment où nos regards cherchent les leurs.

Nous apercevons un groupe assis sous une véranda jolte Ils sont cinq occupés à des travaux de vannerie.

Après une visite au réfectoire, puis au dortoir, nous voici à la salle de musique. Une fanfare, formée et dirigée par le Directeur, participe aux diverses manifestations et fêtes officielles et même privées.

Le Comité Central de l'Association d'Aide Mutuelle et d'Assistance Sociale a contribué à l'achat d'un poste de T. S. F. qui est à la fois une distraction et un enseignement pour la plupart des pensionnaires qui, aimant la musique, entendent avec profit les excellentes exécutions d'Europe ou d'ailleurs.

L'atelier est la partie la plus intéressante à visiter. Des ouvriers sont occupés à fabriquer des brosses, d'autres, des balais, quelques-uns font de la rotinerie. Un outillage mécanique perfectionné permet d'obtenir un meilleur rendement. Autrefois, on achetait manches à balais, cadres pour brosses, etc... Aujourd'hui tout est fabriqué sur place et en quelques minutes. Des doigts agiles de ces aveugles sortent brosses et balais qui n'ont rien à envier à ceux fabriqués en Europe. Les recettes se sont élevées de 12.700\$00 en 1934 à 15.580\$00 en 1935. Les divers établissements publics et privés ont passé des commandes. Ils savent à présent qu'il y a une œuvre extrêmement intéressante qui mérite d'être encouragée.

Ces aveugles sont payés pour chaque journée de travail effectué. Quelques-uns d'entre eux habitent au dehors ; ils ont de la famille. L'école leur offre donc un travail rémunérateur. D'autres sont logés et nourris ; ce sont plutôt des jeunes.

M. PAGES, Gouverneur de la Cochinchine a décidé qu'un bâtiment annexe serait construit, sur les fonds du Budget avec participation de l'Assistance Sociale, pour permettre aux femmes et filles aveugles de trouver, elles aussi, une assistance indispensable.



ECOLE DES SOURDS-MUETS DE LAITHIEU (THUDAUMOT)



Sur un coteau pittoresque de la province de Thudàumôt, à Laithieu, se trouve tout un groupe de modestes bâtisses appartenant aux Missions Etrangères; chapelle, crèche, orphelinat, école, logement des Sœurs etc... C'est là que l'un de nos premiers missionnaires, le Père Azémar, a fondé un asile pour sourds-muets, consacrant à ces derniers une existence admirable tissée de beaucoup de patience et de dévouement.

Le P. Azémar est arrivé en Cochinchine en 1862. Son apostolat a été très pénible dès le début, s'étant fixé en plein pays sauvage, parmi les Stiengs. Il y resta quatre ans et réussit à gagner l'amitié de quelques-uns d'entre eux puisqu'ils devaient le suivre à Laithieu. Il composa même un dictionnaire pour faciliter l'enseignement de la langue des Stiengs. Vers 1865, une révolte l'obligea à fuir avec ses prosélytes ces régions inhospitalières.

Il vint à Laithieu, petit village à la lisière d'une forêt épaisse. Comme le séminaire était établi à cet endroit, le P. Azémar, après un court séjour à Saigon, fut désigné pour y servir. De 1866 à 1895 ce vaillant missionnaire se dévoua aux populations indigènes de la localité. Le malheureux destin des sourds-muets émut particulièrement son cœur généreux. Il les recueillit et fonda, pour eux, une Ecole.

En 1880, il envoya, le P. TRON, à ses frais, à Rodez pour être initié aux méthodes de l'éducation des Sourds-muets. Le début fut très difficile, car les instruments les plus élémentaires manquaient et il lui fallut plusieurs années de peine pour composer un dictionnaire à l'usage de ses élèves.



THI-NGHE : Une vue du Jardin



THI-NGHE : Un des bâtiments



THI-NGHE : Un autre bâtiment



THI-NGHE : Un pavillon

Pour nourrir et vêtir, une vingtaine, puis une quarantaine d'entre eux, le Père Azémar se privait de tout et restreignait même sa nourriture de chaque jour ; la charité des uns et des autres lui venait en aide. Dans l'Administration, il a trouvé des hommes de cœur qui se sont intéressés à son œuvre. Puis le Conseil colonial vota un secours annuel à l'école.

La vie d'abnégation et de dévouement du Père Azémar fut suivie par la lignée de ses successeurs : les Pères Verney et Hay, le Père Sion et le Curé actuel : le P. Tron.

Deux Sœurs annamites de Saint Paul avaient été envoyées en France pour apprendre une nouvelle méthode qui permet aux sourds-muets de mieux s'exprimer et de s'instruire ; elles sont de retour depuis peu à la Colonie. Ainsi elles pourront rendre des services à tous ces malheureux.



ASILE DES FOUS



Un peu après Biênhoà, sur la route de Xuân-lộc. A gauche un portique avec ces mots : ASILE DE BIENHOA.

Un grand silence y règne. Des villas aux tuiles rouges disséminées dans un vaste jardin où circulent des ouvriers, une pelle ou une bêche à la main. Une angoisse nous étreints. Allons-nous voir surgir des fantômes échevelés, des visages démoniaques? Des cris douloureux vont-ils monter des cellules de forcenés ?

Non. Une douce paix s'étend sur cet asile où des humains, ayant perdu la raison sont accueillis et soignés. On nous dit que ces jardiniers, ces ouvriers, ces êtres qui passent, libres et affairés, sont des fous. Nous n'osons y croire.

— Les fous ? Mais ce sont des êtres faciles à mener. Il suffit de les arracher à l'idée fixe, de faire dériver leur agitation stérile, de la rendre même utile comme dans cette enceinte. En effet, la propreté de l'établissement est assurée par eux. Il en est qui font du jardinage ; quelques-uns sont dans un atelier. Partout, le travail et le calme.

Voici le pavillon des femmes. Epileptiques, gâteuses. Oh ! ce rire ! Quelles tares imméritées ou quelles ivresses alcooliques de lointain atavisme ont passé sur ces cerveaux ?

L'Asile de Biênhoà est dirigé par un médecin spécialisé. Près de cinq cents malades y sont soignés actuellement. Ses locaux spacieux suffisent pour les besoins de la Cochinchine. Au surplus, le terrain qu'il possède permettrait, le cas échéant la construction de nouveaux pavillons.

Mais, de ce refuge où tant d'égarés viennent s'échouer, en sort-on ?

Oui. Nos méthodes ont apporté la guérison à plusieurs d'entre eux. Ils sont repartis vers la vie. . . tourmentante... s'en sont-ils trouvés plus heureux ?



L'AIDE AUX PRISONNIERS LIBÉRÉS



La Société de Patronage et d'Assistance par le travail de Vinhlong et Sadec

A Long-chau (Vinhlong-ville) a été fondée en 1932, une association charitable dite « Société de Patronage et d'Assistance par le travail de Vinhlong et Sadec »

Cette association dont les statuts ont été approuvés le 2 Août 1932 par le Gouverneur de la Cochinchine, a pour but de venir en aide aux libérés des deux sexes et de tous âges, sans distinction de culte et de nationalité, qui montrent un désir sincère de se procurer des moyens honnêtes d'existence par le travail, dans la vie sociale régulière.

Son action s'étend aux libérés de toutes les catégories, c'est-à-dire aussi bien à ceux qui ont bénéficié d'une décision du Parquet, d'une ordonnance ou arrêt de non-lieu, d'un jugement ou d'un arrêt d'acquiescement, de la loi suspensive de la peine, de la libération conditionnelle ou d'une mesure gracieuse, qu'à ceux qui sont parvenus au terme légal de leur condamnation.

La Société promet directement et principalement sa protection aux libérés des prisons des provinces de Vinhlong et de Sadec. Néanmoins elle s'occupera, si elle le juge utile, des libérés sortant des autres prisons de la Cochinchine, après enquête faite par ses membres ou par ses correspondants dans les diverses localités de la Cochinchine et sur l'attestation de la bonne conduite du libéré en prison.

Dans le but de faciliter l'exercice de son patronage, elle pourra fonder dans les limites de ses ressources, un ou plusieurs asiles ou maisons de secours ou de travail qu'elle jugera nécessaire.

L'admission et le maintien des patronnés dans l'asile sont soumis à la condition d'un travail à fournir par le patronné pour payer son entretien.

Des secours en argent, mais de préférence en nature (vêtements, bons de logement, billets de chemin de fer, de chaloupe ou d'auto, en vue du rapatriement), pourront être fournis aux patronnés. Mais la Société pose en principe qu'elle ne fera ainsi qu'un prêt ou une avance au patronné qui demeure tenu de lui rembourser les frais qu'il aura occasionnés ; sauf à la Société après enquête et si le patronné en est digne, à lui faire remise de la restitution, en tout ou en partie.

La Société se réserve le droit, lorsqu'elle le jugera nécessaire, de demander au libéré la remise de tout ou partie du pécule qu'il a gagné en prison ; la somme ainsi confiée par le patronné sera placée à son nom à la Caisse d'Epargne ; elle demeurera sa propriété et il n'en pourra être fait emploi que sur sa demande ou avec son consentement. Cette somme pourra lui être remise après son établissement définitif, au fur et à mesure de ses besoins et de ses mérites respectifs.

En cas de mauvaise conduite du libéré déterminant la cessation du patronage, la société aura le droit de lui retenir le montant des dépenses faites dans son intérêt dont le compte sera tenu par le trésorier de la Société.

Le patronage est essentiellement facultatif pour la société qui l'exerce et pour celui qui en est l'objet et, en conséquence, il n'est accordé qu'à ceux qui demandent, avant leur libération, à en profiter et consentent à ses conditions d'exercice.

La Société n'accorde sa protection qu'à ceux qu'elle en juge dignes, après enquête préalable, et l'admission au patronage peut toujours être révoquée.

Elle n'aura jamais à rendre compte des motifs pour lesquels elle refuserait ou cesserait de donner son patronage.

Elle n'est, en aucun cas, responsable des actes de ses patronnés.

Le patronage cesse dès que le bénéficiaire est en état de se passer des soins et des secours de l'Association. Néanmoins, à la fin de chaque année, un extrait du casier judiciaire, en ce qui le concerne, sera demandé à l'effet de connaître s'il a subi de nouvelles condamnations.

Après trois ans de patronage, il pourra être délivré au libéré un diplôme donnant témoignage honorable de sa conduite.

L'Association provoque la réhabilitation de ceux qui s'en sont montrés dignes et prend à sa charge tous frais comme toutes démarches à cet effet.

D'autre part, cette Œuvre se propose également de secourir les mineurs de 16 ans de l'un ou de l'autre sexe qui, acquittés pour avoir agi sans discernement, mais néanmoins envoyés en correction selon les prévisions de l'article 66 du Code Pénal, sont laissés et maintenus dans les maisons d'arrêt. Elle agira pour ce faire conformément à la législation en vigueur dans la Colonie.



La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de 15 membres élus et de 7 membres honoraires de droit qui sont :

- M. l'Administrateur, Chef de la Province de Vinhlong,
- M. l'Administrateur, Chef de la province de Sadec,
- M. le Président du Tribunal de Vinhlong,
- M. Le Procureur de la République à Vinhlong,
- M. le Juge d'Instruction de Vinhlong,
- M. le Curé de Vinhlong,
- M. le Pasteur de Vinhlong.

Le Conseil d'Administration nomme annuellement, parmi ses membre, une commission exécutive ou bureau composé d'un président, d'un ou plusieurs vice-Présidents, d'un secrétaire général, d'un secrétaire-adjoint et d'un trésorier, lequel bureau s'occupe directement de l'œuvre du patronage, visite les prisonniers pour connaître ceux qui réclament et méritent le concours de l'Association, choisit les patrons et pourvoie à tous les détails du service intérieur ou du fonctionnement de l'œuvre.

Un secrétaire adjoint et un agent général pour le placement et d'autres employés, peuvent être pris en dehors de la Société, avec des appointements fixés par le Conseil d'Administration.

L'Agent général pour le placement est chargé de toutes les démarches nécessaires au placement des patronnés, de veiller sur leur conduite, de les aider des ressources mises à sa disposition et de présenter au bureau tous rapports nécessaires.



L'AIDE AUX NÉCESSITEUX



La Cochinchine est à même de venir en aide à tous les nécessiteux grâce aux organismes qui se sont créés un peu partout dans les provinces et surtout grâce aux moyens financiers dont disposent les diverses AMAS provinciales.

Dans cet ordre de choses, nous citerons :

- le Comité de secours aux chômeurs
- la Maison du Chômeur à Govap,
- Les Asiles de nuit,
- les Soupes Populaires.

Comité de secours aux chômeurs — C'est à M. PARGOIRE que revient la généreuse initiative d'avoir créé, en 1933, à Saigon, un Comité de secours aux chômeurs, secondé par quelques personnalités saïgonnaises actives et pleines de bonne volonté. Il a réussi à obtenir du Gouvernement local et des particuliers des subsides et des dons en vivres et en vêtements. Des propriétaires et des sociétés immobilières ont mis des locaux inoccupés à la disposition de ce Comité qui a pu y installer ses réfectoires. Le Comité, que dirige actuellement M. Audouit, dispose d'un crédit mensuel alimenté par des subventions de la Municipalité saïgonnaise et du bureau de bienfaisance et par des dons des commerçants et de la population. Ces libéralités permettent de faire vivre 500 personnes environ : français et indigènes. Deux repas substantiels leur sont donnés par jour. En outre, le Comité s'efforce de trouver du travail aux chômeurs sérieux.

La maison des chômeurs. — M. BERLAND, Administrateur de Giadinh a créé à Govap, une Maison des Chômeurs qui permet d'abriter des Français tombés dans le plus complet dénuement. Cet établissement comporte trois chambres à ménage et une chambre pour célibataires.

Les asiles de nuit. — Certains présidents des AMAS provinciales ont pensé que, en dehors des Asiles de vieillards existants dans leurs provinces il serait utile de créer des Asiles

de nuit pour permettre à des indigents de passage de s'y abriter. C'est ainsi qu'a été créé en 1934, à Bentré, un Asile, aménagé sur un petit appontement en ciment armé, sur la rivière, près du marché de la Ville et pouvant contenir une trentaine de personnes.

A Rachgia, à Tanan, à Bacliêu, à Vinhlong, il existe des organismes similaires ou mixtes c'est-à-dire asiles de nuit et asile d'indigents à la fois. Ainsi les malheureux sont assurés de trouver non seulement abri mais encore nourriture.

Saigon et Cantho auront l'année prochaine leur Asile d'indigents.

A Bacliêu M. Tran-Trinh-Trach vient de créer un Asile pour les moissonneurs qui viennent dans la Province chaque année et ne savent où se loger.

Soupes Populaires. — Dans la plupart de ces Asiles, on donne deux repas aux pensionnaires qui y sont admis.

L'œuvre du « bol de riz » de Thudaumol

C'est à l'Administrateur BONNEMAIN que les nécessiteux de Thudâumôt doivent la création de l'œuvre intéressante du « Bol de Riz ».

Cet organisme est en quelque sorte le complément de l'Asile des Vieillards également créé par M. BONNEMAIN.

Chaque jour, vers 10 heures du matin, un repas simple mais substantiel est servi aux assistés, pris d'après une triple liste établie par le Délégué, les notables et le curé du lieu. Ainsi tous les indigents véritablement dignes d'intérêt sont admis à bénéficier de ce secours. Les repas sont consommés sur place; quelques personnes seulement sont autorisées à emporter les rations chez elles. Le nombre des rations distribuées journellement s'élèvent à une cinquantaine. Ces repas sont préparés par des personnes de bonne volonté, la plupart du temps par les pauvres eux-mêmes. Le riz, le nuoc-mâm, les denrées, le bois sont donnés gratuitement par les bienfaiteurs de l'Œuvre; une dame annamite fournit dans les mêmes conditions deux fois par semaine du poisson frais.

Distribution de vivres et de vêtements. — A Saigon à Cholon et dans les provinces, aux grandes fêtes de l'Année, des distributions de riz sont faites aux indigents. On leur donne aussi quelquefois des vêtements et des couvertures.



LES CITÉS OUVRIÈRES



La Cochinchine étant un pays agricole, il a fallu d'énormes masses humaines pour transformer ses forêts immenses et ses plaines alluvionnaires en splendides plantations et en fertiles rizières. Malheureusement, cette œuvre génératrice de richesses et de mieux être a été marquée, tout le long de son histoire, de lourdes hécatombes. La victoire des hommes sur le sol et la petite jungle ne s'est faite qu'au prix de bien pénibles sacrifices.

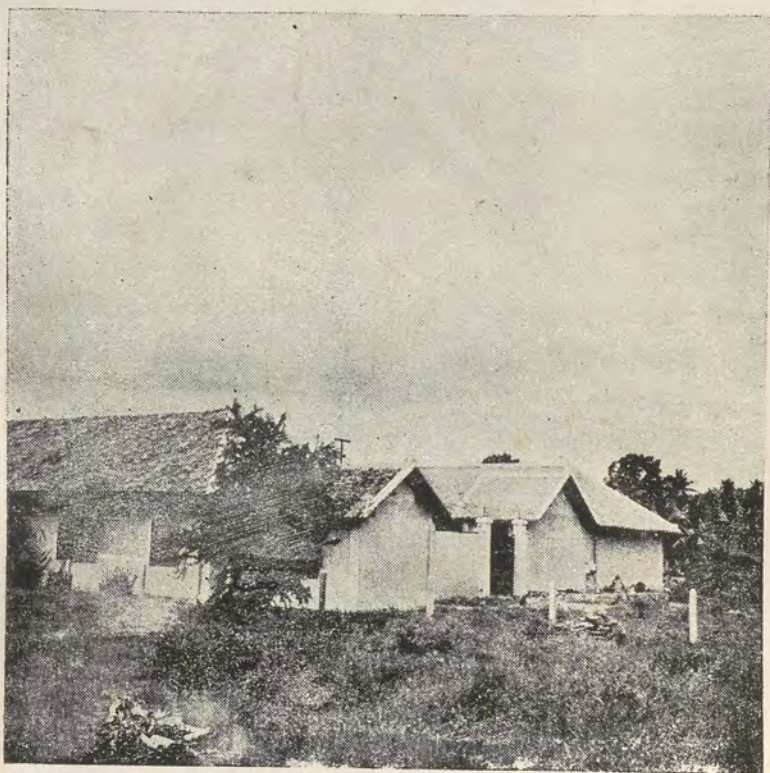
Au début, surtout, à l'époque des indispensables défrichements et quand les règles de l'hygiène étaient encore rudimentaires et insuffisamment appliquées, la main-d'œuvre agricole a payé son tribut aux endémies palustres et autres. Cependant, la France n'est pas demeurée indifférente au spectacle du drame muet qui se jouait entre l'Homme et la Nature au fur et à mesure que sa colonisation progressait. Ses médecins ont apporté des soins éclairés aux coolies, en même temps que des inspections d'hygiène réglementaires s'efforçaient d'améliorer leurs conditions d'existence.

En dépit de certaines négligences de quelques employeurs, la plupart des Sociétés ont témoigné de leur sincère volonté de traiter leurs travailleurs non seulement avec humanité mais selon le mode le plus propre au meilleur rendement et au plus facile recrutement de cette main-d'œuvre par conséquent, le plus conforme à leur intérêt propre.

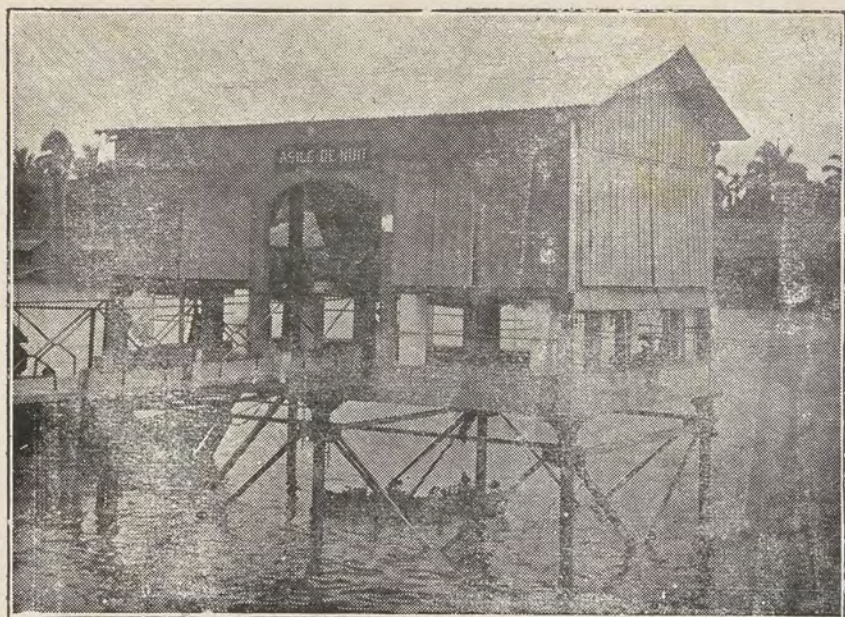
D'ailleurs, le Gouvernement de la Colonie avait institué, depuis 1918, d'une Inspection du Travail chargée de surveiller et de contrôler toutes les exploitations employant de la main-d'œuvre contractuelle et de veiller à l'application de la réglementation qui la concerne. Réglementation bienveillante inspirée par le souci de l'amélioration du sort de tous les travailleurs agricoles. Réglementation prudente qui tient compte, à la fois, des intérêts des employés et des employeurs et des habitudes locales qu'il importe de ne pas bouleverser de fond en comble.



TH1-NGHE, refuge des épaves humaines



TH1-NGHE



Asile de Nuit de BENTRE



Un autre Asile de vieillards

au risque de porter préjudice à ces milliers d'humbles gens dont l'existence est assurée par la vie même de ces plantations et de ces domaines rizicoles.

L'action de la France dans les exploitations agricoles en faveur des ouvriers, s'est traduite rapidement par des progrès très sensibles dans leur état sanitaire. Le nombre des travailleurs est passé de 11.137 en 1934 à 12.432 en 1935 ; la mortalité, très forte il y a dix ans, a diminué progressivement (1.25% en 1934 et 0,97% en 1935).

Ces résultats sont les conséquences des efforts intelligents et soutenus déployés par les Directeurs des plantations sous les directives du service antimalarien de notre Institut Pasteur.

Les villages des coolies sont situés, pour la plupart, du temps, près des suûis (1), assainis par des drainages et le mazoutage des flaques d'eau productrices des larves d'anophèles. Et les maisonnettes en briques ou les paillotes individuelles, confortables, aérées, ont peu à peu remplacé les premières installations provisoires qui correspondaient au stade des défrichements nécessaires.

Les idées directrices qui ont présidé à ces mesures sont adaptées au désir d'atteindre, dans les meilleures conditions, différents objectifs qui peuvent être groupés sous titre générique de « buts sociaux ». Les avantages que doivent, dans la suite, retirer de cette série de travaux, au point de vue de l'exploitation elle-même, les Plantations intéressées ont toujours été en effet en accord avec les conceptions gouvernementales concernant le problème de la main d'œuvre indigène et le développement économique et social de la colonie.

Les modifications du « milieu humain local » déterminées par l'établissement sur les plantations de masses ouvrières parfois considérables, l'apparition d'un nouvel aspect de la question ouvrière, conséquence d'une nouvelle forme de travail bien différenciée, autrement dit la création définitive d'un « ordre économique » stable là où régnait autrefois la grande forêt, devaient rapidement créer des nécessités sociales précises,

(1) Ruisselets de montagne

auxquelles les grandes exploitations responsables allaient avoir à faire face.

La fin des ouvertures de brousse, la régularité d'un travail d'exploitation ne nécessitant plus que de faibles sautes numériques de l'effectif engagé, la difficulté économique du recrutement, la tendance générale du pays à fixer sur place une population ouvrière importée des régions surpeuplées de l'Annam et du Tonkin, enfin l'attention constante que les grandes sociétés comme les Terres Rouges portent à tout ce qui touche le bien-être du coolie et son état moral, telles sont les principales raisons qui déterminèrent, depuis 1932, une série de vastes efforts tendant à améliorer la vie sociale du coolie de Plantation.

Le Docteur Jean CANET nous donne, à ce sujet, une solution exacte du Problème des Cités ouvrières en Cochinchine. Nous nous en voudrions de ne pas reproduire ici les pages suivantes qu'il a bien voulu écrire sur notre demande (1).

Deux problèmes étroitement liés : Cités ouvrières et lutte antimalarienne

La première chose à faire pour développer la vie sociale d'une collectivité est de créer de vrais villages, avec toutes les conditions d'aération, de lumière, de confort, d'hygiène, de distractions etc... nécessaires à une vie rationnelle. Ce problème est lié à celui des grandes endémies tropicales, et sur les Terres Rouges, en tout premier lieu, à celui de la lutte antimalarienne. Construire des villages confortables et avant tout des villages sains, qui puissent constituer, en zone hypéréndémique palustre, un progrès réel, c'est poser du même coup le problème de l'emplacement des centres ouvriers et de leur assainissement.

Dans les zones de basse et moyenne altitude de Terre Rouge les campements s'étaient autrefois situés de préférence sur les hauteurs, au flanc ou au sommet des collines, en pleine terre rouge. Cette première tentative de groupement ouvrier, sous forme de traï abritant parfois plusieurs centaines de coolies, fut améliorée par la création de traï à compartiments, qui eut pour conséquence l'apparition des premières familles.

Nous remercions le Docteur CANET de sa grande amabilité.

Mais le coolie conservait cependant une vie sociale précaire que devait, en 1930, complètement transformer une nouvelle conception de groupement : le transfert des villages dans les vallées assainies. En contribuant au défrichement générale de la région, cette mesure mettait à la disposition des travailleurs dans de vastes vallées bien aérées, de la terre arable, des maisonnettes individuelles entourées de jardins de l'eau en abondance pour les ablutions et les usages domestiques etc. . . Dès lors on permettait au coolie de fonder un foyer, de s'intéresser à son habitation et surtout de profiter, dans de véritables cités ouvrières, d'un matériel social très développé = école, garderie d'enfants, boutiques surveillées, terrain de sports, douches, puits an'imalarien bornes-fontaines, etc. . . . sur l'avantage desquels il est inutile d'insister.

Il devenait dès lors possible d'imaginer que la main d'œuvre trouvant sur place des conditions d'existence meilleure que dans son village natal et un travail régulier, songerait à se fixer définitivement ou au moins à passer une grande partie de sa vie dans une région qui avait été longtemps pour elle une terre d'exil.

L'aménagement des vallées en vue de permettre l'expansion de la vie humaine dans de bonnes conditions, dont le principe est excellent par lui-même, présente, en outre, un intérêt de premier ordre en ce qui concerne l'hygiène générale de la région. La situation topographique des Terres Rouges (vallées multiples et ramifiées) conditionne une haute endémicité stable du paludisme, d'un bout de l'année à l'autre, et le déplacement des agglomérations vers les points d'eau posait un important problème économique : celui de la prophylaxie du paludisme par la lutte antilarvaire. On vit rapidement toute l'importance de cette question, qui devint primordiale au cours des premiers essais d'aménagement. Il est impossible de saisir la valeur des travaux réalisés et le progrès qu'ils constituent si l'on n'a présentes à l'esprit, les quelques considérations suivantes ;

Principe de la lutte antimalarienne en région de haute endémicité

En effet, il ne suffisait pas d'abattre la jungle autour des suois pour réaliser la prophylaxie du paludisme ; cette opération isolée aurait eu pour résultat immédiat dans un pays où le principal agent du paludisme, l'Anophèle Minimus, recherche les eaux courantes et claires, de créer des gîtes larvaires en abondance et de redoubler la morbidité palustre. Il est permis de penser qu'à l'époque héroïque encore bien proche où le terme de marais était confusément synonyme de fièvre, une telle erreur eut été commise, dans un but évidemment louable. Heureusement les remarquables travaux des Instituts Pasteur d'Indochine avaient, bien avant 1932, fourni des données précises sur l'endémie indochinoise, la biologie de ses vecteurs et même certaines particularités locales de l'affection sans lesquelles aucun aménagement de terrain, aucune prophylaxie efficace ne pouvaient être tentés avec succès. Il s'agissait donc d'entreprendre sur les Terres rouges une véritable lutte quotidienne, qui devait au début, réserver suffisamment de déboires à ceux qui en furent les pionniers pour qu'elle puisse passer au tout premier plan de l'actualité.

En effet, les principes qui devaient éclairer cette lutte antimalarienne en pays hypéréndémique ne furent que lentement mis au point. Chaque année a, depuis le début des tentatives, apporté, grâce aux investigations inlassables et méthodiques des Instituts Pasteur d'Indochine, de nouvelles lumières sur ce problème. Bien des facteurs nous demeurent encore inconnus ; il n'en est pas moins vrai que toutes les découvertes faites depuis 1932 n'ont pu que confirmer le bien-fondé de ces principes. Ceux-ci peuvent actuellement être résumés ainsi :

1° — la lutte contre le paludisme doit être comprise de telle sorte qu'elle soit liée au développement économique de la région. Il importe donc de tenir compte en tout premier lieu des facteurs géographiques, économiques et sociaux d'une contrée susceptible d'être aménagée par des travaux de drainage afin de choisir avec discernement la solution précise qu'il convient d'adopter.

2° — le problème est en effet exclusivement un problème local qui demande une solution locale.

3° — l'absence de médicament spécifique et l'imperfection des procédés chimiothérapeutiques mis en œuvre contre le paludisme permettent de conclure que la seule méthode actuelle susceptible de donner des résultats certains, *est la lutte contre l'agent vecteur.*

4° — Parmi les nombreux procédés de lutte contre l'agent vecteur, c'est la prophylaxie antilarvaire spécifique qui est, de loin, le procédé de choix, ce qui revient à dire que c'est l'aménagement des collections d'eau par drainage, soit sous la forme idéale de travaux définitifs, soit sous la forme de travaux semi-permanents bien entretenus, qui constitue la base même de la lutte antipaludique. Cette méthode a en outre une valeur hygiénique générale qui la rend, en définitive économique.

5° — Les dépenses consenties pour l'exécution des travaux sanitaires doivent être récupérées au cours des années suivantes. Autrement dit, l'opération « doit payer », c'est pourquoi l'avance de fonds nécessaire à ces travaux doit toujours être proportionnée à la valeur future du terrain et aux avantages économiques moraux et politiques retirés des travaux, généralement en rapport avec l'importance de la population locale.

6° — Quand aux modalités pratiques d'application, elles comprennent essentiellement à l'heure actuelle :

a) un plan précis de drainage, après repérage minutieux des émergences :

b) un nivellement topographique du terrain qui doit permettre un prix de revient et d'entretien économique en réduisant au minimum la surface du réseau drainant avec un maximum d'efficacité (drains de contour, drains en arête, etc...)

c) l'extension du plan sur un rayon de 1000 à 1200ms. calculé à partir de la périphérie de l'agglomération prévue. Sur toute la surface ainsi délimitée, considérée comme dangereuse du fait de la portée de vol des anophèles, toutes les collections

d'eau doivent être aménagées ou rendues impropres à la subsistance des gîtes larvaires.

d) tout le réseau hydrographique, tous les travaux semi-permanents de ce cercle doivent être soigneusement protégés (travaux anti érosion) entretenus (surveillance des berges, des lits majeur et mineur) et traités périodiquement par un larvicide dont le meilleur est, dans la pratique, le mélange antimalarien Shell.

e) cet entretien et ce mazoutage, d'où dépend exclusivement l'efficacité d'un aménagement antimalarien, doivent déterminer la création d'équipes antimalariennes spécialisées et d'un contrôle médical rigoureux (système de repérage entomologique, de visites périodiques, etc...)

Le contrôle entomologique est, en effet, le seul contrôle économique de l'efficacité des travaux antimalariens. La tendance générale est de créer une « routine » précise d'entretien, de prospections, de diagnostic entomologique, de surveillance, sous la direction centrale d'un médecin spécialisé.

Tels sont, rapidement esquissés, les principes actuels des aménagements entrepris sur les Terres Rouges. Pas d'agglomération humaine possible (cités ouvrières, camp militaire, centre Européen etc ..) sans la compréhension et l'application de ces lois en zone hypermalariaire. Les oublier serait créer un cimetière là où l'on veut établir un centre de vie humaine.

Dans la mesure des exigences géographiques et climatériques locales ils sont donc en accord avec les observations et les réalisations plus avancées de nos voisins de Malaisie Britannique par exemple, en ce qui concerne des buts identiques.

Les difficultés rencontrées ont été nombreuses, elles font honneur à ceux qui les ont surmontées et s'attachent chaque jour encore à en résoudre de nouvelles. Elles créent sur les Terres Rouges une *expérience locale* des plus précieuses qui doit, dans la suite, porter largement et rapidement ses fruits. C'est pourquoi il est intéressant de les passer rapidement en revue. Elles ont été provoquées principalement par deux ordres de faits :

a) — apprentissage nécessaire d'une technique de drainage quelque peu différente de la technique habituelle des travaux d'ordre purement agricole, adaptation de moyens locaux tirés de la considération du pays, insuffisance de travaux préparatoires, nécessité avant tout de travailler économiquement.

b) — nécessité de suivre dans leur conclusion, rigoureusement et presque au jour le jour, les chercheurs attachés à la solution du problème local du paludisme (Institut Pasteur principalement) les travaux les mieux conçus ne pouvant donner de résultats satisfaisants si les réalisateurs n'ont pas tenu compte des données biologiques récentes énoncées par les entomologistes. C'est ainsi que la zone de protection d'un rayon de 800 mètres autour de campements, considérée autrefois comme suffisante, s'avéra dans la suite inefficace : la protection des villages fut étendue à un rayon de 1000 et même 1200 mètres dans certains cas.

En considérant de très près toutes ces raisons, on saisira dans leur ensemble, d'une part les principes généraux énoncés plus haut qui dictent la conception actuelle de l'assainissement à but social sur les Terres Rouges, et d'autre part, l'historique même du programme déjà réalisé.

Réalisation pratique des cités ouvrières.

Disposition générale. — Le plan de drainage de la future agglomération comporte également la disposition la plus harmonieuse et la plus pratique des habitations (de 40 à 150 maisonnettes) en tenant compte des exigences du drainage lui-même, de celle de l'exploitation, de l'hygiène générale et d'une vie sociale bien comprise.

Ce plan doit évidemment se soumettre à la forme de la vallée utilisée, mais le principe reste partout le même, blocs de quelques maisons séparées par des vastes pistes, véritables rues, la principale voie étant presque toujours celle du canal central, bordée de chaque côté par une route très large. Ces voies d'accès permettent une bonne aération des habitations.

Chaque maison, destinée à une famille ou à un petit groupe de célibataires, reproduit de près la maison type réclamée par les indigènes eux-mêmes. La tendance actuelle est d'abandonner la terre battue, les toits de « tranh » etc... et de recourir à un matériel durable pour la construction : briques, tuiles, ciment armé, carreaux de terre, charpente façonnée, ce qui augmente singulièrement le prix de revient, mais offre un confort supérieur et un entretien moins onéreux.

Les dimensions optima sont $4^m \times 8^m$; ce qui permet, par une judicieuse disposition des ouvertures, de placer 2 grands bas-flancs à moustiquaires et de conserver au centre un large espace vide pour les usages domestiques. Un petit bâtiment léger, à proximité de la maison, sert de cuisine.

Les latrines sont situées à l'angle de 4 jardins et sont constituées par un trou profond et étroit surmonté d'un petit bâti comprenant une dalle de ciment, un toit et deux cloisons à angle droit permettant un usage pratique pour les habitants des 4 maisons mitoyennes.

Chaque maison est entourée d'une superficie de 300 à 400 m² permettant quelques cultures maraichères ou d'arbres à fruits. L'expérience montre que les coolies s'ingénient à faire croître des plantes variées propres à améliorer la nourriture habituelle (patates, manioc, bananiers, manguiers, etc...) Certains d'entre-eux élèvent également porcs et volailles.

La partie du jardin qui précède la maison est en général consacrée à des dispositions ornementales dont certaines font preuve d'une réelle recherche (fleurs, massifs, pergola, etc...).

Eaux matières usées — L'eau est distribuée dans les villages à l'aide de bornes fontaines situées en bonne place, alimentées par des canalisations provenant d'un réservoir central. L'eau est amenée à réservoir par une pompe qui la prélève en général en tête de suoï, assez loin du village, dans une zone où elle ne peut être polluée. Cette eau fait, d'ailleurs, l'objet d'une analyse à l'Institut Pasteur de Saigon avant mise en distribution.

Les eaux usées sont évacuées par de petits drains superficiels dans le système drainant du village.

Les détritiques domestiques sont recueillis dans des poubelles dont un service de voirie spécial (charette à boeuf) fait le ramassage chaque jour. Ils sont conduits à distance du village et brûlés dans des fosses spéciales puis recouverts de terre.

Ravitaillement

L'alimentation fait l'objet d'une surveillance spéciale. La viande de porc et de bœuf est abattue par la Plantation, examinée par le service médical et mise à bouillir si elle est jugée parasitée. Seule la viande propre à la consommation est amenée par camionnette dans chaque village et vendue au marché. Chaque agglomération possède des boutiques privées, généralement tenues par des chinois, et un marché officiel, les deux étant l'objet d'une même surveillance sanitaire. On est étonné de voir combien les denrées en vente dans ces villages sont variées : légumes, poissons, œufs, viandes, fruits, conserves susceptibles de compléter la ration de riz officiellement distribuée à chaque coolie par la Plantation.

Contrôle sanitaire

Chaque village est visité périodiquement par le service médical de la Plantation. L'effectif entier est traité par des cures de masses par médicaments synthétiques (quinacrine-praequine) chaque fois que l'indisponibilité pour paludisme s'élève au dessus de 5% et aussi longtemps que l'état général du village le nécessite, et spécialement durant toute la période (6 mois environ) pendant laquelle le bénéfice de l'assainissement ne se fait pas encore sentir. Certains villages particulièrement bien outillés ou centraux, disposent en outre d'un petit poste médical et d'un surveillant sanitaire chargé de la surveillance de l'hygiène générale, du contrôle des habitations, de la suppression des gîtes larvaires artificiels, de soins aux femmes et aux enfants, de la répartition des malades du jour. Ceux-ci sont automatiquement transportés par camion à l'Hôpital central, parfois éloigné de plusieurs dizaines de kilomètres.

Un soin tout particulier est apporté depuis un an environ à la question de l'enfance et de la maternité. Femmes et jeunes enfants font l'objet dans chaque village d'une surveillance à part,

tendant à ne tolérer aucun accouchement au village, mais au contraire à favoriser le séjour de la femme avant et après l'accouchement à l'hôpital central où elle trouve des conditions infiniment plus satisfaisantes. Une garderie d'enfants abrite durant le jour, sous surveillance, les enfants dont les mères sont au travail.

Enfin, les enfants sont rassemblés à l'école à l'occasion d'une visite spéciale bi-mensuelle faite par le médecin lui-même ou un infirmier compétent, visite suivie de l'hospitalisation de tout enfant présentant des signes de maladie contagieuse ou d'altération de l'état général (anémie palustre, etc...)

Vie sociale

Chaque village important possède une école dont les cours sont suivis régulièrement. Les murs en sont ornés de planches murales, de cartes, dessins d'élèves etc...

Dans certains cas, un service de camionnette transporte les enfants d'une petite agglomération à l'école d'un village plus important. Ces écoles sont visitées par le service médical.

Chaque centre possède une pagode, certains même une église auxquelles l'ensemble du village apporte ses soins et qui sont l'objet de réunions, de cérémonies, de processions aux moments de chaque fête religieuse.

La tendance actuelle est en outre de développer les jeux, sports et manifestations théâtrales dans la mesure où la discipline générale du village est respectée.

Exemples de quelques travaux réalisés

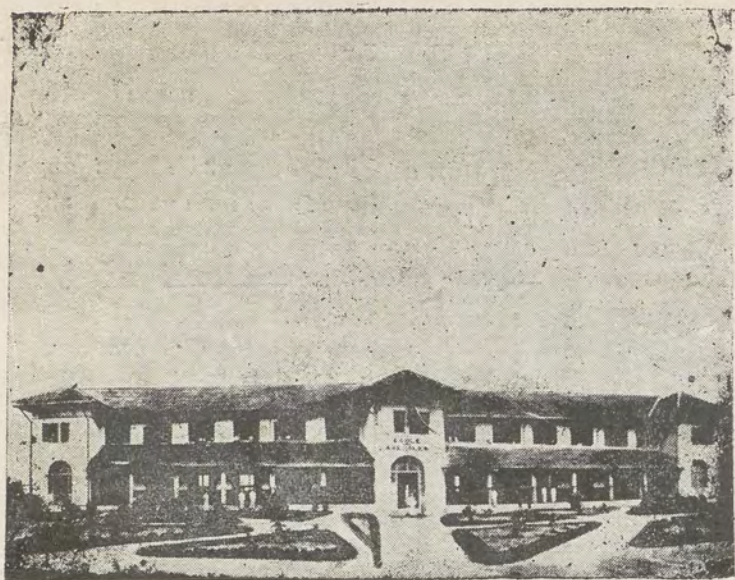
Les travaux les plus importants et les plus nombreux ont été exécutés sur les plantations du groupe d'Honquan, région de haute morbidité palustre où sont rassemblés plus de 5000 coolies.

1° — Plantation de Xacam

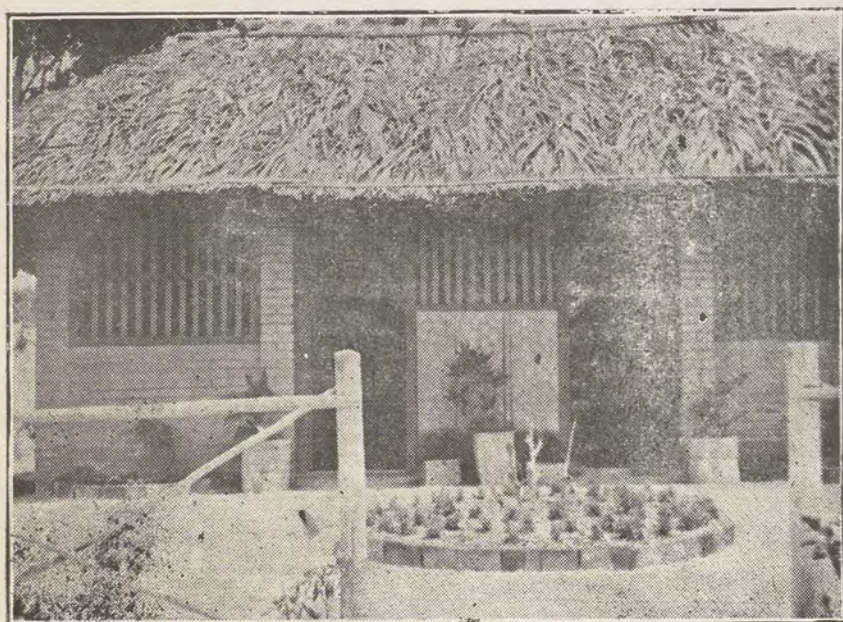
Les premiers travaux ont été effectués en 1932 et 1933. Le village de Xacam-Centre offre actuellement une situation sani-



Asile de vieillards de TANAN
Université Côte d'Azur. Bibliothèques



École des Aveugles



Cités ouvrière de LONG - THANH :
Un essai de maisonnette en matériaux durables,

taire très satisfaisante et la vie sociale commence à y être particulièrement bien développée (école, théâtre, pagode, église, boutiques, etc...)

En 1934, les villages de Binhphu et Phulo ont été aménagés par une série de travaux semi-permanents complétés en 1935.

En 1935, le village d'An-loc, en bordure de la route coloniale a été terminé très rapidement complétant ainsi l'assainissement de la Plantation de Xacam.

Les chiffres suivants résument cette activité :

Village de Xacam-Centre

— Superficie assainie.	100 ha.
— Longueur du réseau drainant	13 km. 450.
— Nombre des maisonnettes individuelles.	180
— Population.	750 habitants

Village de Binh-phu

— Superficie assainie.	17 ha. 50
— Longueur du réseau drainant	5 km. 200
— Nombre des maisonnettes	57
— Population	180 habitants

Village de Phulo

— Superficie assainie	18 ha. 200
— Longueur du réseau drainant.	4 km. 500
Nombre des maisonnettes	71
— Population.	350 habitants

Village d'An-loc

— Superficie assainie.	50 ha.
— Longueur du réseau drainant	6 km.
— Nombre de maisonnettes.	100
— Population.	300 habitants

11° — Plantation de Quan-loi

De très importants travaux, commencés en 1933 et terminés en 1935 ont permis de rassembler en un grand village : Xaco 1 bien assaini, la population autrefois répartie dans 3 campements très malsains. Ce village peut passer, grâce à ses aménagements, et son organisation pour un modèle du genre. Il constitue à l'heure actuelle l'une des plus belles et des plus importantes expériences d'assainissement rural tenté, non seulement sur les Terres Rouges, mais encore dans toute l'Indochine méridionale.

Une autre agglomération, presque aussi importante, Xaco 28 est également terminée après un an de gros travaux.

Les résultats dans ces deux villages, au point de vue de l'état général et au point de vue social, sont extrêmement encourageants.

Plusieurs autres villages de moindre importance ont été également transformés de la même façon ou sont en cours d'aménagement ; les derniers profitant de l'expérience acquise, sont édifiés en matériaux durables.

Les quelques chiffres suivants précisent ces indications :

Village de Xaco 1

— Superficie assainie	79 ha.
— Longueur du réseau drainant.	19 km.
— Nombre des maisonnettes.	125
— Population.	600 habitants

Village de Xaco 28

— Superficie assainie.	21 ha.	50
— Longueur du réseau drainant.	8 km.	100
— Nombre des maisonnettes.	80	
— Population	350 habitants	

Enfin une réalisation particulièrement remarquable est celle d'un village destiné au personnel des bureaux. Cette agglomération comporte 22 maisons en matériaux durables (cons-

truction de briques avec enduit intérieur et extérieur — toit de tuiles sur charpente en bois) comprenant 2 pièces de 5 x 4, 2 vérandas de 8 m x 2, 1 cuisine 2^m50 x 2, une douche 1^m50 x 2, l'eau courante, l'électricité et de 2 W.C, en ciment. Ce village est élégamment disposé en une vaste ellipse qui contient au centre un terrain de sport (tennis et foot-ball). Il abrite une cinquantaine d'employés et leurs familles, soit en tout une centaine de personnes.

111. — Plantation de Xatrach

Un assainissement unique a permis de créer à la fois un village remarquablement outillé et fort bien disposé et un hôpital en matériaux durables comprenant des aménagements modernes destinés au service de toute la plantation :

— Superficie assainie.	18 ha.
— Longueur du réseau drainant.	7 km.
— Nombre de maisonnettes.	200
— Population	400 habitants

Autres plantations.

Dans le Sud Cochinchinois, un assainissement portant sur 25 Ha a permis d'édifier un village central abritant 400 coolies au centre de la plantation de Longthanh, munie d'un hôpital modèle entièrement moderne et très bien outillé. Ajoutons que des aménagements semblables à ceux qui viennent d'être donnés en exemple pour la Cochinchine, existent également sur les plantations du Cambodge, conçus et réalisés dans des conditions analogues, tout compte fait des facilités locales offertes par un pays plat où les vallées ramifiées de Cochinchine, si difficiles à traiter sont à peu près inconnues.

Résultats — conclusions

1. — Point de vue antimalarien.

Ainsi, on voit par ce qui précède, que déjà plusieurs milliers de coolies ont bénéficié, en zone hypéréndémique de paludisme, de la politique des assainissements consécutives à celle de la descente des villages dans les vallées.

Il est certain qu'il est encore trop tôt pour conclure à la réussite complète du point de vue strictement antimalarien. Les autorités les plus compétentes s'accordent à demander une observation de plusieurs années, au minimum 3 ans, avant de pouvoir se prononcer d'une façon certaine sur la valeur d'un assainissement. Il est à présumer qu'au point de vue strictement économique le planteur devra attendre au moins aussi longtemps avant de commencer à récupérer vraiment le capital engagé. Il est permis de fonder les plus grands espoirs sur les résultats de cette politique d'assainissement : ceux qui ont été obtenus par des travaux analogues, mais remontant déjà à de longues années, chez nos voisins de Malaisie, prouvent suffisamment l'excellence de la méthode, même en ce qui concerne les travaux semi-permanents qui sont de règle sur les Plantations des Terres Rouges et le seront sans doute encore longtemps, l'espoir de transformation en travaux définitifs n'étant pas, économiquement parlant, acceptable avant un lointain avenir.

En tenant compte des modalités purement locales de l'incidence malarieenne dans la région cochinchinoise, l'utilisation judicieuse des connaissances biologiques précises actuelles sur la faune anophelienne de cette contrée permet d'attendre une diminution très importante de la morbidité palustre parmi la main d'œuvre. Les observations faites depuis déjà deux ans sur la population infantile de villages assainis, seul critère rapidement valable de l'efficacité d'un assainissement, sont très favorables en ce sens : il est très intéressant de constater que les index spléniques et gamétiques des enfants, dont le nombre est croissant dans les agglomérations traitées, sont très inférieurs dans l'ensemble à ceux des années précédentes.

2. — Résultats au double point de vue de l'hygiène générale et de la vie sociale.

Mais ce qui est dès maintenant beaucoup plus frappant ce sont les résultats purement sociaux de cette politique.

Outre la disparition des traïs et le développement de la vie familiale chez les coolies, des avantages tels que la distribution d'eau potable, les puits antimalariens, les facilités accordées pour la répartition des produits alimentaires usuels, l'attribution des jardins potagers individuels, la création de latrines, l'institution de traitement de masse au village, la généralisation des

monstiquaires, etc... sont autant de facteurs de relèvement de l'état général. L'organisation parallèle d'une série de mesures contre les affections sociales telles que : Ankylostomiase, Trachôme, Tuberculose, etc. . sévissant sur la population ouvrière, doit également contribuer à ce résultat. Un service médical autonome complètement transformé et qui fonctionne à plein rendement depuis le début de 1936, augmente encore les chances de succès en organisant et surveillant tout le délicat mécanisme de la prophylaxie générale.

En outre, les grosses agglomérations permettent de constituer des crèches et garderies d'enfants, des écoles, des douches, des puits antimalariens et d'augmenter les relations sociales des coolies entre eux par la création de pagodes, de théâtres, de terrains de sports. Chaque maison est l'objet d'une surveillance sanitaire spéciale au double point de vue de l'hygiène général (tenue des habitations, nombre maximum d'habitants, élimination des matières de rebut) et du paludisme (gîtes larvaires artificiels, prospections entomologiques). Il est permis d'envisager une époque prochaine où ces efforts incessants finiront pas créer une éducation sanitaire des habitants. Elle apportera la coopération collective de la population, élément indispensable d'une lutte efficace contre toutes les endémies sociales.

Ces premières réalisations sanitaires, nées des assainissements, se traduisent au point de vue économique par un succès incontestable : une grande partie de la main-d'œuvre, satisfaite de son existence, peut être considérée comme sérieusement fixée. Les chiffres de renouvellement de contrat au cours des dernières années en font foi.

L'avenir ne saurait décevoir l'optimisme de ceux qui, sur les TERRES-ROUGES, et dans d'autres entreprises agricoles ont donné aux problèmes social et sanitaire l'orientation que nous venons d'esquisser. Le désir sincère d'obtenir des résultats effectifs, d'accroître le bien-être de la main d'œuvre et de perfectionner chaque jour la technique durement acquise est un gage suffisant de ce futur succès.



Les entreprises industrielles ont, de leur côté, réalisé des cités ouvrières qui permettent d'assurer le bien-être aux

nombreux coolies qui y sont employés. Pour en voir une, allons au Nha-bè, avant-port de Saigon où se trouve le dépôt d'essence et de mazout nécessaire à la Cochinchine tout entière. Elle appartient à la Compagnie franco-Asiatique des Pétroles, (SHELL).

L'auto s'engage sur un sentier qui aboutit au cœur même de la cité où plus de 600 ouvriers indigènes vivent d'une existence calme, saine et laborieuse. D'un côté sont alignées des séries de compartiments neufs. Ce sont des logis clairs et propres destinés aux coolies. Pour ceux de ces derniers qui vivent dans la flotille de chaloupes et ne restent à Saigon que tout juste le temps nécessaire aux chargements, on a construit des dortoirs bien aérés. Pour les « caporaux », les compartiments en béton armé sont confortables et peuvent être comparés à bien des logements d'Européens que l'on trouve dans les villes.

De l'autre côté du chemin, on voit sur un terrain libre quelques paillottes de marchandes qui viennent commercer avec le personnel indigène. Le contraste de ces cases et de ces compartiments en béton armé est frappant.

Des salles de douche communes à l'usage des ouvriers sont édifiées à proximité de chaque série de logements.

Le personnel français occupe de jolies et coquettes villas sur pilotis. Un court de tennis, un cercle, un grand terrain de football font la joie de ceux qui sont obligés de passer presque tout leur temps au Nha Bè.

Terrains de tennis et de sports à l'usage des indigènes sont également aménagés.

Quant aux ateliers, ce sont des merveilles que n'importe quelle commission d'hygiène ne peut manquer d'admirer. Espace, éclairage, parquet luisant, murs d'une très grande propreté, tout indique le souci de la santé des individus appelés à y travailler.

Du reste, la taylorisation, rigoureusement appliquée fait ressortir la beauté d'une collaboration bien comprise entre l'homme et la machine. Ici le coolie ne fait pas d'efforts inutiles. Il est à sa place, secondé par l'Outil et c'est un plaisir de suivre

la touque depuis sa fabrication par les feuilles de fer blanc jusqu'à son remplissage par l'essence ou le pétrole ou l'huile et son expédition par les chaloupes. En une heure, 600 touques sont remplies et dirigées vers les magasins où les chaloupes, selon qu'elles sont destinées à rester en dépôt ou à être expédiées dans nos provinces.

Grâce à ces ateliers et à ce système de travail, les 600 ouvriers qui vivent dans l'enceinte de ce dépôt sont à l'aise. On n'a aucune idée de leur nombre lorsqu'on les voit répartis dans les divers locaux.

L'éclairage, le problème de l'eau potable, les soins médicaux, le ravitaillement, etc... ont été minutieusement étudiés et organisés. Les vaccinations anticholériques et antivarioliques sont régulièrement pratiquées. Le choléra qui faisait de terribles ravages dans l'effectif ne fait plus que quelques victimes chez ceux d'entre eux qui, chaque année, au Têt, vont chez leur parents, à l'intérieur et oublient les prescriptions hygiéniques auxquelles ils s'étaient habitués dans la cité.

Ouvriers et patrons bénéficient de cette organisation de propreté, de confort et d'ordre. Et, malgré toutes les tentatives des fauteurs de désordres, la « vague rouge » vient se briser contre cette cité ouvrière dont les membres comprennent que leur bonheur est dans le travail, l'aisance et la vie familiale.

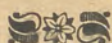


La Région Saigón-Cholon a, également, envisagé la création d'une Cité ouvrière pour ses nombreux employés afin de faire disparaître progressivement le spectacle affligeant des misérables cases où beaucoup d'entre eux sont actuellement installés.

Le personnel sera logé dans des maisonnettes jumelées, en briques, couvertes en tuiles et d'un prix de revient relativement bas, qui permettra de n'exiger qu'un loyer minime. De larges espaces ont été réservés et seront aménagés en place publique sur laquelle une rotonde en béton armé sera édifiée. Des lavoirs publics seront également prévus et une porte monumentale de style annamite sera dressée à l'entrée de cette cité ouvrière. Des bornes-fontaines en nombre suffisant sont déjà en place et les rues sont déjà en partie ouvertes et aménagées.



PROGRAMME FUTUR



Celui qui cherche à sonder la misère humaine et voudrait que la Fraternité des hommes arrivât à panser tous les maux venus d'on ne sait quel mystérieux et inique destin ; celui qui rêve de mettre à l'abri du malheur les faibles et les épaves que le monde broie et rejette, à chaque seconde, celui qui voudrait étendre toute sa pitié bienfaisante sur l'immense troupeau des êtres qui souffrent ou tremblent d'angoisse à la pensée des lendemains incertains ; celui-là ne peut avoir trouvé les solutions idéales destinées à soulager tout le monde. Dans le domaine de l'Assistance sociale, il n'y a pas de victoire définitive.

C'est, jour par jour, heure par heure, que doit se poursuivre la croisade contre le Malheur et la Souffrance. Il faut créer constamment. Il est indispensable de faire sans arrêt le geste auguste du semeur avec l'unique satisfaction du bien accompli.

La France n'ignore pas que son œuvre humaine, quoique belle, est à peine ébauchée.

Les ouvriers anonymes d'une longue action sociale, se doutent bien que la pierre qu'ils apportent dans le magnifique édifice qu'ils construisent en ce pays n'est pas tout le monument. Ils ne font pas plus que leurs devanciers et leurs devanciers n'ont pas fait mieux qu'eux. Il importe seulement, qu'animé d'une flamme intérieure, chacun, dans l'obscur analyse de son « moi », se dise qu'il n'a pas failli à sa mission sociale. Ainsi il contribuera, de plus en plus, à faire aimer la France.

Faire œuvre de bien, s'enrôler dans l'Assistance sociale que ce soit pour en être un militant ou pour ne donner régulièrement que sa modeste obole devrait être la plus noble et la plus aisée des obligations, pour nous, Français. Car il ne faut pas que monte de l'immense delta cochinchinois la voix des humbles, des pauvres gens, des déshérités du sort sans qu'en nous-même réponde immédiatement une conscience résolue à leur venir en aide.

Faire œuvre de bien, s'enrôler dans l'Assistance sociale est aussi pour l'indigène des classes possédantes, pour l'élite, pour tous ceux d'entre eux qui veulent être à l'avant-garde de l'évolution de leurs pays, un devoir sacré. Car on ne peut rien espérer de bien ni de grand si on ne brise les égoïsmes et ne secouent les indifférences coupables et les paresse routinières.

L'œuvre humaine de la France en ce pays ne peut porter ses fruits que si les Annamites viennent de plus en plus nombreux dans le champ d'action, où elle œuvre depuis bientôt un siècle pour ces orphelins, ces abandonnés, ces vieillards, ces tuberculeux, ces lépreux et ces cancéreux. L'Assistance sociale à elle seule — il faut le dire — disposerait-elle d'un solide budget, n'atteindrait pas toutes les formes de misère ni tous ceux qui souffrent. Il arriverait un moment que la multitude des œuvres créées en Cochinchine seraient toutes à attendre la manne de notre Assistance sociale, tandis que se seraient effacées les bonnes volontés qui s'étaient groupées autour de chacune d'elles, à leurs premiers appels.

Ce qu'il faut, c'est que chacune des associations philanthropiques ait ses membres, actifs ou d'honneur, et dont le cercle doit aller en s'élargissant pour permettre le soulagement d'un plus grand nombre de souffrances. Le Comité central d'Aide mutuelle et d'Assistance sociale n'interviendrait que pour aider celles d'entre elles qui vivent péniblement sous le poids de leurs charges inéluctables.

Qu'il s'agisse de l'Entr'Aide Maternelle, des Amis de l'Enfance, des ligues contre la Lèpre, la Syphilis, la Tuberculose ; qu'il s'agisse de la Protection de l'Enfance, des diverses Crèches, du Comité de secours aux Chômeurs ou de tout autre groupement, l'objectif indispensable à atteindre, et que doivent viser constamment les dirigeants de ses œuvres, est d'accroître le nombre de leurs membres adhérents.

Sans cela, l'action sociale sera toujours restreinte, les bonnes volontés les meilleures seront paralysées, le programme considérable à réaliser dans le domaine de l'Assistance ne demeurera que dans nos esprits et dans nos cœurs.

Ce programme quel est-il ?

Ainsi que nous le disons plus haut, il est impossible de le tracer entièrement. L'œuvre humaine de la France est une œuvre continue. Il est permis toutefois d'enregistrer ici les projets divers que les personnalités dévouées à l'Assistance sociale n'ont pas manqué d'établir à diverses reprises.

En premier lieu, nous citerons le programme élaboré par M. le Gouverneur PAGES.

Il a été mis au point en commun accord avec le Comité Central, l'AMAS de Saigon-Cholon et le Préfet de la Région. Il comprend pour 1936-1937 :

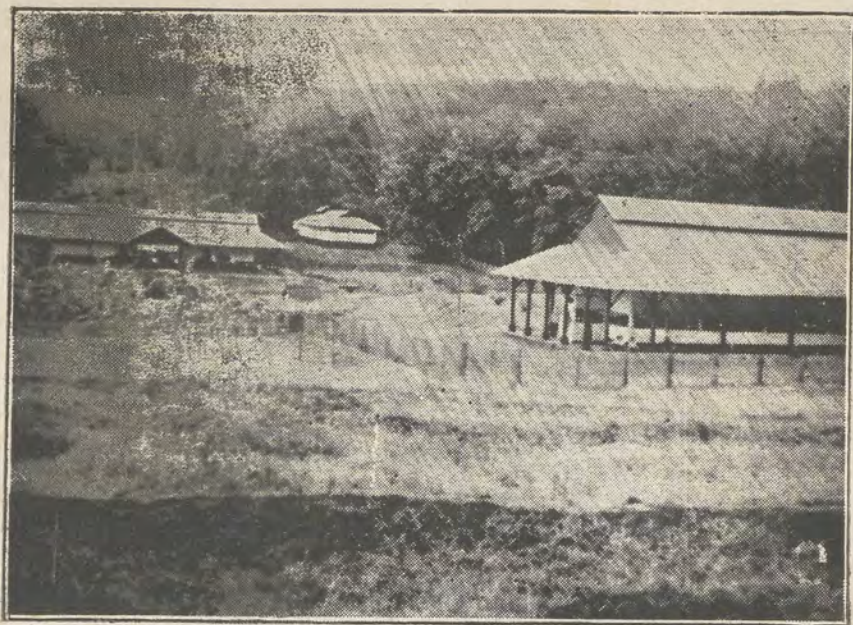
1° — *Dispensaire J. Krautheimer.* — Cet établissement restera à son emplacement actuel. L'AMAS s'efforcera d'en améliorer le fonctionnement intérieur et le rendement utile. Le Directeur local de la santé a le contrôle technique de ce Dispensaire qui restera le grand centre de dépistage de la Tuberculose.

2° — *Infirmières-visiteuses.* — La formation d'infirmières-visiteuses, de préférence parmi les Annamites ayant une instruction générale et technique très poussée et d'une haute valeur morale, est commencée. L'AMAS de Saigon-Cholon songe à recruter ces infirmières parmi les Jeunes femmes de l'élite et parmi les religieuses annamites.

3° — *Asile de nuit.* — Avec soupe populaire. Ce projet est en voie d'exécution. L'emplacement choisi est situé à l'angle de la rue Nancy et du boulevard Galliéni. Deux hangars en ciment, avec bat-flancs également en ciment, facilement nettoyables, 1 pour les hommes, 1 pour les femmes, sont prévus. Dépense envisagée = 15000 piastres.

4° *Centre Calmette pour le B.C.G.* — En vue de soustraire le nouveau-né des malades bacillifères au milieu familial, il sera construit un Centre de 25 lits. Le médecin du Dispensaire en aura la surveillance. Dépense prévue = 6.000\$00.

5° — *Dispensaire-roulant (automobile)* — Un matériel technique permettant de pratiquer les examens des malades des provinces du Centre et de l'Est sera mis à l'essai. Il sera rattaché au Centre du phthisiothérapie de Cholon.



Plantation de QUANLOI
Vue d'une partie du groupe hospitalier

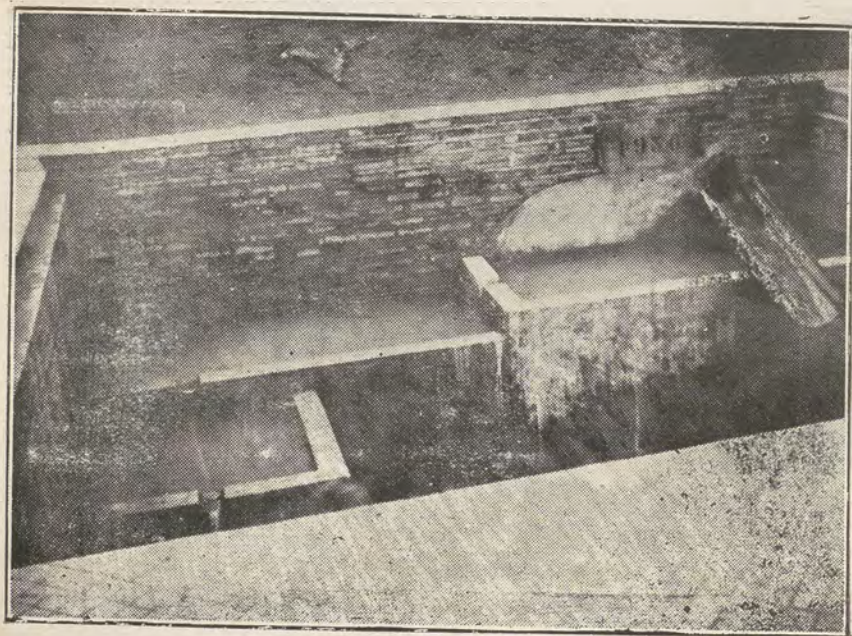


Vue générale du village de XACO 1
Au fond, à droite, la garderie d'Enfants



Cité ouvrière des TERRES-ROUGES

Fête à l'occasion de l'inauguration d'un nouveau village de maisonnettes individuelles.



Puits antimalarien du village de XACO 28

Vue extérieure

Si l'essai réussit l'acquisition du 2^e dispensaire roulant sera faite pour les provinces de l'Ouest. Crédit — 6 000\$00

6° — *Voiture sanitaire.* — L'AMAS possèdera une « Voiture sanitaire » pour transport des malades.

7° — *Jardins d'enfants.* — Comme nous l'avons dit plus haut, sur l'initiative du Gouverneur PAGÈS l'aménagement de deux Jardins d'enfants à proximité de l'Ecole de Dakao et de l'Ecole professionnelle est prévu dans le programme de l'AMAS. Dépense : 1000\$00.

8° — *Sanatorium dans l'Ouest.* — Un sanatorium sur le modèle de celui de Thudaumot sera aménagé dans l'Ouest à Cantho. Coût : 12000\$00.

Un autre sanatorium sera construit à Kê-Sach.

9° — *Section pour femmes et filles à l'Ecole des Aveugles.* — L'Assistance sociale contribuera pour 5000\$00 aux dépenses de cette section d'un intérêt social indiscutable.

10° — *Maternité à Saigon-Cholon.* — Une formule de petite maternité à 50 lits dont 25 payants, construite et entretenue par l'AMAS est à l'étude.

Budget envisagé. — Au compte de travaux neufs, l'Assistance sociale a élaboré le Budget suivant qui a reçu l'approbation du Gouverneur de la Cochinchine et qui donne une idée de l'importance de son effort.

Asile de nuit	15.000\$00
Centre B.C.G.	6.000 00
Voiture-Ambulance	3 000.00
Dispensaire - roulant.	6.000.00
Sanatorium de Cantho.	12.000.00
Contribution à la reconstruction.	
de la Polyclinique	13.000.00
Ecole des Aveugles.	5.000.00
Jardins d'enfants.	1.000.00
	61.000\$00

Dépenses d'entretien. — La Campagne du Timbre antituberculeux a montré que l'AMAS peut compter sur des ressources

annuelles de 60.000\$ pour le fonctionnement de ses œuvres et les petites subventions à donner aux établissements des provinces.

Le reliquat viendra reconstituer les réserves destinées à permettre la création d'œuvres nouvelles ou l'extension d'œuvres existantes.



POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE DU PREMIER AGE



Chacune des œuvres existantes de son côté a élaboré un projet dont la réalisation dépendra des ressources que le public et l'Administration leur apporteront.

Ainsi, l'Entr'Aide Maternelle voudrait :

a) — donner à ses enfants plus d'air et plus d'espace.

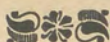
b) — édifier des garderies sur des terrains assez larges afin que des jardins pussent être aménagés qui permettraient aux enfants de s'y amuser à certaines heures de la journée.

c) — annexer dans chacune des garderies une salle pour recueillir, le cas échéant, des enfants abandonnés ou ceux que les parents ne peuvent reprendre avec eux, dans des cas exceptionnels (maladies, décès subit dans les familles empêchant la mère de s'occuper du bébé, etc...)

d) — établir une liaison entre la Garderie et l'Ecole maternelle afin que l'enfant qui sort de la Garderie ne retombe pas dans son milieu et ne soit livré à lui sans surveillance, sans éducation ni instruction.



POUR UNE MEILLEURE PROTECTION DE L'ENFANCE MÉTISSE



M. René BONNIOT, dont l'activité et le dévouement aux œuvres sociales sont connus en ce pays, a tracé récemment un projet fort intéressant de réforme de la Société de Protection de l'Enfant. Ce programme a le grand mérite de faire un tri parmi les enfants recueillis par l'Association afin de donner à chacun d'eux l'assistance qui lui convient le mieux.

Ainsi apparaît chez BONNIOT la préoccupation dominante de voir la Société exercer les droits et les devoirs d'un véritable chef de famille préparant à chaque enfant un sort compatible avec son tempérament, sa formation psychique et ses aptitudes.



Projet de société nouvelle pour la protection de l'enfance métisse abandonnée

Forme de la Société.

Il y aurait avantage à s'inspirer des statuts de l'AMAS Saigon-Cholon, tels qu'ils ont été mis au point d'un commun accord entre le Gouverneur PAGÈS et l'ancien Conseil :

Société privée avec Conseil d'Administration élu mais Président désigné par le Gouverneur et choisi de préférence par les membres de la Société.

Conseil d'Administration.

Conseil élu pour trois ans par les membres cotisants de la Société ayant au moins trois mois d'inscriptions et ayant payé leurs cotisations. Les membres du Conseil sont obligatoirement choisis parmi les membres cotisants de la Société.

Le Conseil élu est composé de :

Un Vice-Président

Un Secrétaire

Un Trésorier

Six Conseillers

Les Conseillers démissionnaires ou démissionnés en cours d'activité pourront être remplacés par des membres cotisants de la Société désignés par le Conseil.

Président du Conseil.

Le Président doit être désigné par le Gouverneur parmi les membres cotisants. Cette désignation doit être faite dans les 15 jours de l'Assemblée générale ayant élu le nouveau Conseil.

La désignation du Président par le Gouverneur présente le grand avantage d'assurer une continuité dans l'activité de la Société. Elle peut à l'occasion faire échec à quelque tentative d'une majorité accidentelle plus soucieuse de questions de personnes que des intérêts de l'œuvre. Elle permet un meilleur contact entre la Société et le Gouvernement.

Nom de la Société.

Il y aurait avantage à maintenir le nom de la Société actuelle « SOCIÉTÉ DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE ». Bien que prévue pour la seule protection de l'enfance métisse, cette Société peut en effet être amenée, suivant les possibilités, à accueillir d'autres enfants dans certaines circonstances exceptionnelles.

Conditions d'admission.

La Société sera tenue d'accepter d'office toute demande d'admission d'enfants métis. La Société sera nommée tutrice de droit de l'enfant qui lui sera confié. Il faudra pour cela obtenir un décret prescrivant la possibilité de lui accorder cette tutelle par une simple ordonnance du Président du Tribunal.

Commission d'enquête.

Le Conseil d'administration de la Société constituera parmi ses membres une Commission d'enquête pour l'étude de toute demande d'admission. Cette Commission comprendra le Président, le secrétaire, le Directeur des Etudes et un membre du Conseil.

La Commission sera chargée de faire procéder à toute enquêtes, recherche du père, établissement des droits des l'enfant, obtention si possible d'une pension paternelle. Il est inadmissible que tant d'individus puissent si délibérément se dispenser de toute obligation vis à vis de leur progéniture ? La Commission d'enquête devra évidemment pour aboutir donner toutes garanties de discrétion.

La Commission d'enquête ne devra pas se contenter d'examiner les demandes d'admission. Elle devra les provoquer et rechercher les enfants métis ne bénéficiant pas de l'autorité paternelle. Elle devra pouvoir obtenir que par une simple ordonnance du Président du Tribunal, ces enfants soient confiés à la Société qui en sera tutrice de droit. Il est inadmissible que l'on ne puisse actuellement déchoir de ses droits une mère qui par faiblesse ou par intérêt, garde son enfant auprès d'elle pour en faire un paresseux et un incapable. Il est navrant de voir tant d'enfants voués à la déchéance parce que la mère n'ayant ni les moyens ni la capacité s'est décidée trop tard à s'en séparer.

Il est bien évident que lorsque la situation matérielle et les qualités morales de la mère le permettront la Commission d'enquête leur laissera le soin d'élever son enfant mais la Société sera désignée tutrice et aura autorité pour veiller à son éducation.

Ressources de la Société.

1° — subvention du budget local calculée d'après le nombre d'enfants et établie chaque année suivant le prix de revient moyen de l'enfant au cours de l'année précédente ;

2° — subventions proportionnelles des budgets municipaux de Saigon et Cholon, des budgets provinciaux pour les enfants nés dans les communes ou les provinces intéressées.

3° — Prise en charge des travaux de construction et d'entretien des immeubles par le budget général.

4° — Cotisations des membres de la Société.

5° — Produit des fêtes, dons, legs et divers etc...

Orphelinat.

L'orphelinat est l'organisme principal de la société. Il est le centre d'accueil, de mise en observation, d'instruction primaire, de triage, et d'orientation. Il doit tendre à reconstituer une atmosphère familiale. Il doit être le refuge où plus tard l'on revient chercher aide et conseils.

Les bâtiments de construction sobre et utilitaire seront argement décorés et fleuris. Les jardins seront vastes et soigneusement entretenus. Les terrains de jeux, de sport, d'entraînement ne seront pas oubliés. Tout cela ne demande pas de gros frais et compte beaucoup pour des yeux et des âmes d'enfant. On le néglige trop souvent. C'est dans un des bâtiments de l'orphelinat que sera installé l'école primaire.

Personnel.

Deux personnes seront les pivots de notre organisation : la Directrice de l'Orphelinat et le Directeur de l'Ecole primaire. C'est de leurs choix que dépendra le succès de l'œuvre.

La Directrice de l'Orphelinat a sous ses ordres le personnel d'éconamat et de surveillance. Le Directeur de l'Ecole assure la direction de l'enseignement et tout ce qui s'y rattache et prend le nom de Directeur des Etudes. Nous verrons que son rôle est des plus importants. Mais si la directrice de l'Orphelinat a la charge de la partie matérielle de l'élevage de l'enfant, le Directeur des études, la partie intellectuelle. Chacun d'eux partage les soins de la formation morale et de l'éducation.

Ayant des préoccupations communes leurs attributions doivent être minutieusement définies pour qu'ils travaillent en parfait accord. C'est là évidemment un point très délicat de notre organisation. A notre avis, la question des métiers étant avant tout une question d'instruction, l'autorité du Directeur des Etudes doit être supérieure à celle de la Directrice de l'Orphelinat. D'ailleurs les différends seront sans gravité, le Conseil d'Administration restant jugé et maître.

Personnel d'Orphelinat.

La Directrice et le personnel économe et surveillant de l'Orphelinat et des institutions annexes seront recrutés et engagés par la Société. La Directrice doit être choisie de préférence dans le personnel enseignant. Elle devra posséder le diplôme d'infirmière d'état ou un diplôme assimilé.

Les surveillantes devront avoir un niveau d'instruction correspondant au Brevet élémentaire et posséder le diplôme d'infirmière auxiliaire. Elles pourroat entrer à la Société comme surveillantes auxiliaires leur permettant de compléter leur instruction et d'obtenir le diplôme d'infirmière auxiliaire.

Ce personnel sera assimilé au cadre du personnel de l'Assistance médicale. Il bénéficiera des avantages prévus pour les fonctionnaires (soins gratuits dans les hôpitaux, congés payés, voyages...) Il participera aux caisses de retraite. Il importe en effet de ne pas faire de l'Orphelinat qui est un centre d'éducation et d'instruction un asile pour quelques personnes dans le besoin. Le Conseil d'Administration devra veiller très attentivement à la qualité du personnel recruté. Les considérations de situation matérielle et de haute relation ne devront être prises en considération qu'après appréciation des qualités morales et intellectuelles. Il serait criminel de faire subir à des enfants privés de leur famille, la médiocrité d'éducateurs recrutés par pitié ou par protection.

Personnel enseignant.

Le personnel enseignant sera fourni par la Direction de l'Enseignement et sera à la charge de ce budget. Ce personne

sera sous l'autorité du Directeur de l'Ecole de l'Orphelinat qui, comme nous le verrons par la suite, aura un rôle très important.

Ecole primaire.

Un cycle complet d'enseignement primaire sera installé dans les bâtiments de l'orphelinat et conduira les enfants jusqu'au certificat d'études. Ce cycle devra comprendre dans son programme l'étude de la langue annamite.

Le Directeur des Etudes tiendra à jour le fichier scolaire individuel qui prendra l'enfant à son arrivée à la société et le suivra jusqu'à sa majorité.

Examen préalable.

Tout enfant sera, dès son entrée à l'Orphelinat, mis en observation. Il subira un examen médical et mental complet. Toutes les observations du médecin et du Directeur des Etudes seront consignées sur la fiche scolaire individuelle. C'est sur cette fiche que seront consignés par la suite tous les incidents en cours d'étude et de croissance (ainsi que d'ailleurs cela se fait actuellement à l'Orphelinat de Cholon). La Directrice de l'Orphelinat suivra minutieusement la croissance des enfants : poids, taille, tour de poitrine etc...

Conseil scolaire.

Ainsi que nous venons de le voir, trois personnes participeront plus particulièrement à l'orientation et l'instruction des enfants : le Directeur des Etudes, la Directrice de l'Orphelinat et le Médecin de l'Orphelinat. Pour permettre une parfaite coordination de ces trois autorités et du Conseil d'administration un conseil scolaire sera institué et comprendra :

Le Président du Conseil

Le Secrétaire du Conseil

Un membre du Conseil

Le Directeur de l'Ecole

La Directrice de l'Orphelinat

Le Médecin de l'Orphelinat

Ce Conseil fonctionnera :

1° — comme Conseil de discipline distribuant peine et récompenses et statuant sur les incidents scolaires graves, .

2° — comme conseil d'enseignement : préparant et soumettant à l'approbation du Conseil d'administration tout projet de réformes intéressant l'enseignement. Il faut noter que les programmes et les horaires d'enseignement auront avantage à être spécialement adaptés aux besoins et aux possibilités de l'enfance spéciale dont s'occupe l'œuvre. Le conseil scolaire devra donc avoir autorité pour décider de cette adaptation.

3° Comme conseil d'orientation, le conseil scolaire documenté par le carnet individuel, l'avis du Directeur des Etudes et de la Directrice de l'Orphelinat pourra décider exactement de l'orientation à donner à l'enfant après le cycle scolaire primaire.

Enseigne ent primaire supérieur et secondaire.

Le Conseil scolaire désignera les enfants qui ayant suivi normalement le cycle primaire devront être dirigés vers l'enseignement secondaire et primaire supérieur ou vers la section de perfectionnement préliminaire à l'enseignement technique et à l'apprentissage dont nous verrons plus loin le processus de fonctionnement.

Les enfants jugés aptes pour l'enseignement secondaire ou primaire supérieur seront confiés aux établissements scolaires correspondants où ils y seront élèves internes, boursiers de droit. Leurs études y seront suivies par le Directeur de l'Ecole primaire de l'Orphelinat.

Cours de perfectionnement.

Les enfants n'ayant pas d'aptitude suffisante pour l'enseignement secondaire ou primaire supérieur seront obligatoirement réunis dans un cours de perfectionnement avant d'être dirigés vers l'enseignement professionnel ou l'apprentissage. Ce cours de perfectionnement se limitera aux connaissances essentielles: écriture, orthographe, rédaction, calcul. Ce cours permettra



Les vieillards de l'Asile de THUDUC



CULAOGIENG : Atelier de tissage

d'assurer un niveau d'instruction suffisant à tous les enfants dirigés vers l'école commerciale, les écoles professionnelles locales ou l'apprentissage.

Ecole commerciale.

Une école commerciale sera organisée et installée dans un local annexe de l'orphelinat. Cet enseignement commercial sera organisé avec soin. Il comprendra l'étude de la comptabilité, de la vente, dactylographie, sténographie, sténotypie. L'étude d'une langue étrangère : l'anglais, y sera réservée aux meilleurs éléments.

Ainsi, muni d'un bagage sérieux les enfants pourront être facilement placés dans le commerce. L'expérience nous a, en effet, appris que la plupart des jeunes gens ou jeunes filles qui sollicitent en vain une place dans le commerce ne sont munis que de connaissances très rudimentaires. Une très bonne sténodactylographe rédigeant correctement et ayant une parfaite pratique de la machine, un bon secrétaire dactylographe trouvent toujours à s'employer. Ce n'est pas toujours la crise qui ferme la porte des maisons à tant de chômeurs. C'est bien plus souvent leur médiocrité.

Ecoles professionnelles locales.

Il n'existe actuellement à Saigon que deux écoles professionnelles susceptibles d'intéresser l'enfance métisse : l'Ecole des mécaniciens, et l'Ecole d'Agriculture de Bencat. Pendant trop longtemps ces écoles n'ont été malheureusement considérées par la Société de Protection de l'Enfance que comme un moyen pratique de se débarrasser des mauvais éléments. Les fortes têtes, les retardés, les médiocres y ont été mêlés à quelques bons éléments. Par ailleurs, un certain nombre d'enfants métis non élevés par la Société, renvoyés de l'école parce que paresseux et incapables ont été confiés à ces écoles pratiques sous la protection de la Société. Il n'est pas étonnant que dans ces conditions l'enfance métisse y jouisse d'une très mauvaise réputation. A part quelques rares exceptions, les métis y

occupent les dernières places. Il n'ont guère d'autre ressource que d'attendre l'âge de s'engager dans l'armée quand leurs conditions physiques le leur permettent. Les autres iront grossir les effectifs de ces métis ratés, déchus, pauvres épaves, chômeurs professionnels, vivant de la charité publique.

Notre organisation scolaire nouvelle permettra d'envoyer à ces écoles pratiques que des enfants munis déjà d'une instruction élémentaire suffisante. Sous le contrôle du Directeur des études ils pourront y suivre le cycle normal des études pratiques. Ils y seront élèves internes.

Rôle du directeur des études.

Comme nous venons de le voir, son rôle est important. Résumons-le :

- 1° — directeur de l'école primaire installée à l'Orphelinat ;
 - 2° — participation à la Commission d'enquête,
 - 3° — participation au Conseil scolaire,
 - 4° — Tenue des fiches individuelles,
 - 5° — surveillance des enfants métis en cours d'étude :
- a) dans les Etablissements primaire supérieur et secondaire
 - b) dans les établissements métropolitains,
 - c) dans les écoles professionnelles et pratiques locales
 - d) au cours de perfectionnement,
 - e) en apprentissage dans des maisons de la place.

Ce poste de Directeur des Etudes n'existe pas actuellement. Il est pourtant indispensable. Il existe parmi le personnel enseignant plusieurs personnalités particulièrement indiquées pour ce poste difficile. Nous sommes certains qu'ils y feraient du bon travail.

Apprentissage.

Des maisons de commerce, des industries, des artisans seront sollicités de prendre des enfants en apprentissage : maisons de couture, modistes, coiffeurs, cuisiniers, etc....

Chaque enfant en apprentissage restera en contact étroit avec l'Orphelinat. Il recevra périodiquement la visite du Directeur des études et devra être régulièrement noté.

Enseignement professionnel métropolitain.

Les meilleurs élèves remarquables à l'école primaire supérieure ou au cours de perfectionnement pourront être sur proposition du Directeur des études envoyés dans une école professionnelle métropolitaine : écoles de mécanique, d'horlogerie, d'électricité, de commerce, écoles nationales professionnelles, écoles municipales pratiques, écoles particulières de certains établissements industriels : Etablissements Renault, Citroën, Peugeot, Filatures, Brasseries, etc....

Les enfants y seront de droit boursiers du Gouvernement général qui assurera les frais de voyage.

La Société s'assurera l'appui en France de correspondants d'études choisis de préférence parmi d'anciens coloniaux. Les élèves resteront en contact avec le Directeur des Etudes qui, par correspondance surveillera leur instruction.

Cours de récupération.

Nous ne nous sommes occupés jusqu'ici que des enfants normaux ou suivant le cycle normal des études de leur âge. Il faut pour les autres un cours spécial : ce sera le rôle de notre cours de récupération. Nous y grouperons tous les anormaux, les enfants retardés, enfants confiés trop tard aux soins de la Société, enfants paresseux ou médiocres ne pouvant suivre la classe de leur âge. Pour tous ces enfants, il faut une attention toute particulière et des moyens d'instructions spéciaux. Il nous faudra donc recruter en France un professeur spécialisé dans ce travail de récupération et qui prendra la direction de ce cours.

Pour les anormaux et les grands retardés, le programme sera réduit à l'enseignement de connaissances simples et presque exclusivement : lecture, écriture, orthographe, calcul.

Pour les retardés récupérables, cette section constituera comme un cours particulier pouvant s'attarder sur chaque enfant

difficile. Ce cours débarrassera l'école de ses mauvais éléments qui l'encombrent et auxquels le maître ne peut consacrer une attention particulière sans porter préjudice à l'enseignement de l'ensemble.

Tous les enfants plus ou moins récupérés dans ce cours seront soit remis dans leur cours normal, soit orientés vers l'apprentissage simple. Un petit atelier pourra être installé à l'Orphelinat. Il assurera sous la direction et la surveillance d'un contremaître les travaux d'entretien des immeubles et du matériel.

Pour ne pas garder à l'Orphelinat ces médiocres qui majeurs, seraient un mauvais voisinage pour les autres enfants et ne pourraient cependant être laissés à la rue sans défense, la Société devra prévoir en ville la création d'un atelier commun auquel serait confiée la fabrication d'objets simples, des travaux de reliures, de ferblanterie etc... Même onéreux, cet atelier retirera de la circulation ces incapables, compliquant généralement leur déficience intellectuelle d'une misère physiologique qui les voue à la tuberculose et aux pires déchéances. Il n'est pas impossible de réaliser une cité refuge qui abriterait tous ces malheureux. Mais cela doit être l'objet d'une œuvre annexe dont nous aurons l'occasion de reparler.

Discipline de l'Orphelinat

Nous avons indiqué que l'Orphelinat devrait tendre à reconstituer pour cette enfance délaissée le milieu familial qui lui manque. Une maternelle bienveillance n'exclut pas une stricte discipline. Beaucoup de ces enfants ont une tendance très marquée à l'indolence, à la paresse. Il faudra veiller soigneusement à leur communiquer le goût du travail. Le conseil d'administration ne devra pas tolérer la moindre défaillance. Les résultats obtenus dépendant beaucoup de la qualité du personnel de l'orphelinat, le Conseil d'administration devra veiller tout particulièrement à sa tenue. Nous citerons volontiers les prescriptions que nous avons relevées dans le compte-rendu moral présenté par la Société de la protection de l'Enfance lors de sa dernière assemblée générale :

« Tout en admettant le principe d'une discipline ferme nous tenons la main à ce que cette discipline ne cesse jamais d'être maternelle. En aucun cas, nous ne pouvons tolérer de paroles injurieuses ou vexantes pour les enfants. Nous demandons à nos surveillantes une grande patience, beaucoup de fermeté, de la sévérité même mais ne devant jamais exclure une correction parfaite, règle et témoignage d'une bonne éducation »

Organisation des sports.

Nous avons prévu que les bâtiments de notre Orphelinat seraient installés sur de vastes terrains. Nous devons en effet, réserver une très large place à l'organisation des sports. Il ne faut pas que l'enfant ait l'impression d'être enfermé entre quatre murs ce qui ne peut contribuer à entretenir des sentiments médiocres. L'orphelinat ne doit pas être pour lui une prison.

Des groupements sportifs seront organisés. Nous verrions très volontiers un horaire ainsi compris :

Le matin de 7 à 11 heures : Ecole

L'après-midi de 2 à 4 — : Etude surveillée

id. 4 à 6 — : Sports et jeux

Une section scout pourra être organisée : excellente école où s'affirme la personnalité, où l'enfant prend conscience de son devoir social, de franchise, d'honneur, de loyauté.

Sorties éducatrices

La société accordera une attention particulière à l'organisation des sorties, les dimanches et jours de fête. La Société de la Protection de l'Enfance a fait, cette année, un essai des plus heureux. Avec l'aide de la Société des Tramways et Autobus, une excursion documentaire fut faite à Xuân-lôc sur l'invitation de M. BAZE. Un autre dimanche les enfants furent amenés à Trian. Chacune de ces excursions peut être l'occasion d'une excellente leçon de choses.

Vacances

La nouvelle Société suivra l'exemple de la Société actuelle. Un camp de vacances fonctionne actuellement à Nhatrang. Un autre pourrait être créé en altitude. Les enfants y feront provision de bon air et de santé.

Visite des parents

Il est bien entendu que la mère qui aura fait le sacrifice de se séparer de son enfant sera autorisée à le voir à l'orphelinat à certaines heures de liberté.

Sorties en famille

C'est là une question très délicate. Faut-il autoriser les parents, presque toujours la mère, à recevoir chez elle son enfant à l'occasion de certaines fêtes. Il semble évidemment difficile de refuser cette joie à une mère. Et pourtant l'expérience que nous avons acquise à la Société de Protection de l'Enfance nous a appris qu'en l'espèce, la plus grande prudence était de rigueur. Il ne faut pas oublier que la mère qui doit confier son enfant à la société est le plus souvent d'un milieu social très modeste. Malheureusement trop de mères ne se montrent pas dignes de la confiance qu'on leur accorde. L'obligation d'un répondant même honorable nous a réservé pas mal de déboires. La plupart cédant à la pitié accordent facilement leur protection officielle mais n'exercent pratiquement aucune surveillance sérieuse. La mère de son côté, trop heureuse de retrouver son enfant, se laisse facilement aller à des indulgences coupables.

L'enfant ne voit sa famille que dans une atmosphère de fête et se fait une idée fausse de la vie familiale. Revenu à l'Orphelinat, il raconte avec profusion de détails inventés ses souvenirs de vacances. Ceux qui n'ont pu partir parce que sans famille souffrent de leur isolement. Puis combien d'enfants pourtant confiés peu de temps à la surveillance de la mère et à l'occasion d'une fête de famille nous sont revenus en piteux état physique et moral ! Il est, par ailleurs, difficile de faire des cas d'espèce ou de faire des sorties une récompense accordée aux meilleurs : un excellent enfant peut avoir une mère indigne.

S'il est impossible d'interdire les sorties on peut les limiter aux deux fêtes familiales principales de l'année : le Têt et la Toussaint et limiter le séjour à 3 ou 4 jours seulement.

C'est en organisant la vie familiale à l'Orphelinat, c'est en développant les jeux et les sports, c'est en faisant une large place au scoutisme que l'on atténuera les ennuis des sorties en famille.

Foyer de la jeune fille.

Il existe à Saigon un foyer de la jeune fille dont le fonctionnement a dû être provisoirement suspendu. Sa réouverture sera facile dès que la société aura réuni le nombre minimum de pensionnaires indispensables. Il semble qu'il puisse fonctionner dès les premiers mois de 1937.

La Société de la Protection de l'Enfance s'est longuement expliquée sur cette fermeture lors de sa dernière assemblée générale. Nous nous inspirerons de ces indications pour ne pas retomber dans la même erreur.

Ce Foyer a été créé pour fournir aux jeunes filles ou femmes isolées ayant leurs occupations en ville, un local où, en dehors des promiscuités de l'hôtel et dans des conditions moins onéreuses et seulement proportionnées à leurs salaires, elles puissent trouver sous une direction maternelle et bienveillante une atmosphère de confiance, un minimum de confort et l'aide morale et matérielle qui leur est indispensable.

Nous pourrions y installer notre cours commercial et y mettre en pension les enfants en cours d'apprentissage en ville.

Foyer des garçons.

Une organisation similaire sera organisée pour les garçons mais il faudra veiller à ce qu'elle ne devienne pas un asile pour chômeurs, un refuge de paresseux et d'ignorants.



Le visage humain de la France s'est penché avec sollicitude sur les souffrances de ce pays. Notre colonisation, comme nous venons de le voir, laisse, chaque jour, une empreinte profonde au cœur des autochtones. Mais tant que les individualités ne se seront pas débarrassées de la gangue épaisse de leur indifférence, de leur égoïsme, de leurs préjugés et de leurs instincts mauvais, il y aura toujours des misères que la charité n'atteindra pas.

Il est indispensable que la fraternité des hommes de bonne volonté pénètre toutes les couches sociales et gagne le plus grand nombre d'esprits.

Pas plus le bourgeois que l'homme de la rue, pas plus le missionnaire que le laïc, le Français que l'Annamite, ne peut prétendre au monopole de l'Entr'aide sociale. Du moins, sera-ce l'honneur de la France coloniale d'avoir montré une voie où les uns et les autres ont le devoir de s'engager afin de se mieux comprendre et de se rapprocher plus étroitement.

Le développement de l'Assistance sociale en Cochinchine supprime ces rancœurs de classes qu'ont connues d'autres pays au cours de leur longue évolution. Grâce à la France et aux multiples œuvres bienfaisantes qu'elles a créées ici, il est possible de soulager les diverses formes de misère sociale et d'éviter que le mécontentement et la haine germent au cœur des déshérités de la vie.

Les Chefs qui dirigent la colonie n'ont cessé, dans leurs pré-occupations morales, de coordonner toutes les bonnes volontés, de stimuler les générosités particulières et les activités créatrices et de procéder à la lente mais progressive genèse d'une humanité nouvelle débarrassée de la majeure partie de ses tares et de ses atavismes redoutables.

A côté d'eux, leurs compagnes, animatrices de premier ordre de toutes ces œuvres de bien, guidées par les plus beaux sentiments de générosité, poursuivent une tâche dont elles n'ignorent pas les écueils, mais qu'elles savent devoir contribuer puissamment au rapprochement franco-annamite. Leur action, si belle soit-elle, risque de ne pas aboutir si l'Elite féminine annamite, pénétrée de plus en plus de sa responsabilité sociale, n'entre dans le chemin qu'elles indiquent.

L'ignorance, la routine et la paresse causent ici de bien tristes ravages et continueront à retarder longtemps encore l'évolution de la race annamite si la Femme elle-même, rompant définitivement avec des coutumes nuisibles ne s'attèle à l'action sociale.

La France n'éduque pas l'indigène pour son profit. Au fur et à mesure qu'elle crée, elle laisse ses créations porter leurs fruits ; elle confie la direction et la gestion de la plupart de ces œuvres à l'autochtone lui-même = le Docteur TUNG à l'Institut Prophylactique, les Docteurs Henriette BUI et Louis BUI, à la Consultation des nourrissons et au Centre antituberculeux de Cholon, les Docteurs THIEU et THONG au Dispensaire de la Croix Rouge, le Docteur PHAT au Dispensaire municipal.

Mais il importe de se bien pénétrer qu'au stade actuel d'évolution du pays, il est indispensable que l'influence française continue à s'exercer sur toutes ces œuvres, sans quoi celles-ci périraient rapidement. C'est sous l'égide des français et des françaises, qu'une élite annamite de plus en plus forte et bien constituée devra travailler. Crèches, garderies, gouttes de lait, colonies de vacances, orphelinats, patronages divers ne peuvent s'étendre, durer et surtout donner des résultats féconds que si la Pensée française continue à les animer et si les méthodes occidentales sont adoptées, sans restrictions et sans déformations.

Par cette œuvre sociale profondément humaine, la France est assurée de maintenir son prestige en Cochinchine et de faire naître au cœur des hommes qui l'observent une durable affection.



L'ŒUVRE HUMAINE DE LA FRANCE EN COCHINCHINE

Assistance sociale	Comité central.	Page 4
	L'Amas de Saigon-Cholon.	7
	Les Amas provinciales.	
La Protection de l'enfance.		10
a) <i>Première enfance</i>	Crèches	16
	Garderies	25
	Dispensaires et Consultations.	31
	Gouttes de lait.	33
b) <i>Deuxième enfance</i>	Orphelinats.	37
	L'Enfance métisse	40
	Pour le relèvement de l'Enfance dégradée.	54
	Maison de Charité de Thuduc.	66
	Cantines scolaires.	69
	Culaogièng, Oasis de paix des vaincus de la vie.	73
La Semaine de l'enfance.		
Au secours des tuberculeux	Centre phthysiothérapique de Cholon	85
	Dispensaire Jean Krautheimer.	87
	Sanatorium de Thudaumot	88
La lutte contre les Maladies vénériennes	Dispensaire municipal.	90
	Institut Prophylactique.	93
La lutte antilépreuse	Culaorong, Refuge des Damnés.	101
	Dispensaire de l'Institut Pasteur.	105
	Service du Dr MONTEL.	108
La lutte anticancéreuse	Centre Anticancéreux de Cho- lon	114
Au secours des vieillards et des infirmes	Thi Nghè, Refuge des épaves hu- maines.	121
	Asile de Vieillards.	126
La victoire contre la variole		134

Au secours des victimes des calamités publiques	Page	136
L'Ecole des aveugles	—	138
L'Ecole des sourd-muets	—	140
L'Asile des fous	—	142
L'aide		147
aux nécessiteux	Comité de secours aux chômeurs	—
	Asiles des indigents	148
	Soupes populaires	—
Les cités ouvrières	—	150
Programme futur.	—	168



